

ANALYSE POLITICO- ECONOMIQUE DU NEO- PASTORALISME

Analyse politico-économique des acteurs politiques et financiers du néo-pastoralisme et de leurs impacts sur les aires protégées du Nord Cameroun et du Tchad

GIST pour Wildlife Conservation Society
19 juin 2026



GIST

Cette publication a été commandée par la *Wildlife Conservation Society* dans le cadre du Programme d'appui l'intégration régionale et à l'investissement en Afrique Centrale (PAIRIAC) financé par l'Union Européenne. Il ne reflète pas nécessairement ses opinions.

Cette publication a été financée par l'Union Européenne et ne reflète pas nécessairement son point de vue.



INTRODUCTION.....	4
SYNTHESE DES RESULTATS	5
1 OBJECTIFS ET METHODOLOGIE.....	8
1.1 Objectifs	8
1.2 Effets attendus.....	8
1.3 Méthodologie	8
1.4 Périmètre géographique	9
1.5 Catégories d'acteurs prises en compte par l'étude	9
1.6 Revue rapide de la littérature	10
2 CADRAGE THEORIQUE DU CONCEPT DE NEO-PASTORALISME.....	12
2.1 Approches théoriques : du néo-pastoralisme au néo-élevage.....	12
2.2 Structurations des systèmes de néo-élevage	15
3 ECONOMIE POLITIQUE – CAMEROUN	19
3.1 Acteurs	19
3.2 Espaces.....	23
3.3 Moyens : modes d'action favorisant des stratégies de contournement par les réseaux du néo-élevage	32
3.4 Canaux de médiation.....	34
3.5 Synthèse d'économie politique - Cameroun	37
4 ECONOMIE POLITIQUE - TCHAD	39
4.1 Acteurs	39
4.2 Moyens : capacités d'investissement et de protection du bétail.....	42
4.3 Canaux de médiation.....	46
4.4 Synthèse d'économie politique - Tchad	49
5 MOTIVATIONS ET INTERETS	51
5.1 Sécurisation et dissimulation du capital par l'investissement dans des actifs de long terme.....	51
5.2 Renforcement des bases de soutien politique locales.....	52
5.3 Valorisation sociale des bergers professionnels et recherche de gains rapides	52
6 ENJEUX IDENTIFIES POUR LA GESTION DES AP	54
6.1 Le néo-élevage favorise l'émergence de systèmes de pouvoirs parallèles susceptibles de concurrencer les cadres de gouvernance locale et de conservation	54
6.2 Les formes décentralisées de gestion des troupeaux engendrent un déficit d'encadrement des bergers compliquant les mécanismes de dialogue et médiation entre ces derniers et les AP	55
6.3 La précarisation croissante du métier de berger engendrée par les pratiques néo-pastorales génère une conflictualité accrue et une hausse de l'insécurité à proximité directe des AP	56
6.4 A terme, insécurité et gouvernance défaillante pourront mettre sous pression les initiatives de contact....	57
7 FACTEURS DE RISQUES POUR LES AP	58
7.1 Facteurs endogènes	58
7.2 Facteurs exogènes	58
8 RECOMMANDATIONS.....	61
8.1 Plaidoyer institutionnel et dialogue sur la régulation des espaces pastoraux	63
8.2 Liaison communautaire, sensibilisation et développement local.....	65
8.3 Sécurisation des parcours et anticipation des conflits	68
9 ANNEXE.....	70
9.1 Axes de plaidoyer	70
9.2 Annexe Stations Pastorales	73
9.3 Glossaire	76
9.4 Liste des consultations.....	80

INTRODUCTION

Depuis 2022, le Programme d'appui à l'intégration régionale et à l'investissement en Afrique centrale (PAIRIAC), mis en œuvre avec l'appui de l'Union européenne (UE) et de partenaires régionaux, vise à renforcer la gestion durable des ressources naturelles et la résilience socio-écologique dans les principaux paysages pastoraux et aires protégées de la région soudano-sahélienne, notamment au Cameroun, au Tchad et en République centrafricaine (RCA). Le programme s'inscrit dans un contexte de pression croissante sur les espaces pastoraux, de tensions agro-pastorales et de tension entre transhumance et conservation.

Dans le cadre de ce programme, la Wildlife Conservation Society (WCS) a sollicité en décembre 2025 une étude de l'économie politique du néo-pastoralisme dans le nord du Cameroun et au Tchad. L'objectif principal de cette étude est d'analyser les dynamiques d'acteurs politiques et financiers qui favorisent le pâturage transhumant à l'intérieur et autour des aires protégées (AP), afin de formuler des recommandations opérationnelles pour atténuer les impacts négatifs de ces pratiques sur la gouvernance des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité.

Entre janvier et avril 2026, GIST a mis en œuvre cette étude, en utilisant une méthodologie d'analyse d'économie politique pour mieux comprendre les interactions complexes entre réseaux politiques, économiques et sociaux dans un contexte marqué par la fragilité institutionnelle, la pression sur les ressources naturelles et la pluralité des systèmes de gouvernance. L'analyse d'économie politique a combiné une analyse politique des acteurs, des institutions, des rapports de pouvoir, des systèmes de gouvernance, et une analyse économique des dynamiques commerciales, des rentes liées à la gestion et au commerce du bétail, et des capitaux financiers, matériels et humains qui en découlent. Ces outils servent d'abord à mieux comprendre les logiques d'acteurs, leurs motivations, leurs pratiques et les interactions qui structurent les dynamiques du néo-pastoralisme dans la zone géographique considérée. À partir de cette compréhension, l'étude dérive des recommandations opérationnelles qui doivent permettre à la WCS d'identifier les groupes d'acteurs les plus impactants et d'améliorer ses modalités de communication et de négociation avec ces derniers pour protéger au mieux les aires qui sont sous sa responsabilité.

Pour réaliser cette étude, nous avons mené une revue de la littérature académique et de la littérature grise en anglais et en français, ainsi qu'un travail de terrain et une analyse de données en sources ouvertes. Un chercheur a mené 26 entretiens au Tchad, et un autre a conduit 25 entretiens et 4 protocoles d'observation au Cameroun. En parallèle, le chef d'équipe a aussi collecté des données en ligne sur les sites de plusieurs médias et réseaux sociaux. Les deux chercheurs ont travaillé ensuite avec le chef d'équipe pour analyser l'ensemble des informations collectées et produire ce rapport.

Au cours de cette étude, trois enjeux ont requis une attention particulière :

- **Premièrement, le néo-pastoralisme est un terme récent et dont la définition académique reste à affiner.** Il correspond à une tendance économique d'intensification de la pratique de l'élevage. Pour des raisons méthodologiques détaillées dans ce rapport, nous avons opté pour l'emploi du terme « **néo-élevage** » qui nous semble plus pertinent pour qualifier des pratiques qui diffèrent du pastoralisme traditionnel (en tant que système économique, social et culturel complet). Les acteurs décisionnaires du néo-élevage sont identifiables à plusieurs échelles : à l'échelle macro, il s'agit de grands investisseurs souvent basés en capitales nationales ou régionales, engageant de larges capitaux. A l'échelle méso se trouvent des investisseurs locaux implantés dans les territoires pastoraux et disposant de capitaux plus limités.
- **Le deuxième enjeu est celui du périmètre thématique de l'étude.** Le néo-élevage est étroitement lié aux logiques et acteurs du pastoralisme classique. Cette étude se concentre pourtant exclusivement sur le néo-élevage et ne vise donc pas à rendre compte du pastoralisme de manière exhaustive.
- **Enfin, la question du néo-élevage au Tchad et au Cameroun est fortement politisée.** Elle est révélatrice de tensions profondes traversant les espaces politiques et sociaux. Lors de nos recherches de terrain, nous avons dû nous adapter à ce contexte, auprès d'interlocuteurs parfois peu enclins à évoquer la thématique, voire opposés au terme même, jugé péjoratif et réducteur. Les résultats de cette recherche prennent en compte cette réaction et nos recommandations favorisent une approche ouverte, qui considère les acteurs du néo-élevage non pas comme des obstacles, mais comme des parties prenantes invitées à collaborer à la définition d'une solution de coexistence autour des AP du Cameroun et du Tchad.

SYNTHESE DES RESULTATS

Principaux constats

L'intensification de la filière de l'élevage, impliquant des investisseurs issus d'élites politiques, économiques et sécuritaires, se superpose à des modes de production endogènes et ancrés dans des contextes sociaux locaux. Des acteurs stratégiques investissent dans le bétail, délèguent et confient la gestion des troupeaux à des acteurs locaux. Issus des élites économiques, politiques et militaires, ils mettent en place des systèmes de gestion décentralisés, plus ou moins intégrés aux dispositifs locaux de gestion des passages et des parcsages, parfois en coopération, parfois en conflit avec les cadres locaux préexistants.

Les motivations des acteurs stratégiques sont multiples : la hausse de la demande et la structuration des marchés urbains génèrent un effet d'opportunité pour des élites désireuses d'accroître et de **sécuriser leur capital dans un contexte de forte volatilité politique**. Certains acteurs de l'élite politique consolident leur **assise politique locale** et font usage du bétail comme moyen d'influence et de sécurisation d'une base électorale. Dans certains cas, ces investissements peuvent également constituer des moyens de **dissimulation de capital** mal acquis. Le néo-élevage concerne également les acteurs opérationnels que sont les bergers et bouviers : il constitue une **opportunité d'emploi et de revenus rapides** pour des acteurs locaux qui ne sont pas nécessairement intégrés aux logiques communautaires territorialisées, ou qui n'y voient plus un moyen d'ascension sociale.

Le développement du néo-élevage s'inscrit dans un contexte de concurrence exacerbée pour l'usage des infrastructures, du foncier et des voies de passage. Étant donné la forte pression démographique et l'intensification des flux autour des aires de transhumance et parcsage, les effets de concurrence entre acteurs se multiplient (notamment sous forme de conflits agro-pastoraux). Par ailleurs, l'intensification des flux de bétail s'inscrit dans des territoires marqués par l'insécurité, notamment autour des aires protégées au Cameroun et au Tchad, ce qui, à défaut d'une réponse sécuritaire transfrontalière, encourage des réflexes d'autoprotection voire de prédation.

Enfin, ces dynamiques s'inscrivent dans des espaces de gouvernance fragile, où les cadres et régulations étatiques sont régulièrement remis en question. Au Cameroun, l'influence des autorités coutumières illustre un mode de gouvernance hybride. Au Tchad, la forte politisation des débats autour du code pastoral empêche la constitution d'un cadre réglementaire clair. Par conséquent, l'accès aux ressources pastorales (naturelles et infrastructures) et le règlement des conflits sont conditionnés par la capacité des investisseurs et propriétaires à mettre en œuvre des stratégies de liaison, et parfois de cooptation, d'intermédiaires étatiques et coutumiers au Cameroun. Au Tchad, le recours à des intermédiaires étatiques ou militaires est une pratique courante. Dans ce contexte, le néo-élevage généralise progressivement le contournement des régulations, les arrangements ou les intimidations.

Pour les aires protégées, trois principales catégories d'impacts de la pratique du néo-élevage ont été recensées :

- **À l'échelon stratégique, la détention de troupeaux par des grands propriétaires disposant de soutiens politiques et économiques peut entraîner une logique de contournement ou d'impunité. Sur le terrain, le néo-élevage favorise l'émergence de systèmes de pouvoir parallèles susceptibles de concurrencer les cadres de gouvernance locale et de conservation.** Le système de néo-élevage repose largement sur des réseaux d'intermédiaires, de facilitateurs et de relais locaux. Les recherches suggèrent que le principal facteur de déstabilisation des cadres locaux de gouvernance réside dans la marge de manœuvre dont disposent certains acteurs d'intermédiation au sein de systèmes pastoraux fortement décentralisés.
- **Les formes décentralisées de gestion des troupeaux engendrent un déficit d'encadrement des bergers compliquant les mécanismes de dialogue et médiation entre ces derniers et les AP.** Ces personnels disposent d'une connaissance limitée des usages coutumiers, des mécanismes locaux de médiation et des règles encadrant les espaces pastoraux et les périphéries d'aires protégées. Le manque de coordination avec les autorités administratives et traditionnelles réduit la visibilité des mouvements de troupeaux et complique l'anticipation des flux pastoraux par les gestionnaires d'AP.
- **La précarisation croissante du métier de berger engendrée par les pratiques néo-pastorales génère une conflictualité accrue et une hausse de l'insécurité à proximité directe des AP.** Des bergers

déterritorialisés parfois peu formés et soumis à des logiques de marché de court terme sont en première ligne dans le développement d'un « pastoralisme de la marge ».¹ Le manque d'insertion sociale et de vision à long terme encourage un recours croissant à l'illégalité. À terme, en l'absence d'une prise en compte réaliste de l'essor des nouvelles formes de l'élevage, insécurité et gouvernance défaillante continueront de mettre sous pression les initiatives de contact avec les AP.

- ▶ **Cependant, si les pratiques déléguées et les stratégies d'influence accentuent cette tendance, le néo-élevage ne saurait être tenu seul responsable de la dégradation des contextes** sociaux et sécuritaires, et des tensions entre aires protégées et troupeaux.
- ▶ En ce sens, le néo-élevage s'adapte autant qu'il accentue le contexte de gouvernance fragile.
- ▶ Ce constat amène à considérer que **les néo-éleveurs accentuent des pratiques préoccupantes, mais peuvent également contribuer à une solution réduction des tensions** sur le long terme. Ainsi, une action à trois échelons (stratégique, intermédiaire, local) pourra contribuer à mieux intégrer ces acteurs.

Principaux axes de recommandation

Au regard des dynamiques du néo-élevage observées au Tchad et au Cameroun, et de leurs effets sur la gestion des aires protégées (AP), ce rapport formule trois axes de recommandations complémentaires, déclinés aux niveaux stratégique, intermédiaire et opérationnel.

Le premier axe identifié porte sur le plaidoyer institutionnel et le dialogue sur la régulation des espaces pastoraux.

À l'échelon stratégique, ce rapport suggère de déterminer et concevoir un plaidoyer discret auprès des propriétaires déclarés disposant d'une capacité d'influence politique ou réglementaire. Ce plaidoyer s'articulera autour de trois thèmes : sécurisation des mouvements et systèmes d'alertes concertés, implication des grands détenteurs de cheptels dans la régulation des espaces, intégration des néo-éleveurs dans les dynamiques locales de développement.

À l'échelon intermédiaire, l'analyse propose de renforcer la coordination et les capacités des administrations partenaires, via des canaux de communication décloisonnés (entre administrations et AP, entre services techniques, entre administrations et éleveurs) et des curriculums ciblés portant sur la traçabilité des troupeaux, les systèmes de liaison bergers-autorités, l'ingénierie pastorale et hydraulique, et la généralisation des paiements en mobile money.

À l'échelon opérationnel, la représentativité des bergers et bouviers pourra être consolidée par l'appui aux groupes d'intérêts communs (GIC) et par des consultations régulières permettant l'intégration des préoccupations du terrain dans le dialogue stratégique, dans une logique de boucle de rétroaction.

Le deuxième axe concerne la liaison communautaire, la sensibilisation et le développement local.

A l'échelon stratégique, les filières du néo-élevage identifiées, déclarées et volontaires pourront être approchées afin de participer au développement local et au cofinancement d'infrastructures pastorales (points d'eau, aires de parcage, services vétérinaires).

A l'échelon intermédiaire, les stations pastorales joueront un rôle clé : elles devront constituer des espaces apaisés de contact, d'information et d'appui concrets aux bergers en transit (formations vétérinaires, espaces de parcage, infrastructures hydrauliques). Une recherche-action, facilitée par les stations pastorales, permettra par ailleurs de mieux comprendre les profils et préoccupations des bergers/bouviers en transit à proximité ou en direction des AP. Cette démarche s'appuiera sur des protocoles structurés visant à documenter les origines, trajectoires et attentes des nouvelles catégories de bergers identifiées, et à les intégrer à des programmes d'assistance en cours de transit.

A l'échelon local, la recherche action alimentera également une communication ciblée — supports multilingues sur les itinéraires et délimitations des AP, et communication digitale adaptée aux nouvelles générations de bouviers via Facebook, TikTok et WhatsApp.

Le troisième axe vise la sécurisation des parcours et l'anticipation des conflits.

¹ United Nations Economic Commission for Africa (UNECA), 2017, *New Fringe Pastoralism: Conflict and Insecurity and Development in the Horn of Africa and the Sahel*.

À l'échelon stratégique, la dimension transfrontalière du complexe BSB Yamoussa appelle un renforcement de la coopération entre forces de défense et de sécurité (FDS) tchadiennes et camerounaises, par des formations ciblées sur la coopération transnationale.

À l'échelon intermédiaire, la liaison civilo-militaire pourra renforcée selon une approche à trois volets : dispositifs d'alerte multicanaux (WhatsApp, SMS, diffusion verbale sur les stations pastorales), sensibilisations conjointes entre éco-gardes et autorités locales/FDS, et formations sur les Principes volontaires sur la sécurité et les droits humains.

À l'échelon opérationnel, l'implication des autorités traditionnelles et communautaires locales dans les comités villageois de surveillance permettra de remonter les signalements d'incidents et de relayer les alertes auprès des bergers en transit, via les points focaux des stations pastorales.

1 OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

1.1 Objectifs

L'**objectif principal** de l'étude est d'analyser les dynamiques d'acteurs politiques et financiers dits néo-pastoraux qui favorisent le pâturage transhumant à l'intérieur et autour des aires protégées (AP), afin de formuler des recommandations opérationnelles pour atténuer les impacts négatifs de ces pratiques sur la gouvernance des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité.

Les **objectifs spécifiques** incluent :

1. Identifier les principaux acteurs politiques, économiques, administratifs et sécuritaires (étatiques et non étatiques) au Cameroun et au Tchad qui investissent dans l'élevage et facilitent les déplacements de bétail à moyenne et grande échelle vers les zones protégées ciblées.
2. Cartographier les liens opérationnels, financiers et sociaux entre ces acteurs et les éleveurs qui gèrent physiquement les troupeaux dans les paysages d'intervention du WCS.
3. Analyser les stratégies d'investissement, les modes opératoires, les intérêts et motivations (économiques, politiques, sociaux) de ces acteurs clés.
4. Évaluer l'influence de ce système sur la gouvernance des ressources naturelles locales, les conflits interacteurs et la gestion des aires protégées.
5. Formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles pour que WCS et ses partenaires s'engagent dans ce système complexe, réduisent ses impacts négatifs et favorisent une gestion durable des paysages.

1.2 Effets attendus

Cette étude vise à permettre à WCS et aux partenaires du projet PAIRIAC d'anticiper, de dialoguer et d'atténuer les risques liés à la présence des groupes néo-pastoraux dans les environs des aires protégées.

- ▶ **Anticiper** : Mise en place de système d'alerte précoce et de prévention des risques par une compréhension plus fine des enjeux de coexistence.
- ▶ **Dialoguer** : Établissement des canaux de sensibilisation et de médiation en phase avec le profil, les attentes et les motivations des groupes concernés.
- ▶ **Atténuer** : Mise à disposition de cadres et de protocoles de réponse en cas de tensions, conflits d'usage pouvant générer des atteintes aux droits humains.

1.3 Méthodologie

L'**analyse d'économie politique (AEP) a combiné quatre types d'outils, déployés au Tchad et au Cameroun, et mis en correspondance**. En raison d'un calendrier accéléré, les deux terrains ont été conduits simultanément sur une période de deux semaines.

- **Une étude documentaire** a permis de déterminer les axes et acteurs prioritaires et de clarifier les objectifs de la recherche. La littérature consacrée spécifiquement au néo-pastoralisme demeure limitée à ce jour. En revanche, les travaux portant sur les relations entre conservation et pastoralisme, ainsi que sur les dimensions politiques du pastoralisme au Tchad et au Cameroun, se sont révélés particulièrement pertinents. Au Cameroun, des données relatives à l'organisation territoriale et aux espaces protégés issues des bibliothèques des Universités de Maroua et du centre de documentation de l'École de Faune de Garoua ont également été intégrées.
- **Des entretiens de lancement** ont ensuite été menés avec les équipes de WCS afin de présenter et valider la méthodologie et les guides de recherche.
- **Des entretiens semi-directifs** (26 au Tchad, 25 au Cameroun) ont été conduits auprès des acteurs constitutifs de la chaîne décentralisée du néo-élevage. Les investigations ont été menées à trois échelles. À l'échelle macro, les entretiens ont ciblé les échelons politiques et décisionnaires à Maroua, Garoua et

- N'Djamena, ainsi que des conservateurs d'aires protégées, anciens et en exercice. À l'échelle intermédiaire, les entretiens ont porté sur des relais locaux de facilitation et d'influence, incluant des membres des administrations locales, des responsables des forces de sécurité, des vétérinaires et des représentants des autorités coutumières. À l'échelle micro, les recherches ont ciblé des acteurs locaux du pastoralisme (notamment bergers et convoyeurs) le long des axes de transhumance et sur des marchés à bétail clés.
- **Des protocoles d'observation** et des visites d'observation participante ont également été menés afin de documenter les usages, pratiques et motivations des acteurs du néo-pastoralisme. Quatre protocoles d'observation complémentaires ont porté sur des marchés à bétail situés en zones frontalières (zone de Touboro).
- En interne, des ateliers de réflexion** ont permis d'harmoniser et de recouper les données issues des entretiens, des observations et des ressources documentaires identifiées. Deux sessions intermédiaires de restitution ont également été organisées en mars et avril 2026 avec les points focaux WCS chargés du suivi de l'étude.

1.4 Périmètre géographique

L'étude porte sur les abords des zones protégées situées dans le corridor Nord Cameroun – Sud Tchad – Nord RCA. Les aires concernées sont connectées et forment un ensemble cohérent.

Notre étude a couvert les zones suivantes :

Tableau 1. Zones d'étude

Pays	Zones d'étude
Cameroun	Touboro Garoua Tcholliré Rey Bouba Aoudoumri
Tchad	N'Djamena Pala Goundji Lowi Roro (Lac Iro) Kyabé Sarh Danamadji Sido Moundou

1.5 Catégories d'acteurs prises en compte par l'étude

La consolidation progressive et le développement de la filière du néo-élevage dans les deux pays s'est caractérisée par une décentralisation progressive de la prise de décision.

Des types d'acteurs de niveau stratégique, intermédiaire et local ont émergé au cours de l'étude. Ces acteurs types communiquent et interagissent, souvent de façon complexe, opportuniste et peu systématique.

1.5.1 Échelon stratégique

L'échelon stratégique recouvre l'ensemble des néo-éleveurs propriétaires de troupeaux. À des fins de cohérence et de compréhension des interactions entre les trois niveaux d'analyse, cet échelon porte sur des néo-éleveurs déléguant la gestion et l'encadrement du troupeau à au moins un niveau d'intermédiation. D'autres

propriétaires de troupeaux de plus faible envergure existent à l'échelon local, mais illustrent peu ou pas la logique de décentralisation et délégation considérée comme problématique dans cette analyse. Par conséquent, ils ne sont pris en considération que quand ils exercent une influence structurante (sur la base des entretiens menés).

Les néo-éleveurs peuvent appartenir à différentes catégories sociales. Certains occupent des positions de pouvoir à l'échelle nationale (ministres, hauts fonctionnaires ou administrateurs) tandis que d'autres relèvent d'élites territoriales davantage ancrées localement. Par ailleurs, des phénomènes de concentration de troupeaux sont également observables à un niveau méso ou local. Ils peuvent être portés par des commerçants disposant d'un capital initial, ou par des stratégies de réinvestissement issues d'activités extractives, notamment liées à l'orpaillage.

1.5.2 Échelon intermédiaire

Cette catégorie recouvre l'écosystème des intermédiaires commerciaux, administratifs ou traditionnels du bétail. Ces intermédiaires facilitent le recrutement de bergers et la coordination entre ces derniers et certains propriétaires. Ils connectent acheteurs et vendeurs sur les marchés. Ils facilitent les démarches administratives ou assurent la protection des troupeaux.

Ce niveau est crucial dans l'analyse. L'étude postule que les stratégies de contournement des réglementations locales ou des conventions communautaires, ou de coercition des acteurs étatiques et communautaires, s'exercent à cette échelle de la décision. À l'inverse, les intermédiaires sont également des médiateurs à même de sensibiliser et de faciliter la liaison des AP avec l'ensemble des acteurs de la filière (échelon stratégique et échelon opérationnel).

1.5.3 Échelon local

Les systèmes de néo-élevage mobilisent une diversité de profils de bergers couvrant l'ensemble des formes de mobilité pastorale observées dans la sous-région. Ils associent des bergers communautaires ancrés localement, des bergers semi-sédentaires combinant mobilité et attaches territoriales fixes, des bergers transhumants assurant des déplacements de grande échelle entre le Cameroun, le Tchad et le Nigeria, ainsi que des bergers occasionnels recrutés ponctuellement pour le convoi du bétail. Ces différentes catégories de bergers sont employées par les acteurs néo-éleveurs selon leur propre positionnement : issus et connectés au terrain de pâturage et transit de leur bétail, ou fortement déconnectés, ayant recours à des catégories de bergers occasionnels et extérieurs au contexte. Cette dernière catégorie est souvent caractérisée par un déficit d'encadrement, de connaissance des usages locaux et de maîtrise des mécanismes de médiation décrits dans cette étude (voir 3. Et 4. Economie Politique).

1.6 Revue rapide de la littérature

La littérature récente sur le pastoralisme met en exergue une transformation des dynamiques pastorales dans le complexe transfrontalier formé par les parcs de la Bénoué, Bouba-Ndjida (Cameroun) et Sena Oura (Tchad). Ces nouvelles pratiques attribuées au néo-pastoralisme redéfinissent les enjeux de la conservation dans ces aires protégées.

1.6.1 Approches théoriques du néo-pastoralisme

Usongo L. et Moussa décrivent le néo-pastoralisme comme un « pastoralisme d'investissement », marqué par l'émergence de nouveaux profils d'éleveurs (urbains, commerçants ou fonctionnaires) considérant le bétail comme un moyen de capitalisation financière. Cette évolution s'est accompagnée d'une intensification des flux pastoraux et d'une modernisation de la mobilité. Elle reste toutefois associée à la persistance des conflits agro-pastoraux et à des pressions récurrentes sur les espaces de conservation.

En Afrique de l'Ouest et au Sahel, l'UNOCA associe le néo-pastoralisme à des contextes d'instabilité et d'insécurité. L'organisation souligne que cette activité dépasse le cadre strict de l'élevage et s'inscrit dans des économies lucratives pouvant interagir avec des trafics et d'autres activités illégales, avec des conséquences sur la biodiversité et la sécurité des populations.

La littérature consacrée au néo-pastoralisme au Tchad et au Cameroun reste limitée. Au Tchad, Sougnabé P. et Reounodji montrent que la filière néo-pastorale suscite des inquiétudes croissantes du fait de l'implication de grands investisseurs, commerçants de bétail, bouchers, autorités administratives et militaires. Ces acteurs,

propriétaires de troupeaux sans être nécessairement éleveurs eux-mêmes, disposent d'une forte influence locale et apparaissent associés à une dégradation des relations entre agriculteurs et éleveurs.

L'étude menée par Cécile Petitdemange et Chloé Violon apporte un éclairage complémentaire sur les dynamiques du néo-pastoralisme au Tchad. Elle met en évidence une diversité d'entrepreneurs disposant d'un ancrage local et de capacités de connexion entre niveaux décisionnels et terrain. L'étude souligne également que les débats autour du néo-pastoralisme s'inscrivent dans les clivages historiques Nord-Sud et alimentent les controverses autour du Code pastoral.

L'étude de Petitdemange au Tchad analyse les dynamiques ayant favorisé l'émergence du néo-pastoralisme dans le Mayo-Kebbi Ouest. Elle identifie différents profils d'investisseurs, incluant des fonctionnaires, commerçants goran, arabes, fulbe et zaghawa. La gestion des troupeaux repose sur une organisation mobilisant différents acteurs locaux : bergers, damin, convoyeurs ou clando. Cette évolution s'accompagne de tensions foncières entre agro-éleveurs locaux et agro-pasteurs, ainsi que de conflits liés aux mobilités pastorales autour du Parc national de Sena Oua.

Au Cameroun, Usongo L. et Moussa présentent le néo-pastoralisme comme une évolution des activités d'élevage portée par une forte logique économique d'accumulation. Cette dynamique exploite les marges existantes entre les dispositifs étatiques de gestion territoriale (lois, réglementations, schémas d'aménagement) et les systèmes coutumiers plus familiers des acteurs pastoraux. Le néo-pastoralisme mobilise les mêmes terroirs, les mêmes réseaux d'acteurs et les mêmes mécanismes de médiation que les systèmes pastoraux traditionnels.

Aboubakar Moussa souligne l'impact du néo-pastoralisme sur la biodiversité du Parc national de la Bénoué, notamment à travers la dégradation du couvert végétal, la réduction des espaces fauniques et l'intensification de la compétition pour l'accès aux ressources en eau et en pâturage.

1.6.2 Conflits d'usage et illégalité

Yassine et al. montrent qu'autour du Parc national de Sena Oua, éleveurs (y compris néo-éleveurs) et agriculteurs se livrent une forte compétition pour l'accès aux ressources agricoles et pastorales, compliquant la gestion des espaces et des ressources naturelles. Cette situation favorise des conflits entre transhumants, agro-éleveurs et gestionnaires du parc.

Mefire Trésor Daniel analyse les dynamiques de transhumance dans la partie sud du Parc national de la Bénoué. L'auteur identifie la création de pistes illégales facilitant les incursions dans le parc en dehors des couloirs conventionnels de transhumance. Les axes Gamba-Gouna, Vogsom-Baïboum-Touboro et Olmani-Mbé-Gamba-Taboum sont décrits comme des voies clandestines utilisées par des troupeaux liés au néo-pastoralisme. La ZIC n°9 apparaît également comme une zone de fortes tensions entre élevage et conservation.

Le positionnement hybride des forces de sécurité observé sur le terrain rejoint l'analyse développée par Marielle Debos dans *Le métier des armes au Tchad*. L'auteure montre que les frontières entre fonctions militaires, sécurité privée et activités économiques demeurent poreuses. Dans ce contexte, l'accès aux armes et l'appartenance à des réseaux sécuritaires constituent aussi des ressources économiques et sociales. Les prestations de sécurisation, de transport ou d'appui logistique autour des activités pastorales s'inscrivent dans ces logiques de réseaux, de revenus et de fidélités personnelles.

1.6.3 Modes de médiation et négociations locales

Sur le plan administratif, la Commission consultative prévue par l'article 12 du décret n°76/166 du 27 avril 1976 fixant les modalités de gestion du domaine national constitue la principale structure chargée de la prévention et du règlement des litiges agro-pastoraux.

Un rapport de la GIZ consacré au dialogue sur la transhumance dans le BSB Yamoussa identifie plusieurs mécanismes locaux de gestion des conflits autour des aires protégées. La chefferie de Rey Bouba, à travers sa Faada, apparaît comme l'acteur principal de médiation. D'autres acteurs prolongent ces mécanismes traditionnels sarkisanou, Dogari, Djaoro et Ardos. Le principal défi identifié réside dans l'intégration des néo-éleveurs dans les dispositifs habituels de médiation et de régulation locale.

2 CADRAGE THEORIQUE DU CONCEPT DE NEO-PASTORALISME

Le néo-pastoralisme constitue un corps de pratiques encore relativement peu défini. Il renvoie à une évolution des pratiques pastorales établies, intégrant des logiques de concentration des troupeaux, de gestion déléguée et décentralisée et, dans certains cas, des réflexes d'autoprotection. Ce phénomène ne se limite pas à une délégation verticale du haut vers la base. Certains réseaux demeurent fortement ancrés localement et reposent sur des arrangements horizontaux, tandis que d'autres échappent à toute autorité centrale ou contestent les cadres existants.

Ce cadrage n'a pas vocation à constituer une étude holistique des dynamiques de l'élevage dans les deux pays (déjà documentée par une littérature abondante), mais vise à établir les caractéristiques clés qui permettent d'appréhender les enjeux du néo-élevage vis-à-vis des aires protégées.

2.1 Approches théoriques : du néo-pastoralisme au néo-élevage

2.1.1 Émergence du concept de néo-pastoralisme

Une définition est proposée en 2021 par Pabamé Sougnabé et Frédéric Reounodji : « On note l'apparition des nouveaux types d'éleveurs dits « nouveaux-éleveurs ou néo-éleveurs », pour la plupart des commerçants de bétail, des bouchers, des autorités administratives et militaires ou tout simplement des fonctionnaires qui investissent dans le secteur de l'élevage en employant des bergers, et en investissant dans certaines zones dans des équipements comme des citernes d'eau pour l'abreuvement des animaux et des engins pour leur transport de leurs matériels² ».

Ce modèle coexiste aujourd'hui avec les formes traditionnelles de pastoralisme et contribue à reconfigurer les équilibres économiques, fonciers et politiques dans les régions pastorales du Nord Cameroun, ainsi que des régions du Mayo Kebbi Ouest, Logone Occidentale, Mandoul et Moyen Chari au Tchad.

Selon les travaux de Usongo & Moussa (2021), le néo-pastoralisme renvoie donc à « une profession de garder des troupeaux d'une taille sans précédent appartenant à des grands hommes d'affaires ou à une nouvelle élite³. C'est un pastoralisme d'investissement qui marque une évolution vers des modes de production et d'accumulation rompant avec les pratiques communautaires du pastoralisme.

2.1.2 Pertinence explicative du concept de néo-élevage

À la lumière de la littérature existante, notamment les travaux de Cécile Petitdemange⁴ et les analyses relatives aux systèmes de taxation (PAIRIAC, 2025), il nous est apparu pertinent d'adopter la terminologie de néo-élevage.

Celle-ci désigne un mode d'encadrement du bétail qui s'extrait progressivement des pratiques pastorales traditionnelles historiquement intégrées aux communautés. Le néo-élevage traduit ainsi une transformation sectorielle progressive : l'élevage n'est plus seulement envisagé comme une activité de subsistance ou de reproduction sociale, mais également selon une logique d'investissement et de valorisation du capital.

Olayinka Ajala (2020) parle, à propos du Nigeria, de « néo-éleveurs », des élites qui investissent dans les troupeaux comme moyen de dissimulation du capital acquis par corruption, clientélisme et prédation. Au Tchad, Madjioudou L. Loimaï (2006) évoque des troupeaux portant des drapeaux du parti au pouvoir attachés à leurs cornes et gardés par des bergers armés, signe d'un pastoralisme politisé.

² Sougnabé, P., & Reounodji, F. (2021). *Mécanismes de prévention et de gestion des conflits dans les zones d'intervention du projet ACCEPT*. Projet ACCEPT – Adapter l'accès aux ressources agro-pastorales dans un contexte de mobilité et de changement climatique pour l'élevage pastoral au Tchad.

³ USONGO Léonard & MOUSSA Baschirou. (2021). Dynamique et Impacts de la Transhumance et du Neo-Pastoralisme sur la Biodiversité, les Communautés locales et la Sécurité : Bassin du Congo. Rapport d'étude, GIZ.

⁴ Cécile Petitdemange & Chloé Violon. (2025). *Transhumance pacifique et inclusive dans le bassin du lac Tchad (PETRA) : Étude diagnostique — Néo-élevage et reconfigurations socioéconomiques dans le Mayo-Kebbi*. GIZ / Projet PETRA. janvier 2025.

Sur le plan économique, le néo-élevage se caractérise par une concentration croissante des troupeaux entre les mains de grands propriétaires. Cette transformation s'accompagne d'une diversification des modèles d'exploitation pastorale : élevage transhumant, systèmes semi-sédentaires ou encore élevage sédentaire local et péri-urbain.

L'apparition de troupeaux de grande envergure (souvent plus de 2 000 têtes de bœufs) constitue un trait dominant du néo-élevage. Les grands espaces marchands renforcent les pôles économiques locaux et facilitent les échanges transfrontaliers entre le Cameroun, le Tchad, le Nigeria et la RCA, avec des implications sur les modes de paiement, de transport et l'impact sur les communautés.

2.1.3 Au Cameroun : La libéralisation progressive du secteur de l'élevage donne lieu à des stratégies de dissimulation de capitaux

Au Cameroun, l'élevage mobilise près de 30 % de la population rurale (MINEPIA, 2023, Banque mondiale, 2021). Près d'un tiers des ménages camerounais dépendent directement de cette activité pour leur survie. Cependant, le secteur de l'élevage reste relativement sous-dimensionné par rapport à la demande locale, et le pays demeure importateur de viande. Des politiques de réformes structurelles ont favorisé des logiques d'investissement et de concentration de capital.

La libéralisation du secteur initiée dans les années 1990 et les politiques d'intensification du secteur ainsi que la consolidation des marchés urbains de Douala et Yaoundé, ont encouragé des stratégies d'acquisition de bétail de la part d'élites administratives et militaires locales. Ainsi, la production totale de viande a connu une hausse de 6 % de 2022 à 2023 (Source MINEPIA). De 2015 à 2021, le cheptel bovin a connu une croissance de près de 7 millions de têtes en 2015 à plus de 10,2 millions en 2021, avec une forte concentration dans les régions septentrionales. Dans ce sillage, le néo-élevage s'est progressivement développé, en transformant l'élevage pastoral en activité d'investissement et d'accumulation de capital, reposant sur la concentration de troupeaux et la délégation du travail pastoral.

Une des motivations d'investissement serait une logique de dissimulation ou d'évasion de capitaux. Le lancement de l'opération Épervier en 2006, campagne anti-corruption initiée par la Présidence, a conduit à la détention de plusieurs hauts responsables. Cette séquence s'inscrit dans un environnement de renforcement progressif des dispositifs de contrôle, avec la mise en place ou la consolidation de plusieurs mécanismes institutionnels : la Commission nationale anti-corruption, le Programme de bonne gouvernance, ainsi que l'Agence nationale d'investigation financière (ANIF), chargée notamment du suivi des flux financiers bancaires. Elle s'inscrit également dans le cadre plus large des dispositifs de lutte contre le financement du terrorisme et de surveillance financière, en lien avec les standards du GAFI et du GABAC (Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale). A ce titre, la détention de bétail a pu constituer un moyen de dissimulation de capitaux.

Dans ce contexte, l'élevage a pu apparaître comme un secteur de placement relativement discret, reposant sur des circuits peu formalisés, une gestion décentralisée et une traçabilité limitée des capitaux engagés. À partir des années 2020, un réinvestissement accru de capitaux dans un marché de la viande en croissance se traduit par une augmentation des volumes de bétail et des flux de troupeaux. Dans la région du Nord, cette dynamique s'insère dans un contexte de dégradation sécuritaire dans certaines zones de la Bénoué ou le Mayo-Rey, marqué notamment par des cas de kidnapping et de vol de bétail.

2.1.4 Au Tchad : Le développement de secteurs extractifs a accentué la concentration et le réinvestissement de capitaux dans l'élevage par des élites commerciales, politiques et militaires.

Le système de néo-élevage au Tchad résulte de deux facteurs simultanés. Une concentration de larges cheptels aux mains d'une élite politique et militaire, coïncidant avec une structuration de marché et une forte hausse de la demande.

Cette dynamique de concentration a été renforcée par plusieurs développements économiques majeurs. L'élevage contribue à environ 20% du PIB national et représente jusqu'à 50% des recettes d'exportation.⁵ (Plan National de Développement de l'Élevage, 2021).

⁵ Volume estimé à plus de 94 millions de têtes

Historiquement, la reprise des échanges avec le Tchad et le Cameroun dans les années 1980 puis les programmes de libéralisation du marché du bétail des années 1990 ont initié une hausse exponentielle de l'activité.

A partir de 2003, l'exploitation pétrolière dans les régions du sud a donné lieu à des investissements de capitaux étrangers importants (menant à un quasi doublement du PIB). Ces apports ont cependant renforcé des logiques de concentration autour de l'élite politique locale et nationale, et un réinvestissement de ces capitaux dans la constitution de cheptel. La découverte et exploitation des champs aurifères du Nord Tchad dans les années 2020 a constitué un nouvel élan de concentration de richesse rapide. Ces capitaux ont en partie alimenté des circuits économiques et commerciaux dominés par des élites locales issus des régions du Nord et se traduisant également par la constitution de cheptels.

En termes sociaux et sécuritaires, le développement de la filière de l'élevage a entraîné une augmentation des flux, volumes de passage et tensions foncières avec le secteur agricole. Depuis 2010, une hausse constante des tensions entre éleveur et agriculteurs est notée dans les régions du Sud. Sous l'effet d'une pression foncière accrue et d'une fragilisation des cadres de gouvernance, ces tensions ont connu une accélération notamment en 2019 avec le massacre de Sandana, puis culminé de 2020 à 2025 avec notamment les affrontements meurtriers de Mandakao, survenus le 15 mai 2025 au Logone Oriental, faisant 42 morts, en majorité des éleveurs, dont des femmes et des enfants, ainsi que de nombreux blessés, des maisons incendiées et des corps profanés, selon les informations relayées par *le Monde*.⁶ L'intervention des forces de sécurité conduit à l'arrestation de 82 personnes, pour la plupart issues des communautés agricoles locales. Cet événement a généré une forte visibilité politique et médiatique.

Historiquement, l'apparition d'un système de néo-élevage est en partie hérité d'une concentration de bétail par de grands propriétaires dès les premières années du FROLINAT (1979) mais a pris un ampleur considérable dans le débat public récemment. Cette période a consacré une concentration de moyens économiques et financiers autour de groupes politiques et militaires affiliés au pouvoir central, issus principalement des groupes ethniques du Nord. Le néo-élevage réenclenche des tensions voire des traumatismes qui ont accompagné la structuration actuelle du pouvoir central, et la montée d'un antagonisme Nord-Sud. Cet antagonisme reflète un clivage politique opposant élites politiques affiliées au pouvoir central (notamment aux ethnies Zaghawa, Arabes et Goranes) et élites politiques sudistes (notamment des agriculteurs impactés par le développement de la transhumance) dont les canaux de représentations s'articulent autour de partis politiques et des représentants de l'Eglise Catholique.⁷

Cependant, les clivages Nord-Sud ne suffisent pas à représenter une économie politique locale complexe, où les acteurs coopèrent et entretiennent des intérêts croisés. Certains cheptels de grande envergure sont détenus par des populations d'agriculteurs historiquement installées au Sud. De la même manière que les investisseurs issus de l'élite politique dite Nordiste, ces acteurs locaux font usage de leurs connexions locales pour recourir aux services de forces de sécurité à des fins de protection ou d'intimidation.

Encadré 1. Controverse autour du projet de Code pastoral

La relance des discussions autour du Code pastoral au Tchad vise à sécuriser la transhumance à travers un cadre juridique initialement élaboré avec l'appui technique de la FAO, adopté puis retiré en 2014 après avoir été dénoncé comme un texte pro-éleveurs au détriment des populations agricoles du Sud. Le Conseil constitutionnel avait alors prononcé son retrait au motif d'une atteinte au principe d'égalité.

Dans la continuité du Dialogue national inclusif et souverain (DNIS) tenu en août 2022, qui a identifié les conflits entre agriculteurs et éleveurs comme un enjeu central de cohésion nationale appelant des réponses structurelles, le ministère de l'Élevage a relancé en 2025 le processus de révision du Code. Cette relance a suscité une vive controverse opposant les partisans du texte en l'état et des opposants largement alignés avec l'opposition politique du Sud, notamment autour de la plateforme des Transformateurs, soutenus par le clergé catholique. Le texte est notamment critiqué au motif qu'il légaliserait indirectement les incursions

⁶https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/06/16/au-tchad-la-justice-menace-de-poursuites-les-journalistes-enqueteant-sur-un-massacre-d-eleveurs_6613521_3212.html

⁷ Ngodji évoque un clivage encore structurant aujourd'hui entre « le Nord sahélien, reposant sur l'islam, le pastoralisme et le commerce et l'autre, situé dans le Sud, s'enracinant dans l'agriculture sédentaire et une religiosité chrétienne et traditionnelle fondée sur les cultes de la terre »

pastorales, fragiliserait les droits fonciers agricoles et accorderait un droit prioritaire d'usage des ressources pastorales aux éleveurs, et plus particulièrement aux investisseurs du néo-élevage.

Les controverses ravivent ainsi plusieurs tensions entre des acteurs économiques du pastoralisme largement alignés sur les élites politico-militaires du Nord et une économie à dominante agricole au Sud. Elles alimentent également les perceptions de mainmise foncière de la part d'investisseurs et de néo-éleveurs établissant des infrastructures de transit ou de stationnement de bétail, perçues localement comme des formes d'accaparement des terres. Fulbert Ngodji⁸ évoque à ce titre une dynamique de « territorialisation pastorale ».

Sans accord à ce jour, l'absence prolongée d'un cadre stabilisé entretient un vide juridique. Ce défaut de régulation accentue les déficits de gouvernance de la transhumance, les logiques de passe-droits vis-à-vis des réglementations locales et les mécanismes de cooptation d'acteurs administratifs et militaires par des investisseurs et propriétaires fortement connectés, majoritairement issus des élites du Nord.

2.2 Structurations des systèmes de néo-élevage

Nous avons articulé notre analyse autour du constat que les logiques d'investissement qui ont donné lieu depuis les années 1990 à l'émergence du néo-élevage sont *transversales* aux deux pays. En revanche, les profils ainsi que les pratiques du néo-élevage *diffèrent* sensiblement d'un pays à l'autre.

Pour cette étude centrée sur la structuration des réseaux du néo-élevage, nous avons élaboré les hypothèses de recherche suivantes.

- **H1. Au Cameroun**, les profils identifiés usent d'influence et de proximité avec des cadres coutumiers de niveau intermédiaire pour assurer le stationnement et le passage de troupeaux parfois au-delà des limites définies par les réglementations étatiques ou les conventions coutumières.
- **H2. Au Tchad**, des néo-éleveurs influents souvent issus ou liés à l'administration et à l'armée usent de relations personnelles et professionnelles pour sécuriser le passage de bétail. Dans un contexte de compétition et de conflits sociaux plus exacerbé qu'au Cameroun, ces moyens de sécurisation (escortes ou mise ou présence d'éléments armés) génèrent une pression plus forte sur les modes coutumiers de médiation locale.

2.2.1 Synthèse Cameroun : rôle central du Lamidat de Rey Bouba

Au Cameroun, nous avons formulé l'hypothèse d'un rôle central du système traditionnel du Lamidat de Rey Bouba dans la régulation des dynamiques pastorales.

L'autorité du Lamido de Rey Bouba demeure en effet structurante dans la gestion des flux pastoraux, bien que certains réseaux de néo-éleveurs tendent à s'en affranchir. Les dynamiques politiques et pastorales observées autour de la localité de Touboro illustrent, par exemple, l'existence de tensions ou de désalignement vis-à-vis de l'autorité du Lamidat.

Encadré 2. Lamido de Rey Bouba et pastoralisme

Historique du Lamidat

Le lamidat de Rey Bouba constitue l'une des principales chefferies traditionnelles du nord du Cameroun. Héritier des structures politiques mises en place au XIXe siècle dans le cadre des djihads peuls et de l'expansion de l'Adamaoua, il exerce historiquement une influence importante sur les dynamiques foncières, pastorales et commerciales de la région.

Rôle du lamido dans la gestion pastorale dans la région du Nord

Le lamidat exerce historiquement des fonctions de régulation foncière, de médiation des conflits agro-pastoraux et d'encadrement des mobilités pastorales. Ces fonctions incluent la supervision des

⁸ Ngodji, F. (2025). *Un texte face à deux mondes : ce que disent les controverses autour du Code pastoral au Tchad*. Présentation aux Séminaires internationaux, Noria Research, 30 septembre 2025

mécanismes coutumiers d'autorisation d'accès aux territoires, de règlement des litiges et d'organisation de la transhumance. Ces prérogatives s'inscrivent dans un cadre hybride associant légitimité coutumière et reconnaissance administrative. Les chefferies traditionnelles sont reconnues par le décret n°77/245 du 15 juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles, qui leur confère un rôle d'auxiliaires de l'administration.

Double légitimité/ politique et communautaire

Le Lamido combine **légitimité communautaire** sur le terrain, et **légitimité politique** à l'échelon gouvernemental. Affilié au parti présidentiel (RDPC), il est vice-président du Sénat et de facto en exercice en raison de l'état de santé du président du Sénat actuel. Son statut d'autorité coutumière le place à la tête d'un réseau structuré autour d'auxiliaires traditionnels (dogaris) et de représentants locaux (ardos, djaoros) dont les fonctions recoupent notamment la gestion pastorale, la collecte des taxes, l'organisation des couloirs de transhumance et la gestion des conflits. **De par ses fonctions statutaires, le système traditionnel du Lamido (Lamidat) constitue un centre de gravité de la structure pastorale, et un point d'entrée pour les néo-éleveurs disposant de bétail dans la zone de Rey Bouba.** Pour les acteurs du néo-élevage, il contrôle l'accès au territoire, sécurise les parcours et constitue un appui incontournable en cas de litige.

Figure respectée mais objet de controverses

Le lamidat dispose d'une forte légitimité locale. Cependant, certaines oppositions dénoncent une gouvernance perçue comme quasi féodale et des atteintes aux libertés individuelles, notamment à travers des formes de taxation jugées peu légitimes par certains groupes pastoraux, en particulier parmi les bergers mbororo. Des accusations relatives à des atteintes aux droits humains commises par des auxiliaires du lamidat (dogaris) ont également été relayées, notamment des cas allégués de détentions arbitraires ou d'exécutions extrajudiciaires. La double légitimité coutumière et politique dont est investi le lamidat génère également une critique d'ordre politique. Le Lamido est perçu par l'opposition locale au parti majoritaire comme un partisan de politiques gouvernementales. À ce titre, il est présenté par une part encore marginale mais significative d'opposants comme portant un positionnement partisan, et en décalage avec les intérêts locaux.

La légitimité traditionnelle du Lamido s'appuie sur un système d'intermédiation hiérarchisé, reliant la base communautaire (Fada) aux localités affiliées par l'intermédiaire de relais traditionnels : les dogaris, qui jouent un rôle d'informateurs et d'agents de contrôle, ainsi que les sarkisanous, intermédiaires spécialisés dans la gestion pastorale. [détaillée plus bas]

Notre recherche confirme ainsi le rôle central du Lamidat comme centre de gravité dans la gouvernance des espaces pastoraux. Cette autorité repose sur une double assise.

- D'une part, elle s'appuie sur une légitimité traditionnelle ancrée horizontalement au sein de réseaux communautaires.
- D'autre part, elle est renforcée par la position politique du Lamido lui-même, fortement intégré aux sphères de décision nationales, notamment en tant que vice-président du Sénat et président de ladite institution depuis le 18 mars 2026.

Encadré 3. Enjeux spécifiques du Lamido pour les aires protégées

Du fait de sa double légitimité, politique et coutumière, le Lamido exerce une influence considérable sur les acteurs intermédiaires du néo-élevage (services techniques et auxiliaires du Lamidat). De ce fait, l'architecture coutumière du lamidat est centrale dans la régulation des flux pastoraux.

Cette architecture est portée par un réseau d'auxiliaires sous l'autorité de *dogaris* (voir glossaire). Ces dogaris exercent une autorité directe sur les sarkisanous (intermédiaires entre éleveurs, chefs traditionnelles et autorités administratives) qui ont la charge de la gestion des cheptels dans leur espace de compétence. Ils exercent également une autorité sur les kalifas, eux-mêmes gestionnaires de confiance des troupeaux pour les éleveurs.

L'intensification des flux liés au néo-élevage et la faible traçabilité des volumes croissants de bétail, notamment à proximité des aires protégées, ont renforcé la responsabilité et la marge de manœuvre d'acteurs intermédiaires du système de Lamidat (*dogaris, ardos* notamment).

Ces acteurs intermédiaires possèdent donc une marge de décision dans la gestion des passages et la répartition des espaces, notamment à proximité des aires protégées. Cette situation favorise l'émergence de phénomènes de cooptation et d'arrangements locaux avec les éleveurs de la part d'intermédiaires locaux affilié ou *réclamant* une affiliation au système communautaire du Lamidat. Du fait de ce positionnement, ces acteurs sont davantage susceptibles d'autoriser le passage de troupeaux dans les espaces protégés.

2.2.2 Synthèse Tchad : rôle des élites politiques et militaires

Au Tchad, notre analyse s'est initialement fondée sur l'hypothèse d'un rôle déterminant des élites politiques et militaires dans la structuration du néo-élevage.

Une partie du cheptel serait en effet détenue par des néo-éleveurs issus de l'appareil sécuritaire, disposant d'un capital politique et économique considérable depuis les années 1980. (cf Annexe Acteurs Stratégiques). Ce phénomène de concentration résulterait de deux dynamiques parallèles : d'une part, l'attribution clientéliste de postes administratifs ou militaires à de riches propriétaires, d'autre part, l'acquisition de grands troupeaux par des élites déjà établies, dans une logique d'investissement. Ce phénomène remonte aux années 1990 (voir contexte historique), mais a pris une ampleur considérable

Par ailleurs, les pratiques parfois coercitives (intimidations, agressions) employées par les intermédiaires et opérationnels du néo-élevage doivent être replacées dans un environnement plus large de gouvernance fragile où prévalent des logiques de conflits.⁹ Dans ce contexte, les pratiques de coercition ou d'intimidation relevées sont en partie la conséquence d'un contexte peu régulé. Ils constituent également des facteurs additionnels de fragilisation de ce contexte.

Cependant, l'étude menée par Cécile Petitdemange et Chloé Violon¹⁰ nuance ce diagnostic. Elle met en évidence une diversité de profils de néo-éleveurs, allant d'entrepreneurs locaux à des acteurs traditionnels disposant de formes variées d'ancrage territorial. Ces acteurs combinent souvent présence directe et gestion déléguée des troupeaux.

- Nos propres recherches apportent également une nuance importante à l'hypothèse d'une domination exclusivement « par le haut ». Le schéma d'imposition verticale de directives contournant les réglementations locales apparaît en réalité plus complexe. Des négociations, médiations ou compromissions sont également notées au niveau terrain entre acteurs intermédiaires (intermédiaires traditionnels, administratifs notamment) et bergers par exemple.
- Il apparaît notamment que des acteurs de niveau intermédiaire, en particulier certains responsables militaires ou administratifs en poste dans les régions cibles de l'étude (ou ayant exercé dans les zones d'élevage) mobilisent et détournent diverses ressources pour s'insérer dans ces dynamiques. Ils s'appuient à la fois sur des ressources politiques (uniforme, autorité administrative, capacité de coercition normative) et des ressources matérielles (véhicules, et parfois accès à l'armement).
- Cette position permet aux acteurs intermédiaires propriétaires ou facilitateurs de prendre avantage d'une faible traçabilité des troupeaux et des transactions. Par ce biais, ces acteurs sont centraux dans les stratégies de dissimulation de capitaux et de contournement des régulations locales.

⁹ Ici, nous reprenons la compréhension du conflit comme « problème » ou « outil » de changement développée par, Sougnabé, P. & Reounodji, F. (2021). *Mécanismes de prévention et de gestion des conflits dans les zones d'intervention du projet ACCEPT*. Projet ACCEPT – Adapter l'accès aux ressources agro-pastorales dans un contexte de mobilité et de changement climatique pour l'élevage pastoral au Tchad. « A cet égard, les conflits peuvent dans leurs fonctions dynamiques être porteurs de changement (développement) pour les individus, les groupes ou les institutions tout entières »

¹⁰ Cécile Petitdemange & Chloé Violon. (2025). *Transhumance pacifique et inclusive dans le bassin du lac Tchad (PETRA) : Étude diagnostique — Néo-élevage et reconfigurations socioéconomiques dans le Mayo-Kebbi*. GIZ / Projet PETRA. janvier 2025.

Encadré 4. Enjeux spécifiques pour les aires protégées

Dans la périphérie du Parc National de Sena Oura, des conditions sécuritaires et de gouvernance dégradée, ainsi que d'une compétition pour l'accès aux terres et aux ressources encouragent des stratégies de protection soit par l'armement de bergers, soit par le recours à des intermédiaires issus de l'administration locale ou des forces de sécurité. Cette situation entraîne une conflictualité latente et manque de visibilité sur la détention réelle des troupeaux (souvent occultée).

Dans ce contexte, des initiatives pourront être engagées auprès de certains intermédiaires locaux ou de néo-éleveurs locaux et volontaires.

En revanche, les causes plus profondes de conflictualité et de contournement des réglementations sont liées à des éléments exogènes (gouvernance déficiente, tensions politiques) sur lesquelles les AP ont peu ou n'ont probablement pas de prise.

3 ECONOMIE POLITIQUE – CAMEROUN

3.1 Acteurs

Les acteurs du néo-élevage ne sauraient se réduire à des catégories figées.

Pour les acteurs stratégiques, le néo-élevage est un mode d'investissement économique parmi d'autres.

- ▶ Pour les acteurs intermédiaires, c'est une source de revenus et de consolidation d'influence.
- ▶ Enfin, les bergers/bouvier font face à des situations de précarité dans leur emploi, et à la nécessité de diversifier les employeurs et zones d'exercice.
- ▶ Les sections ci-dessous identifient des typologies au sein des trois niveaux de l'écosystème du néo-élevage.

3.1.1 Stratégiques

L'étude a identifié trois principales typologies. Ces typologies sont flexibles, interconnectées et non-figées.

Canal étatique/RDPC

Ce canal regroupe des propriétaires de cheptels directement liés aux réseaux gouvernementaux ou au parti majoritaire (RDPC). Cette catégorie inclut également des responsables institutionnels (notamment ministres ou agents de la haute fonction publique) et militaires en majeure partie basés à Yaoundé ou Garoua. L'échelle de dimensionnement de cheptels détenus de ces acteurs varie de centaines à des milliers de têtes. Ce positionnement permet à ces acteurs d'exercer une influence considérable sur les acteurs intermédiaires du bétail (facilitation, gestion), incluant administrations déconcentrées et services techniques.

Il en est ainsi des élus, des ministres et de hautes personnalités de la présidence qui disposent des cheptels sillonnant par saison la périphérie des aires protégées avec des incursions régulières. Certains ministres originaires de la région du Nord et de l'Extrême-Nord sont considérés, selon divers témoignages, comme de néo-éleveurs du fait d'une proximité culturelle avec des communautés installées depuis quelques décennies dans le Mayo-Rey, mais aussi à cause d'une proximité politique (RDPC) avec le Lamido de Rey. Des données de terrain indiquent que de hauts dignitaires de la république en fonction à la présidence posséderaient des troupeaux de bœufs acquis au cours de diverses transactions (dons, achats). Ces troupeaux stationnent sur les hauteurs de la région de l'Adamaoua avec des mouvements itinérants vers le sud du Parc National de Bouba Njidda.

Canal traditionnel/Acteurs liés au Lamidat

Étant donnée l'influence considérable du Lamido et du système de contrôle coutumier, des acteurs liés à la structure du Lamidat profitent des moyens et ressources permises par cette dernière. Cette structure met à disposition des moyens d'encadrement, contrôle et surveillance. En retour, le Lamidat prélève des taxes sur les produits issus de l'élevage.

Canal politique régional/Acteurs stratégiques implantés localement

Dans le Mayo-Rey, la pratique du néo-élevage par des membres du gouvernement et cadres de la haute administration procède d'une stratégie de consolidation de bases de soutiens politique par un contrôle, l'animation et l'investissement dans l'économie locale (Entretien, Tcholliré, commerçant, 7 février 2026).

3.1.2 Intermédiaires

Les intermédiaires jouent un rôle de facilitation et de mise en relation de propriétaires avec acheteurs et bergers. Par ailleurs, ils participent à l'orientation des troupeaux.



Figure 1 - : Marquage avec initiales du sarki saanu, Touboro

Intermédiaires Coutumiers/ Rôle d'encadrement

Ces intermédiaires constituent des points d'entrée pour l'accès au territoire, aux couloirs de transhumance et aux aires de pâturage (identifiés dans la section [Synthèse AEP](#)). Ces intermédiaires s'inscrivent dans un réseau traditionnel structuré sous l'autorité du Lamido, organisé autour de la Fada (cour des notables) où siège le sarkisanou, espace central de prise de décision. Au Nord du Cameroun, ce réseau s'appuie sur des relais locaux dotés d'un pouvoir d'administration délégué aux dogaris.

Les dogaris encadrent les responsables traditionnels de l'échelon villageois (ardos et djaoros décrits plus bas). Ils supervisent la collecte des taxes et des prélèvements en nature assurée par ces derniers. Les dogaris représentant le Lamido dans les localités de Tcholliré, Touboro et Madingring conservent une autonomie de gestion relative. Cette autonomie a notamment été observée sur le terrain dans les relations entre intermédiaires et bouviers évoluant dans les zones adjacentes aux AP.

Ardos-Djaoros/ Echelon local

Les chefs de village (djaoros) rendent compte aux dogaris territoriaux. Ils jouent un rôle central dans la médiation avec les néo-éleveurs et contribuent à une influence stabilisatrice par la circulation d'informations auprès des bergers et des bouviers. Les ardos jouent ce rôle de chefferie dans les villages constitués majoritairement d'éleveurs.

Les entretiens suggèrent que les ardos jouent un rôle important dans le dispositif local. Ils surveillent et référencent les connexions liées aux mobilités de transhumance, et en informent le Lamido et les dogaris.

Certains entretiens font également état de la compromission de certains ardos, facilitant des incursions intentionnelles dans les espaces protégés, notamment pour des groupes venant du Nigeria stationnés à proximité des localités de Sakgé, Gamba, Guidjiba ou Lunda, le long de l'axe Ngaoundéré-Garoua (Entretien, Garoua, conservateur, 11 février 2026).

Kalifa

Il s'agit des intermédiaires – non issus du système traditionnel - qui assurent la facilitation dans la gestion des cheptels néo-éleveurs. Les kalifas recrutent les bergers pour les néo-éleveurs, s'occupent des questions de nutriments complémentaires et de santé animale. Ils interviennent souvent en cas d'incidents graves (confiscation ou tuerie des bêtes, atteintes à l'intégrité physique des bergers, arrestation des bergers...) (Entretien, Mayo-Rey, vétérinaire, 6 février 2026). Cette catégorie regroupe des profils variés : vétérinaires en activité ou retraités, proches et amis résidant dans la zone, mais aussi des membres de communautés locales qui souhaitent se constituer en kalifa pour les bénéfices qu'ils en tirent. Ces bénéfices incluent des dividendes touchés de la part des néo-éleveurs pour leurs prestations d'intermédiation. Par ailleurs, ce statut est décrit comme apportant une reconnaissance sociale importante à l'échelon local. Ils sont nombreux, car choisis par chaque néo-éleveur en fonction de leurs relations personnelles.

Services techniques

Les services techniques de la faune et de l'élevage – notamment les délégations départementales du ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA, Cameroun) et les antennes locales de la Direction de la Faune et des Aires Protégées (DFAP, Tchad/ MINFOF) – complètent le paysage des acteurs influençant l'écosystème du néo-pastoralisme dans la zone.

Ces services représentent les bras techniques de l'État. Ils sont chargés de la régulation, du contrôle sanitaire, de la surveillance des ressources fauniques et de l'appui aux filières pastorales. Leur rôle devrait, en principe, assurer une cohérence entre protection des ressources, encadrement des pratiques d'élevage et gestion des mobilités pastorales.

Toutefois, ils sont décrits comme opérant de manière cloisonnée, avec des chaînes d'intervention et des priorités qui se juxtaposent plus qu'elles ne se complètent. La coordination stratégique demeure limitée, malgré la convergence de leurs mandats sur des enjeux communs.

Par ailleurs, les consultations locales montrent qu'il existe une dissonance entre les attributions formelles et réglementaires des services du MINFOF et du MINEPIA et leur influence réelle sur la prise de décision locale. Les fonctions du MINFOF portent principalement sur l'aménagement du territoire, et le lien avec les AP. En cela, il assure un rôle crucial dans la gestion et l'aménagement de l'espace. Les prérogatives du MINEPIA sont principalement axées autour de la gestion pastorale. Le tableau ci-dessous suggère que la gestion des intérêts pastoraux par le MINEPIA dans les zones ZIC et autour des AP confère à ses représentants une influence plus marquée sur la prise de décision locale.

Tableau 2. Mandat et influence des services techniques (MINFOF et MINEPIA)

	Mandat réglementaire	Influence locale
MINFOF	▪ Tutelle et gestion des principales aires protégées ▪ Élaboration et suivi des plans d'aménagement des territoires ▪ Délimitation et supervision des ZIC ▪ Gestion des écogardes et lutte anti-braconnage ▪ Coordination avec les autorités administratives et traditionnelles	▪ Présence institutionnelle visible, mais influence locale jugée limitée du fait d'un faible impact direct sur les revenus des populations ▪ Perception communautaire souvent associée aux restrictions d'accès aux aires protégées et aux contrôles ▪ Des sessions de sensibilisations menées auprès de groupes d'éleveurs, mais souvent à impact limité ▪ Faible ancrage des services de conservation dans les représentations locales des populations et des bergers, les services du MINEPIA et les autorités traditionnelles étant généralement perçus comme plus proches des réalités pastorales
MINEPIA	▪ Organisation, réglementation et contrôle de la transhumance ▪ Sécurisation des espaces pastoraux ▪ Aménagement des infrastructures pastorales ▪ Prévention des conflits agro-pastoraux ▪ Élaboration des pistes à bétail et encadrement des mobilités pastorales ▪ Appui aux négociations locales autour des pâturages ▪ Participation aux mécanismes de médiation agro-pastorale	▪ Fort maillage territorial des services du MINEPIA au sein des ZIC et espaces pastoraux (délégations, centres vétérinaires et zootechniques) ▪ Fourniture de services vétérinaires et présence d'infrastructures pastorales (pistes à bétail, marchés à bétail) issues d'investissements étatiques, communaux et communautaires ▪ Forte proximité avec les acteurs pastoraux du fait du poids économique de la filière élevage ▪ Les activités pastorales mobilisent une population nombreuse et des réseaux influents (chefferies traditionnelles, grands éleveurs, commerçants, courtiers, intermédiaires et bergers), générant des flux financiers importants au niveau local (Entretien, Rey Boubba, profil à compléter, 3 février 2026)

Commerçants et acteurs de marchés locaux



Figure 2 - Discussions sakaina/ bergers, Marché de Krout - Février 2026

Les marchés à bétail sont des espaces de rencontre et de transaction entre commerçants et transporteurs. Au sein de la chaîne fonctionnelle des acteurs, le **sakaina** constitue le principal agent facilitateur pour les opérations de vente et d'achats. De ce fait, il dispose informellement d'une autonomie dans la chaîne pastorale, parfois utilisée pour générer des gains financiers sur les marges dégagées.

Ils peuvent également servir de prête-nom, permettant la dissimulation de l'identité de certains néo-éleveurs (Entretien, Garoua, magistrat, 4 février 2026). Ces marges peuvent être plus élevées lorsque les néo-éleveurs cherchent à rester discret en adoptant une gestion fortement déléguée. Pour les organisations pastorales (représentant les intérêts des éleveurs à différentes échelles), ils constituent des informateurs clés sur la provenance et la destination du bétail.

Les commerçants peuvent cumuler deux fonctions : acheteurs de bétail et intermédiaires pour le pâturage, illustrant le rôle déterminant des niveaux intermédiaires. A ce titre, les propriétaires demeurent les principaux décideurs des investissements/ventes. Mais à l'échelon tactique, les intermédiaires basés sur le terrain peuvent influencer ces décisions par leur connaissance du contexte et leur présence sur le terrain.

3.1.3 Locaux

Bergers sédentaires/locaux sédentaires et semi-sédentaires

Les bergers sédentaires et semi-sédentaires locaux font paître les bétails des néo-éleveurs dans leurs environnements immédiats. Des incursions régulières sont notées dans les aires protégées du Parc National Boubou-Njidda.

De par leur implantation locale, ces bergers sont davantage susceptibles d'anticiper les risques en collaborant avec les acteurs de l'autorité traditionnelle et les services techniques de l'élevage. Les bergers disposant d'une implantation locale et d'une connaissance du terrain sont généralement préparés à s'annoncer et à rendre visite aux acteurs sus mentionnés. Les intermédiaires ont des ressorts communautaires. Quand ils sont employés par les néo-éleveurs, les bergers sont équipés de manteaux, lampes solaires, bottes, téléphones Android, de couchage, d'alimentation et d'éclairage nocturne. (Entretien, Rey Boubou, autorité traditionnelle du Lamidat).

Bergers encadrant de troupeaux/ Transhumants internes

Leur activité relève d'une pratique ancienne, culturellement intégrée dans les usages de pastoralisme. Ce type de berger appartient aux communautés traditionnelles d'éleveurs, comportant de valeurs transmises entre générations de bergers. L'hypothèse posée par nos chercheurs est que, de la même manière que les bergers semi-sédentaires, les bergers de cette activité d'élevage sont familiers des codes de conduite et des conventions locales qui régissent la transhumance. Cette catégorie de bergers est présentée comme anticipant les risques en collaborant avec les acteurs de l'autorité traditionnelle et les services techniques de l'élevage.

Bergers encadrant des troupeaux transhumants/ Transfrontaliers

Les entretiens suggèrent que des bergers transhumants venus du Tchad et du Nigeria traversent la zone par des passages souvent clandestins, notamment via Touroa et d'autres pistes d'entrée vers les parcs. Ils seraient impliqués dans des affrontements occasionnels avec les forces de sécurité et les écogardes. Leur armement resterait limité, principalement composé d'arcs et de flèches, avec quelques cas rapportés mais non vérifiés de présence d'armes à feu. Les entretiens indiquent également un encadrement insuffisant de la part des propriétaires de troupeaux ou de leurs intermédiaires, et un défaut d'information sur les règles locales, ce qui contribuerait aux tensions observées (Entretien, Mayo-Rey, notable, 5 février 2026).

Bergers occasionnels

Les entretiens indiquent l'existence de bergers occasionnels recrutés parmi les jeunes vivant à proximité des grands marchés à bétail de Kélo et Pala au Tchad, ainsi que d'Adoumri, Ngong et Touboro au Cameroun. Ces

bergers sont mobilisés de manière temporaire pour convoier les troupeaux d'un marché à un autre, selon un système de rotation.

Illustrant ce système de rotations, les grands commerçants achètent notamment des bovins à Pala et dans les marchés voisins au Tchad, puis rémunèrent ces bergers pour conduire les animaux vers les marchés camerounais d'Adoumri, Lagdo, Bibemi ou Ngong, en empruntant parfois des itinéraires traversant des ZIC situées à proximité des aires protégées.

Du fait de leur faible expérience, ces bergers disposent généralement de degrés de formation limités et d'une connaissance réduite des pratiques locales, ce qui peut affecter leur marge d'autonomie dans les zones traversées. Leur rémunération est établie en fonction de la distance, par exemple 2 000 FCFA par bête entre Pala et Adoumri, malgré des conditions de travail présentées comme difficiles.

Orpailleurs locaux

Les entretiens suggèrent que des orpailleurs artisanaux, actifs dans les deux aires protégées, réinvestissent une partie de leurs revenus dans l'élevage. Les activités d'orpillage artisanal sont anciennes dans la zone de l'étude. En 2018, on dénombrait dans et autour des parcs nationaux de la Bénoué et de Bouba Njida, une trentaine de sites d'orpillage impliquant plus de 7 000 orpailleurs clandestins (Aoudou & al, 2018). Des orpailleurs achètent des bêtes sur les marchés locaux et se constituent des cheptels, confiés pour la gestion quotidienne aux populations riveraines. Des échanges avec un responsable local du BIR indiquent également une porosité entre milieux pastoraux et certains réseaux criminels opérant à proximité des AP. Ces pratiques illustrent l'usage du bétail comme mode de dissimulation de capital (Entretien, Garoua, officier BIR, 3 février 2026).

3.2 Espaces

À travers les entretiens réalisés, nous avons identifié plusieurs types d'espaces éclairant l'impact potentiel du néo-élevage sur les aires protégées. Ces espaces peuvent être sources de tension ou constituer des itinéraires d'incursions sur les AP. Ils peuvent à l'inverse constituer des points d'intérêt pour des opérations de médiation avec les gestionnaires d'AP. Cette sélection géographique n'est pas exhaustive, elle permet de dessiner des tendances qui devront être consolidées.

3.2.1 Zones d'incursion prioritaires

Les zones de tensions recouvrent les espaces de passage et de pâturage des cheptels au contact des Zones d'Intérêt Cynégétique (ZIC) ou des AP. Elles traduisent l'état complexe des relations entre les éleveurs surtout transhumants et les gestionnaires des aires protégées dans la partie septentrionale du Cameroun.¹¹

Modes officiels de coordination sur les espaces

Les modes d'interaction entre bergers, autorités locales et autorités traditionnelles varient. Dans le cas des cheptels relevant de la filière du néo-élevage, les bergers en transit s'annoncent généralement soit par l'intermédiaire de leurs relais, soit directement.

Ce contact initial en amont de l'arrivée des troupeaux permet aux autorités coutumières et administratives d'anticiper toute situation de conflit (usage de l'espace, des ressources). Enfin, ces contacts servent à informer les bergers des itinéraires à suivre. De manière plus générale, il s'agit également d'une acceptation tacite de l'autorité coutumière ou formelle de la part des bergers.

Il existe également des situations où les néo-éleveurs prennent eux-mêmes contact avec les sarkisanou ou les dogaris pour annoncer leur arrivée. Ces interactions sont néanmoins marquées par des irrégularités intentionnelles ou liées à un manque de familiarité de ces derniers avec le contexte et ses pratiques.

Contournement des modes officiels de coordination

Des incursions de troupeaux sont régulièrement notées dans ces espaces. Ces incursions sont liées à des divagations involontaires ou intentionnelles. Ces dernières sont liées au fait que les Aires Protégées présentent un

¹¹ Gonné, Bernard. « Transhumance et gestion des aires protégées au Nord-Cameroun : de la confrontation à la concertation ? ». Revue de Géographie du Cameroun, vol. 14, n°2, 2020, pp. 85-102.

profil en ressources favorable à l'entretien du bétail – donnant lieu à des dégradations ou à des feux de brousse permettant de régénérer les terres.

- Dans le cas des incursions intentionnelles, les enquêtes suggèrent qu'elles sont en large partie liées à des arrangements entre bergers et/ou éleveurs d'une part, intermédiaires coutumiers d'autre part.
- D'autres incursions seraient intentionnelles mais non coordonnées. Elles résultent de l'impossibilité de coordonner et de surveiller l'ensemble des accès aux AP, ainsi que d'un manque d'information ou de respect des pratiques pastorales (coutumières ou réglementaires).

Selon les entretiens menés avec un ancien conservateur du parc national de Bouba Njidda et des données fournies par le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT)¹², les ZIC les plus touchées sont : ZIC 11 (fortement touchée), 12, 17, 20, 21, 23 (située à 13km de la frontière tchadienne).

Les zones situées le long de la route nationale n°1 entre Ngong et Mbé. Ici, des troupeaux des néo-éleveurs transhumants y sont stationnés attendant de faire des incursions nocturnes dans le PNB (Entretien, Garoua, conservateur, 14 février 2026).

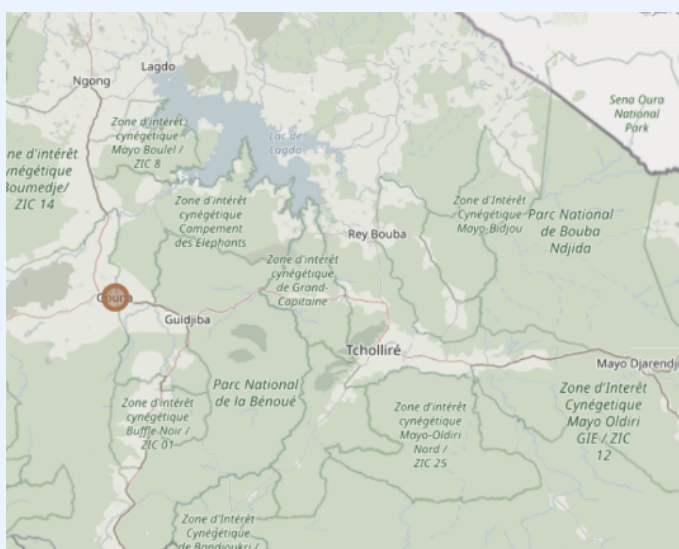
Ces zones sont impactées en raison de la forte convergences de différents types de bétails :

- Nouveaux élevages locaux contrôlés par des populations agricoles locales.
- Transhumants internes en provenance des régions de l'Extrême-Nord, Nord et de l'Adamaoua
- Transhumants transfrontaliers Tchad-Nigeria-Niger.
- Transnationaux : En partance du Nigeria, entrant au Cameroun via le Faro. Traversant le PNB en direction des pâturages du parc national de Bouba Njidda. Ils sont fréquemment décrits comme particulièrement coercitifs et susceptibles d'entrer en confrontation avec les éco-gardes et les unités militaires déployées dans les aires protégées.

Encadré 5. Étude de cas de Gouna

Le village est situé sur l'axe Garoua-Ngaoundéré. Les entretiens indiquent que le chef local reçoit régulièrement des propriétaires de bétail nigériens pour négocier le "passage" de leurs cheptels dans la zone.

En réalité, des arrangements précédant l'arrivée de la saison de transhumance, visent à faciliter les incursions nocturnes dans les parcs. Selon des sources de terrain, le chef local finaliserait un accord officieux avec certains éco-gardes et parfois le dogari territorialement compétent.



3.2.2 Espaces de transit transfrontaliers

La zone frontalière est décrite comme un espace particulier. Les éléments recueillis indiquent une ingénierie sociale spécifique, animée par des réseaux de facilitateurs et d'intermédiaires.

Mobilité Niger-Nigeria vers le Cameroun

Concernant la transhumance issue du Niger et du Nigeria, les informations rapportées mentionnent une mobilité transfrontalière animée par la tribu des Ouda. Ces transhumants viennent du Niger et du Nigeria. Les troupeaux provenant du Nigeria stationnent dans les villages situés entre Mbé et Gouna. Ils seraient précédés par la visite de

¹² MINEPAT. (2023). Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire du Nord, 2023.

néo-proprétaires qui viennent négocier leurs passages auprès des chefs locaux et des dogaris (Entretien, Garoua, conservateur, 14 février 2026).

Dans certains cas, des passages non déclarés sont également rapportés. Ces passages effectués de nuit sont décrits comme étant encadrés par des bergers armés. Contrairement aux modes de passages explicités plus haut, ces passages seraient effectués sans coordination préalable avec les sarkisanou, dogaris.

D'autres bergers occasionnels appartenant à d'autres groupes ethniques locaux (Mambay, Guidar, Fali notamment) assurent la connexion entre le Cameroun, le Tchad et le Nigeria à travers le corridor Guider-Bibemi-Mayo Rey dont l'itinéraire permet aux néo-éleveurs de fréquenter les marchés à bétail de Guider, Pitoa, Garoua, Baila, Djalingo, Adoumri (AFD, 2025, p. 65).

Mobilité Tchad vers le Cameroun

À la frontière avec le Tchad, une grande majorité de bergers appartiennent à l'ethnie Lamé (peuple transfrontalier entre les deux pays). Ils partent des marchés de Pala et environs où des commerçants tchadiens et camerounais achètent du bétail pour le revendre dans les marchés du Cameroun (Entretien, Adoumri, bergers, 14 février 2026).

Pour l'axe Tchad – Cameroun, la transhumance des néo-éleveurs en provenance du Tchad est présentée comme plus respectueuse des codes et usages locaux. Des conflits opposant des bergers aux écogardes ont cependant été rapportés dans des entretiens avec des responsables du Parc National de Bouba Ndjidda. Par ailleurs, ces témoignages sont à corréliser avec l'évaluation de responsables du BIR interrogés, attestant d'une porosité entre bergers et milieux criminels impliqués dans des actions de trafic et de kidnapping dans la zone des parcs (Entretien, Rey Bouba, profil à compléter, 2 février 2026).

Ces allégations d'un responsable sécuritaire sont corroborées par d'autres données issues de rapports spécialisés sur l'insécurité dans la zone. Selon Global Initiative against Transnational Organized Crime (août 2023), le département du Mayo-Rey a enregistré à lui seul près de 750 cas de kidnapping entre 2019 et 2023. Dans plusieurs cas, ces enlèvements qui se déroulent dans les parcs nationaux ont bénéficié de soutiens de bergers ou d'éleveurs en termes d'informations, de logistique, d'armement ou de refuge (ADF, 2024).

L'un des points de passage les plus pratiqués par les bétails de néo-éleveurs est le marché de Touboro. À Touboro, des comptes rendus signalent une influence marquée de facilitateurs et d'entrepreneurs tchadiens. Dans l'ensemble, les itinéraires de circulation mettent en contact les localités de provenance comme Pala, Kelo, Padarmé vers celles d'accueil de Touboro, Mamboré, Madingring.



Figure 3 - Espace de transaction/ Marché de Touboro - Crédit: GIST Research

Mobilité interne

Les entretiens menés dans la zone de Touboro suggèrent que le bétail de néo-éleveurs domestiques (camerounais) traversent rarement les frontières vers le Tchad. Cependant, certains entretiens ont noté que certains transhumants nationaux transitent vers le Tchad pour pénétrer directement dans le parc national de Bouda Njidda en évitant la supervision de services vétérinaires, autorité traditionnelle et le paiement de taxes.

3.2.3 Principales zones de marchés et d'échanges

Adoumri



Figure 4 - Marché de bétail d'Adoumri, Février 2026 - Crédit: GIST Research

Le marché hebdomadaire d'Adoumri est l'un des plus fréquentés de la région du Nord. Il est un carrefour entre vendeurs et acheteurs des régions du Nord, de l'Extrême-nord et du Tchad. C'est un marché principal qui parachève une série de transactions à partir des marchés à bétail secondaires de Kelo – Pou – Sarka - Pala (Tchad) et Pitoa, Figuil, Mayo-Rey, Lagdo (Cameroun).

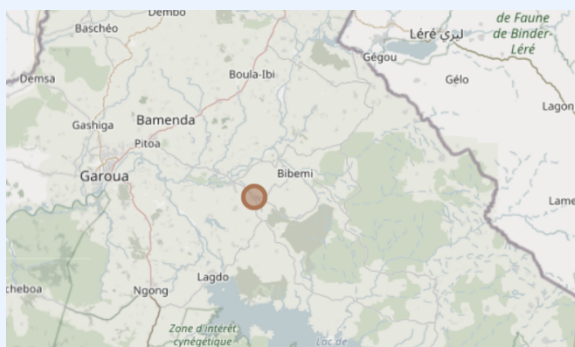
C'est un marché structurant du néo-élevage parce que plusieurs grands éleveurs et néo-éleveurs communautaires vendent leurs bétails aux grands commerçants et grands bouchers. Il permet aussi la rencontre du bétail des néo-éleveurs du Tchad avec les acheteurs au Cameroun.

Le marché à bétail d'Adoumri constitue un point d'observation de la filière néo-élevage. Par l'intensité des activités qu'il génère, le néo-élevage se déploie dans une chaîne économique pastorale où vendeurs traditionnels et néo-éleveurs, acheteurs locaux, régionaux et internationaux, intermédiaires (sakaina, kalifa), bergers

traditionnels et occasionnels, travailleurs du marché (dockers, gardiens), commerçants vétérinaires et des aliments animaux, restaurateurs se rencontrent et tirent profit de la filière. C'est un marché animé par le néo-élevage grâce aux nombreuses activités qu'il a produites.

Encadré 6. Témoignage – Berger d'origine tchadienne, Adoumri

Hissein H. est un berger arabe d'origine tchadienne, âgé d'environ 70 ans, que tous considèrent comme un vétéran de l'accompagnement des troupeaux. Il exerce ce métier depuis plus de 40 ans, entre le Tchad et le Cameroun, ainsi que, de manière plus occasionnelle, en RCA. Au fil de cette longue expérience, il a parcouru de nombreux itinéraires qu'il résume ainsi : Sarh – Moundou – Kélo – Pou – Sarka – Pala (Tchad) – Mambéré – Bibémi – Adoumri (Cameroun). Il se souvient qu'Adoumri était, dans les années 1990, un marché particulièrement attractif pour les commerçants nigériens venus y acheter du bétail. En raison de l'insécurité, plusieurs commerçants connus, parmi lesquels Ndarani et Madjo, ont ensuite été tués par des coupeurs de route. À cette époque, le marché d'Adoumri pouvait accueillir entre 8 000 et 10 000 têtes de bétail par marché hebdomadaire. Aujourd'hui, il est principalement fréquenté par des commerçants camerounais et tchadiens, avec un volume estimé entre 2 000 et 3 000 têtes par marché.



Le marché d'Adoumri a permis l'immigration progressive et l'installation d'une communauté arabe dont il fait partie. Ce sont de grands éleveurs qui servent aussi d'intermédiaires à des néo-éleveurs au Tchad. Leurs bétails font une transhumance interne en direction du Mayo-Rey chaque année. Depuis des années, il a de bonnes relations avec les commerçants de bétail dont certains sont des néo-éleveurs.

Touboro

Le marché à bétail de Touboro constitue un hub sous-régional qui consolide les transactions issues des autres marchés frontaliers. Selon les observations menées par l'équipe de recherche, ce marché abrite tous les samedis plus de 3000 têtes de bœufs et environ 170 camions embarquant au moins 30 têtes chacun tous les samedis et dimanche. Les néo-éleveurs du Tchad et du Cameroun s'y rencontrent pour vendre ou acheter du bétail qui est embarqué vers le sud du Cameroun. Si hier, le marché était régi par un ordre de fonctionnement autour des dogaris et autres auxiliaires du lamido de Rey Boubou, aujourd'hui, avec le recul de l'autorité du lamido, les néo-éleveurs y occupent une place importante, faisant de Touboro une plaque tournante de l'élevage d'investissement.

Plusieurs grands commerçants en provenance du Tchad sont des néo-éleveurs. Ils disposent d'infrastructures privées de néo-élevage (parc, abreuvoir...) et de personnels dédiés (bergers, délégués...). En outre, le marché constitue le point de départ du bétail des néo-éleveurs en direction du sud du pays. Grâce à l'insertion des néo-éleveurs, le marché de Touboro s'est dynamisé dans un maillage territorial plus large connectant le Tchad, le Cameroun, le Gabon, le Congo et la Guinée équatoriale.

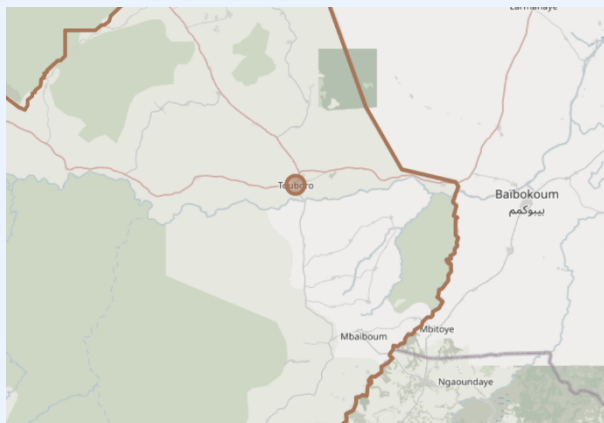
1. Influence du Lamidat contestée

Touboro présente une configuration spécifique au sein du Mayo-Rey, caractérisée par un affaiblissement relatif de l'influence du lamidat de Rey Bouba. Cette évolution s'inscrit dans une double dynamique de contestation clairement identifiable.

D'une part, une contestation politique, structurée autour des réseaux du parti Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP), en opposition aux réseaux locaux du RDPC.

D'autre part, une contestation sociale et culturelle, marquée par des tensions récurrentes entre certains segments de la société civile locale et le système du lamidat.

Cette double opposition contribue à une remise en cause progressive des systèmes d'autorité traditionnels.



2. Effets sur la structuration de filière

Les données collectées suggèrent une baisse marquée du prélèvement des taxes dues au lamido dans la zone de Touboro. En parallèle, le secteur de l'élevage apparaît plus faiblement structuré, du fait d'une moindre implication des mécanismes de contrôle du Lamidat.

Cette désorganisation a favorisé un réinvestissement progressif par des intermédiaires tchadiens, notamment à travers des délégués d'exportateurs impliqués dans la réorganisation du marché à bétail. Les liens avec les médiateurs communautaires classiques, en particulier le sarkisanou, sont maintenus mais de manière plus marginale. Les services vétérinaires conservent un rôle fonctionnel, notamment pour les campagnes de vaccination biannuelles.

3. Conséquences pour les aires protégées (AP)

Pour les aires protégées, Touboro constitue un espace d'intervention moins structuré et moins lisible. Les circuits d'influence sont plus fragmentés, les interlocuteurs habituels moins centraux, et les relais communautaires classiques moins systématiquement opérants. Dans ce contexte, des interlocuteurs locaux devront être identifiés. Par ailleurs, un positionnement perçu comme trop aligné avec le lamidat sera susceptible de limiter les opportunités de médiation, notamment auprès des éleveurs et des acteurs politiques locaux.



Figure 5 - Camions de transport immatriculés dans la région du Littoral (Douala) - Crédit: GIST Research

Ngong

Situé sur l'axe routier Garoua-Ngaoundéré, le marché à bétail de Ngong est prisé par différents types d'éleveurs. Il est d'autant attractif qu'il offre des facilités de transport immédiat vers le sud du Cameroun. Il s'ouvre aussi sur le Nigeria, en connexion avec celui de Touroua à la frontière. La localité de Ngong est un grand pôle d'agriculteurs qui réinvestissent massivement dans l'élevage.

Ici, les néo-éleveurs présents sont d'abord issus des communautés voisines d'agriculteurs. Ensuite, des néo-éleveurs venus des localités de Garoua, Guider, Lagdo, Damsa et autres s'y déploient pour revendre leur bétail. Les acheteurs sont des grands commerçants en provenance de Garoua, Maroua, Ngaoundéré, Yaoundé, Douala ainsi que de grands bouchers.

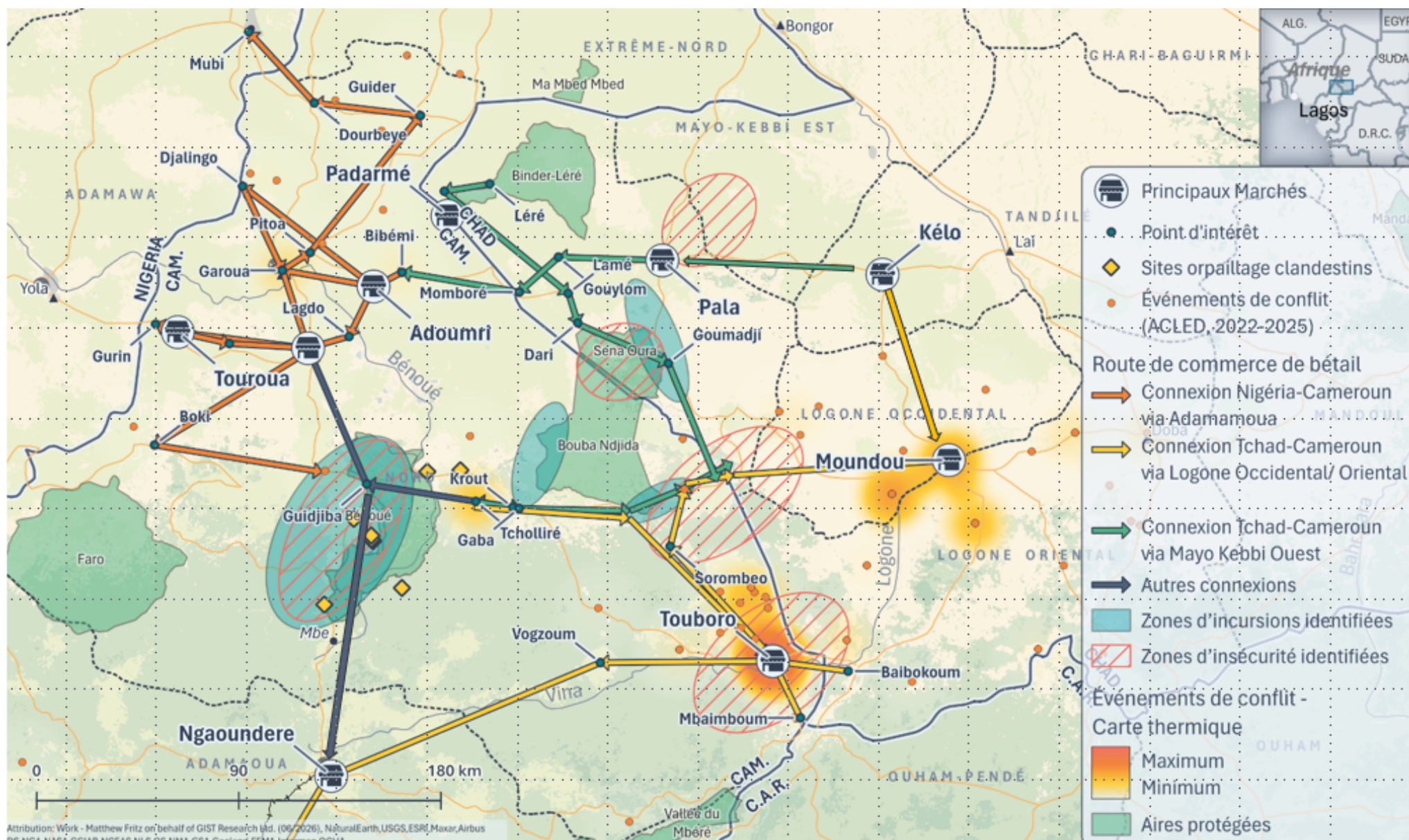
Comme d'autres marchés principaux, celui de Ngong offre des avantages comparatifs intéressants pour les néo-éleveurs : accès facile, embarquement aisé des bêtes, disponibilité des acheteurs externes, coût avantageux.

Touroua

Du fait de sa position géographique à la frontière avec le Nigeria, le marché à bétail de Touroua est singulier. Il est la porte d'entrée des éleveurs en provenance du Nigéria, parmi lesquels de nombreux néo-éleveurs. Ils sont connaisseurs de la zone étant donné qu'ils envoient leurs bêtes paître aux alentours des aires protégées de la zone.¹³

Le marché sert aussi d'opportunité pour des arrangements préalables à la transhumance des troupeaux des néo-éleveurs de la saison suivante dans le Mayo-Rey. La majorité des néo-éleveurs sont des Nigériens qui transhumant aussi autour des aires protégées. Le marché sert donc de centre d'approvisionnement en médicaments vétérinaires, aliments nutritionnels des animaux. Il constitue un cadre de planification pour la pénétration des troupeaux néo-éleveurs en provenance du Nigeria vers les aires protégées du Nord. Par la suite, le marché de Touroua approvisionne ceux de Ngong et Gouna en bœufs

¹³ Les localités de Gouna, Sakge, Lunda, Guidjiba, Gamba, entre carrefour Poli et Gamba, situées sur le flanc ouest du Parc National de la Bénoué servent de bases de pâturage avant des incursions dans les aires protégées (interview, Garoua, 14 février 2026)



Encadré 8. Notes cartographiques

À l'échelle régionale, les passages de bétail suivent principalement l'axe de commercialisation Tchad–Nigéria.

Cet axe traverse le Cameroun via plusieurs marchés relais, notamment Touboro, Ngong, Adoumri et Touroua.

Trois principaux centres de gravité peuvent être identifiés

- **Touboro** : La zone est un espace de passage transfrontalier et un point de contact entre acteurs tchadiens et camerounais. La localité accueille un marché important. Les entretiens mentionnent également une insécurité marquée, en partie liée à sa fonction de point de passage transfrontalier.
- **Guidjiba** : La zone constitue Nœud de passage reliant les réseaux de transport Tchad, Cameroun et Nigéria. Des incursions régulières dans le parc national de la Bénoué y sont signalées, et la zone est marquée par une insécurité, notamment sur les axes de transport.
- **Adoumri** : Ce marché joue un rôle de relais. La localité constitue notamment un point de connexion du bétail tchadien vers les marchés nigériens.

Trois principaux espaces d'incursion prioritaires sont identifiables

Ces trois axes correspondent avec les principales routes de transport du bétail. La cartographie ne peut toutefois être considérée comme définitive. Les incursions de troupeaux dans les aires protégées constituent un phénomène par nature évolutif. Ils sont définis par des calculs d'opportunités sur l'accessibilité ou la présence de pâturage d'une part, et des négociations locales avec facilitateurs et acteurs intermédiaires d'administrations traditionnelles ou formelles d'autre part.

- Nord et est de Sena Oura : axe reliant Léré à Djemadjou.
- Sud et ouest de Bouba Ndjidda : axe Djemadjou–Tcholliré.
- Ouest de la Bénoué : RN1 / axe Mbé–Guidjiba.

Quatre principaux espaces d'insécurité à proximité des parcs

L'insécurité ne concerne pas uniquement les éleveurs, mais également les populations agricoles et les usagers des axes de connexion entre Ngaoundéré, Garoua et l'Extrême Nord du Cameroun. Cette cartographie combine des informations issues des entretiens réalisés dans le cadre de l'étude et des sources externes référencées dans le rapport.

- **Touboro** : La zone est caractérisée par d'importants flux de bétail et par une forte porosité transfrontalière. L'insécurité est devenue un enjeu politique, le Maire de Touboro - opposant au parti majoritaire RDPC - appelant un renforcement du dispositif sécuritaire de l'Etat dans la zone.
- **Périphérie du Parc National de Sena Oura** : Cet espace décrit comme marqué par une gouvernance dégradée, une compétition pour l'accès aux terres et aux ressources, ainsi que par des stratégies d'armement et de protection des troupeaux. Les entretiens mentionnent également des cas de kidnapping et de vols de bétail. Le parc est présenté comme une zone de repli pour des groupes armés opérant dans la zone plus élargie du Nord du Mayo Kebbi Ouest et au Mayo Kebbi Est. Ces deux zones ayant connu une hausse considérable d'actes de kidnapping que la recherche date de 2015 – avec une hausse considérable depuis le début des années 2020..¹⁴
- **Département du Mayo-Rey** : La zone est présentée comme fortement touchée par les kidnappings, les vols de bétail et les circulations associées à des réseaux criminels. Les entretiens de terrain mentionnent notamment le secteur de Madingring.
 - **L'axe Carrefour Guidjiba – Djala – Dogba – Sakgé – Gam** est régulièrement exposé à des actes d'enlèvement contre rançon. Les entretiens signalent une porosité à l'échelle locale et

¹⁴ Berks, M., Haidara, B., Neneck, A.-K. & Tondandi, A. (2025). *The Regional Threat of Kidnappings in South-west Chad*. Bonn: Bonn International Centre for Conflict Studies (BICC), Policy Brief.

opérationnelle entre certains bergers ou bouviers et des groupes criminels actifs dans la zone des parcs.

- **La périphérie de Tcholliré/ZIC 25** est décrite comme exposée à l'activité de groupes criminels armés menant des activités de kidnapping. Les entretiens indiquent que ces incidents seraient souvent sous-reportés dans les statistiques officielles. La zone est notamment couverte par les effectifs du 4e BIR dans le cadre de ses opérations de sécurisation. Cependant, les informations recueillies mentionnent également des difficultés de surveillance dans certaines zones.

3.3 Moyens : modes d'action favorisant des stratégies de contournement par les réseaux du néo-élevage

De par son caractère décentralisé et la marge de manœuvre accordée aux acteurs intermédiaires, professionnels du pastoralisme ou intermédiaires traditionnels, les nouvelles formes d'élevage peuvent donner lieu à des stratégies de contournement des régulations ou pratiques coutumières. Ces stratégies de contournement peuvent être encouragées par les propriétaires eux-mêmes, ou favorisées par le contrôle qu'exercent les échelons intermédiaires eux-mêmes. **À ce titre, le degré d'implication des propriétaires de bétail varie d'un soutien direct (répandu), d'une acceptation tacite (probable pour des propriétaires éloignés du terrain) à une méconnaissance de ces pratiques – bien qu'une méconnaissance complète soit peu probable.**

Ainsi, les consultations locales ont mis en exergue les déterminants de pratiques de contournement et d'arrangements entre bergers/bouviers et intermédiaires pastoraux donnant lieu à des incursions dans les AP. Ces contournements s'exercent à plusieurs échelles et visent différents dispositifs de contrôle autour des aires protégées. Ils concernent les services de conservation, notamment les éco-gardes, mais également les services vétérinaires chargés du suivi sanitaire et de la perception de taxes liées au bétail. Ils touchent aussi les comités de faune et les mécanismes locaux de vigilance assurés par certains chefs traditionnels et dogaris, en violation des codes et conventions locales. Enfin, plusieurs interlocuteurs ont signalé des stratégies visant à éviter les contrôles exercés par les forces de sécurité, notamment le BIR opérant dans la zone du Parc National de Bouba Ndjidda.

3.3.1 Echanges commerciaux et traitement des bergers encore largement informels

Traitement des échanges commerciaux en lien avec le bétail

Espace frontalier Cameroun-Tchad :

Les échanges liés à la vente-achat de bétail se font en numéraire, y compris pour des sommes considérables. Les entretiens suggèrent en effet une grande volatilité des acteurs de marchés et un manque de confiance entre ces derniers. Ce manque de confiance exige un échange immédiat.

Espace frontalier Nigeria-Tchad :

Les échanges liés à la vente-achat de bétail – principalement en numéraire, peuvent également adopter d'autres moyens, y compris hawalas.¹⁵ Cette diversification des modes de paiements est notamment liée à l'existence de marchés plus diversifiés, structurés et intégrés.

À l'échelon local, l'opacité du système, renforcée par une gestion décentralisée des troupeaux et par l'usage dominant de paiements en numéraire, favorise des stratégies de cooptation d'acteurs locaux par les propriétaires ou leurs intermédiaires. Ce mode de fonctionnement facilite le développement de relations informelles qui peuvent contourner ou affaiblir les cadres de régulation existants.

Évolution du paiement en nature vers un paiement numéraire par le biais d'intermédiaires

Une évolution notable a été notée entre bergers traditionnels et bergers professionnalisés sous l'influence du néo-élevage. Les paiements traditionnels du propriétaire vers les bergers, traditionnellement prélevés sur le cheptel (lait) et en nature (à hauteur de 1 taurillon/trimestre) ont évolué vers un traitement numéraire.

Le néo-élevage a également entraîné une distinction entre bergers recrutés sur base communautaire (à hauteur de 500 CFA / tête / mois ou approximativement 10-15000CFA) et bergers professionnels recrutés sans attache

¹⁵ Système informel de transfert d'argent reposant sur des intermédiaires de confiance, permettant des transactions rapides, discrètes et transfrontalières, souvent sans recours aux circuits bancaires formels.

communautaire (à hauteur de 1000 CFA/tête/mois ou approximativement 25-30000CFA). Ce système atteste de moyens supérieurs dédiés par les nouveaux acteurs de l'élevage dans son format décentralisé, non communautaire.

3.3.2 Des systèmes de traitements financiers opaque favorisant des stratégies de cooptation et de contournement des cadres réglementaires

À l'échelon local, l'opacité du système est renforcée par une gestion décentralisée des troupeaux et par l'usage fréquent de paiements en numéraire. Elle favorise des stratégies de cooptation d'acteurs locaux par les propriétaires ou leurs intermédiaires. Ce mode de fonctionnement facilite le développement de relations informelles qui peuvent contourner ou affaiblir les cadres de régulation existants.

Le recours à des intermédiaires dans le paiement des bergers

Plusieurs formats de relations existent entre propriétaires, intermédiaires et bergers. Dans la majorité des cas rencontrés, les intermédiaires communautaires, kalifas ou ardos, voire chefs de village ont la charge de procéder au paiement des bergers au nom des propriétaires. Cette médiation se fait le plus souvent par des transferts de mobile money conventionnels. Ce système est relativement classique au regard des pratiques locales mais renforce l'opacité de la chaîne financière liant propriétaires et bergers. A cet égard, ce système confirme le rôle clé des intermédiaires (communautaires, Khalifas) dans la compréhension et la maîtrise de l'économie pastorale à l'échelon local.

Les entretiens suggèrent l'existence de stratégies informelles de contournement visant à éviter ou limiter les interactions avec plusieurs catégories d'acteurs intervenant dans la régulation des espaces pastoraux et des aires protégées.

Ces pratiques viseraient notamment à échapper aux contrôles des services de conservation et des écogardes chargés de la surveillance des aires protégées, ainsi qu'aux services vétérinaires responsables du suivi sanitaire du bétail et de la collecte de certaines taxes et redevances.

Elles chercheraient également à contourner les mécanismes communautaires de surveillance, notamment les comités de faune mis en place pour préserver l'intégrité des aires protégées, ainsi que la vigilance des autorités traditionnelles et de leurs auxiliaires locaux (dogaris), en contradiction avec certains codes et conventions locales encadrant les mobilités pastorales.

Enfin, les entretiens mentionnent des stratégies d'évitement vis-à-vis des unités de sécurité déployées dans ces espaces, notamment le Bataillon d'Intervention Rapide (BIR), également impliqué dans les dispositifs de sécurisation du Parc national de Bouba-Ndjida.

Les éléments recueillis suggèrent que ces logiques de cooptation reposent en partie sur des incitations financières ou matérielles à destination d'intermédiaires traditionnels ou d'autorités locales. Selon les comptes rendus, dans certains cas, les néo-éleveurs se déplaceraient eux-mêmes dans différents villages situés aux points d'accès du PNB, notamment le long de l'axe Ngaoundéré-Garoua : Touroua (frontière nigériane), Gouna, Guidjiba, Djala, Dogba, Sakgé, Bawan, Gamba et Lunda (axe de la nationale n°1). Les comptes rendus indiquent ainsi que les intermédiaires mobilisés par les propriétaires dans certains cas, ou leurs intermédiaires de terrain, sont souvent des connaissances personnelles ou des acteurs avec lesquels des relations de familiarité se sont construites dans le temps. Ainsi, selon plusieurs entretiens, ces déplacements peuvent s'accompagner de présents ou d'appuis matériels destinés à certains acteurs locaux tels que les Lamidos, dogaris, chefs locaux ou ardos. Les biens mentionnés incluent notamment des sacs de sucre, de farine, des noix de kola, des pagnes, des téléphones, des intrants agricoles ou des sommes d'argent.

Ces cooptations entraînent et encouragent des incursions sur des aires de pâtures des AP négociées localement entre bergers et intermédiaires locaux. Selon les entretiens menés, sur la section Gouna-Mbé, ces transhumants organisent des incursions dans les parcs entre 1h et 3h du matin, en veillant à esquiver l'attention des écogardes. (voir Figure 6 - Cartographie des principaux axes commerciaux, axes d'incursions et aires d'insécurité identifiées).

Ces pratiques peuvent par ailleurs placer certains acteurs intermédiaires dans une situation d'attente de gratifications financières ou matérielles, encourageant ainsi un système parallèle aux cadres réglementaires, administratifs ou communautaires préexistants.

Plusieurs interlocuteurs ont indiqué que certains acteurs locaux¹⁶ en viennent à attendre, à chaque saison, les gratifications associées à l'arrivée de leurs partenaires néo-éleveurs (propriétaires ou intermédiaires). À titre d'exemple, plusieurs répondants ont souligné que les éleveurs ou propriétaires nigériens figureraient parmi les plus attendus localement, en raison de leur réputation de générosité.

3.4 Canaux de médiation

Dans cette section, nous avons évalué les canaux de médiation les plus utilisés, efficaces et légitimes aux yeux des acteurs de la filière néo-pastorale. Ces éléments renseignent à la fois sur la gestion des conflits dans la filière du néo-élevage et sur les relais de médiation sur lesquels WCS pourra s'appuyer dans le cadre de sa liaison communautaire.

3.4.1 Faiblesse des canaux de justice formelle

Des canaux existent, illustrant certaines coopérations entre ordres juridiques formels et traditionnels.

Il existe cependant une forte dissonance entre les conventions, lois et règlements encadrant la circulation du bétail et la protection des aires protégées, et les pratiques locales. Le manque d'harmonisation entre réglementation formelle de l'usage du territoire, et pratiques locales demeure un obstacle majeur à la coexistence entre AP et réseaux locaux d'élevage.^[20] À Touboro, le chef de poste forestier entretient par exemple des relations régulières avec le sarkisanou, les services du MINEPIA, de l'agriculture, le sous-préfet ainsi que les chefs traditionnels des villages riverains des aires protégées. Ces échanges portent sur la gestion des parcours, les ressources fauniques, la prévention des conflits et la sensibilisation à la nouvelle loi forestière de 2024, notamment via des posters dans les chefferies et des dépliants traduits en fulfulde et en arabe.

Les services vétérinaires jouent également un rôle pivot. En tant que conseillers techniques de proximité, ils compensent parfois les limites des canaux de médiation relevant officiellement de la justice ou de l'administration territoriale. Officieusement, ils assument un rôle d'orientation de conseil pour les bergers qui leur donnent une voix dans les médiations locales.

Justice formelle perçue comme inéquitable, donc peu légitime

L'opacité des financements et des allégances place fréquemment les bergers dans une situation où ils sont tenus responsables d'actions telles que la circulation sans autorisation ou l'abattage d'espèces protégées, alors même que les propriétaires se défont largement de ces responsabilités. Ce défaut de responsabilité des propriétaires de bétail participerait à présenter la justice formelle apparaît ainsi comme peu légitime.

Selon plusieurs témoignages, les procédures engagées devant les juridictions de Tcholliré exposeraient surtout les intermédiaires visibles, tandis que les véritables propriétaires demeurent rarement identifiés. Un interlocuteur résume cette situation en affirmant que « les bergers sont les arbres qui cachent la forêt » (Entretien, Tcholliré, vétérinaire, 9 février 2026). Du fait de la dissimulation des profils des propriétaires, ils apparaissent à la fois exposés, peu protégés et souvent abandonnés à leur sort dans les procédures judiciaires.

Sur le long terme, le système néo-pastoral, dans sa forme actuelle et peu régulée, contribue ainsi à la marginalisation des bergers et bouviers traditionnels et encourage des formes de contournement des réglementations. Plusieurs interlocuteurs soulignent à cet égard l'absence d'un code de l'élevage qui clarifierait les responsabilités des détenteurs de bétail ainsi que les interactions entre justice formelle et canaux traditionnels, notamment les dogaris et les ardos.

Centralité des canaux traditionnels

Le système du Lamidat apparaît comme l'un des principaux canaux de médiation aux yeux des bergers.

Dans les faits, les mécanismes traditionnels conservent une forte légitimité dans la gestion des tensions liées aux mobilités pastorales, à l'accès aux espaces et aux différends du quotidien. Ils constituent généralement les premiers recours avant toute saisine de l'administration ou de la justice.

¹⁶ Principalement acteurs liés aux autorités traditionnelles : ardos, dogaris, chefs locaux.

Dans les entretiens menés, le Sarkisanou apparaît comme l'acteur central de médiation traditionnelle, en relation avec les Kalifas (représentants) des troupeaux concernés.

3.4.2 Négociations d'accès et contournement des instances de médiation traditionnelles

Concernant les bergers directement liés aux néo-propriétaires, plusieurs entretiens mettent en évidence un enjeu d'information et de communication. Ces derniers seraient souvent peu réceptifs aux échanges de sensibilisation, s'en tenant principalement aux instructions reçues de leurs propriétaires.

Les bergers occasionnels, quant à eux, se réfèrent surtout aux commerçants propriétaires du bétail. L'intervention des intermédiaires traditionnels apparaît alors plus limitée, les bergers assurant eux-mêmes, dans de nombreux cas, la médiation nécessaire en cas d'incident.

Plusieurs entretiens suggèrent qu'un sentiment d'impunité encourage certaines incursions délibérées, en particulier lorsque les coûts associés sont anticipés et intégrés comme des charges de fonctionnement.

Des moyens financiers seraient ainsi mis à disposition des bergers dès le départ afin de couvrir les taxes ou paiements informels exigés aux postes de contrôle. Le commerçant ou propriétaire n'interviendrait directement qu'en cas d'incident grave ou de saisie des animaux. Dans certains cas, des intermédiaires seraient déjà installés dans les zones de contrôle afin de faciliter la gestion des paiements (Entretien, Garoua, néo-éleveur, 12 février 2026).

Les bergers seraient par ailleurs encouragés à faire paître les animaux au maximum pendant le déplacement, ce qui contribuerait à expliquer certaines incursions calculées dans des zones telles que les ZIC du PNB.

3.4.3 Contacts avec les écogardes et responsables des aires protégées en bout de chaîne

Les contacts avec les bergers se déroulent souvent en bout de chaîne, à la fois d'un point de vue technique (lorsqu'une incursion a déjà eu lieu) et d'un point de vue institutionnel. En pratique, ce sont donc les bergers qui se retrouvent en première ligne, alors même que le dialogue devrait en principe être porté à des échelons supérieurs d'encadrement et de décision.

Dans cette configuration, les services de conservation ne sont pas perçus comme des interlocuteurs prioritaires. Comme le résume un ancien conservateur du Parc national de Bouba Ndjidda (Entretien, Garoua, ancien conservateur, 3 février 2026), ces services sont par ailleurs souvent perçus avec méfiance, en raison d'une répression jugée par certains interlocuteurs comme peu légitime.

Nuançant la relation conflictuelle notée avec les éco-gardes, des témoignages ont fait état de l'action positive des équipes WCS/Tango à proximité du Parc National de Sena Oura. Cependant, ce même témoignage a mentionné que ni l'action coercitive des écogardes, ni l'action préventive des équipes TANGO n'a empêché le passage ou stationnement de bétail dans le parc.

3.4.4 Organisations pastorales pas assez représentatives

Les OP sont des acteurs centraux mais relaieraient pas assez les intérêts des acteurs de terrain

Les consultations mettent en évidence des limites de représentativité au sein de plusieurs organisations pastorales, avec un risque de polarisation du débat entre grands propriétaires ou détenteurs de bétail, d'une part, et acteurs plus traditionnels de l'élevage, d'autre part.

Plusieurs interlocuteurs interrogés estiment que certaines organisations qui devraient contribuer à une sensibilisation plus équilibrée aux enjeux de conservation se présentent davantage comme des espaces de plaidoyer pro-transhumance, portés par une forte dimension culturelle et identitaire.

Les limites identifiées à l'action des OP sont les suivantes :

- **Déficit de représentativité et tendance à l'élitisme** : Plusieurs interlocuteurs estiment que ces organisations sont souvent dirigées par des « éleveurs d'élite » (hauts fonctionnaires, hommes d'affaires) dont les réalités diffèrent parfois de celles des petits bergers nomades. Les jeunes et les femmes restent peu représentés dans les instances de décision.

- ▶ **Fragmentation et faible coordination** : La multiplication de petites structures (GIC, associations locales) peut entraîner des logiques de concurrence pour l'accès aux financements, au détriment de la mutualisation. Certaines organisations sont également perçues comme défendant principalement les intérêts de communautés spécifiques (par exemple Mbororo), ce qui peut limiter leur portée dans les médiations avec d'autres groupes socioprofessionnels ou agricoles.
- ▶ **Faible perspective intersectorielle** : La plupart des organisations pastorales se positionnent encore dans une logique de confrontation avec d'autres secteurs (agriculture, conservation), ce qui peut rendre leurs messages moins lisibles. Plusieurs interlocuteurs soulignent la nécessité de développer davantage des approches fondées sur le consensus, l'interdépendance et la complémentarité entre secteurs.

Encadré 9. Panorama des organisations pastorales au Nord Cameroun.¹⁷

Les organisations pastorales au Nord-Cameroun se répartissent entre structures nationales de représentation, associations communautaires historiques et coopératives locales de production. Ces organisations assurent des fonctions de médiation pastorale et de conservation au Nord-Cameroun en opérant à l'intersection de la gestion des conflits (agriculteurs-éleveurs) et de la protection de la biodiversité, notamment autour des parcs nationaux (Faro, Bénoué, Boubou-Njida).

Sur le plan de la médiation et de la cohabitation pacifique, plusieurs activités ont ainsi été menées dans la zone. A Tcholliré, Mboscuda a initié des actions de citoyenneté et de défense des droits. A travers ces actions, des responsables régionaux de l'association interviennent régulièrement auprès des tribunaux pour défendre les droits fonciers et civiques des éleveurs. La sécurisation foncière et la gestion des parcours a aussi constitué un axe important d'interventions des organisations pastorales. Entre 2015 et 2021, ASGIRAP (Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agro-Pastorales) a mis en place des cadres de dialogue dans 4 communes (environ 40 villages) dont Tcholliré et Ngong pour élaborer des plans de gestion des ressources partagées.

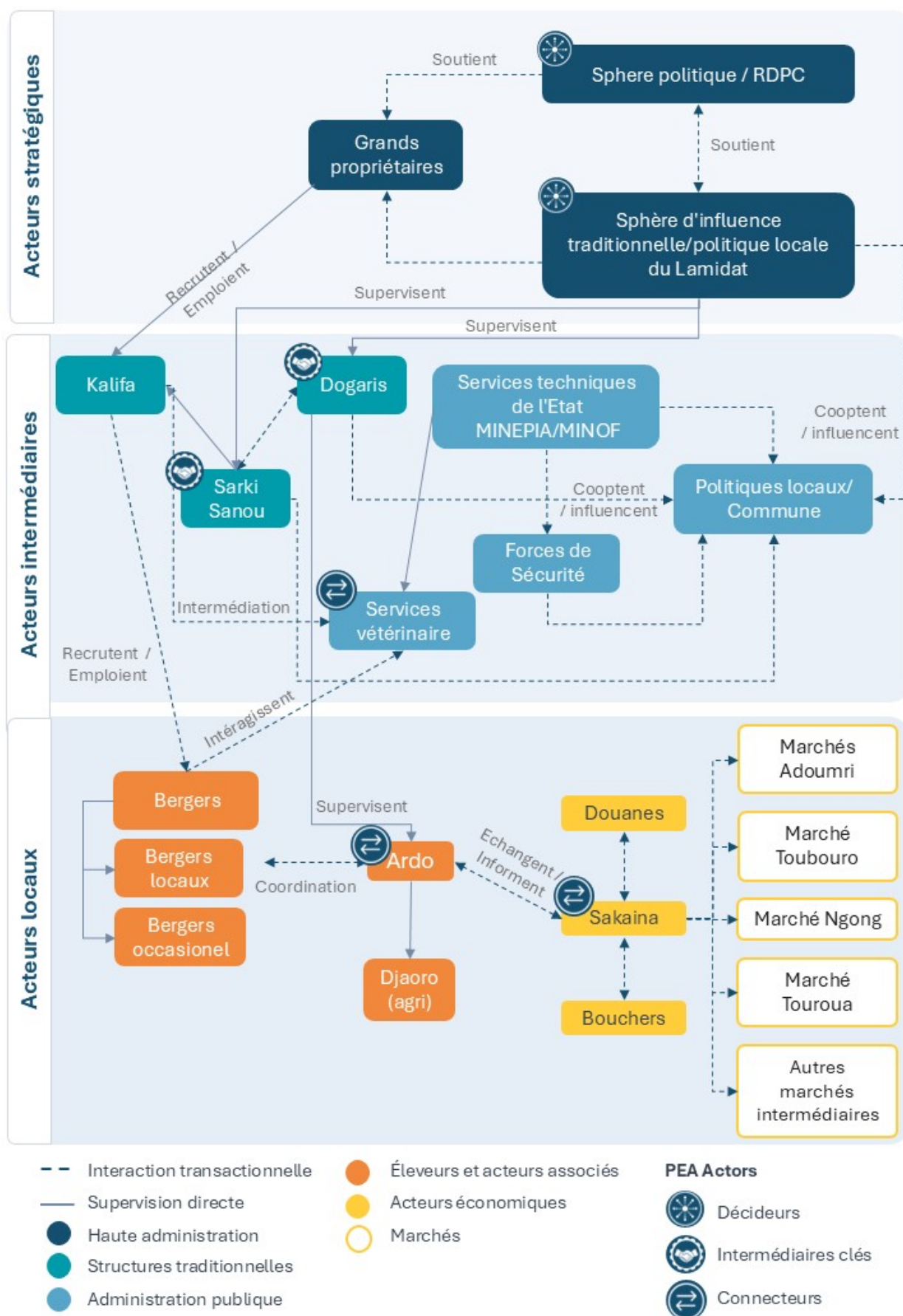
Dans les zones d'intérêts cynégétiques, des cadres de dialogue au sein des communautés riveraines des aires protégées ont été mises en place. APESS a facilité le dialogue entre les éleveurs et les gérants privés des zones de chasse (ZIC) situées entre les grands parcs. Les organisations pastorales d'obédience culturelle travaillent aussi à l'amélioration de la cohabitation pacifique. Les antennes régionales de Tabital Pulaaku et de Hoore Pulaaku mènent des activités de cohésion communautaire, notamment dans la médiation sociale et la lutte contre l'insécurité affectant les bergers.

Concernant la défense des droits et le plaidoyer institutionnel, des initiatives ont été développées par des organisations pastorales. La CNEBCAM (Confédération Nationale des Éleveurs de Bovins du Cameroun) a mené plusieurs ateliers à Garoua sur la sécurisation des espaces pastoraux et des couloirs de transhumance afin de limiter les heurts entre agriculteurs et éleveurs. Cette démarche rejoint les actions de l'association Me Yetti Allah, organisation pastorale présente dans les zones frontalières (Nigeria/Cameroun) pour l'entraide entre éleveurs. Cela permet de définir des calendriers de passage et de délimiter les couloirs de transhumance transfrontalière, réduisant ainsi les risques d'empiètement sur les terres agricoles.

Les bergers présents sur les parcours restent souvent peu informés des discussions et décisions prises au niveau des bureaux urbains, notamment à Garoua ou Yaoundé. Cela peut créer un décalage entre les discours de plaidoyer et les pratiques observées sur le terrain. Des tentatives de représentation des bergers et bouviers traditionnels existent. Quelques signaux d'organisation émergent néanmoins parmi les bergers et bouviers traditionnels. À ce sujet, un interlocuteur note que : « Les éleveurs traditionnels commencent à s'organiser en coopérative ou GIC, mais les activités communes sur le terrain ne sont pas visibles. » (Entretien, Touboro, éleveur traditionnel, février 2026). Ces initiatives témoignent d'une volonté de structuration, mais leur traduction concrète en capacité de représentation ou de médiation apparaît encore limitée à ce stade.

¹⁷ Cet encadré a fortement inspiré les recommandations émises dans ce rapport.

3.5 Synthèse d'économie politique - Cameroun





Décideurs

Acteurs politiques de haut-niveau détenteurs de troupeaux : La structure particulière de pouvoir dans la zone d'étude au Tchad combine légitimité politique (alignement avec le parti majoritaire RDPC) et légitimité coutumière (alignée sur le Lamidat de Rey Bouba). Les acteurs à engager devront être affiliés, directement ou indirectement, à ces deux formes de légitimités. Ils pourront par exemple être impliqués dans l'adoption du SRADD/Nord encore en discussion. Par ailleurs, la plupart des acteurs de haut niveau identifiés [cf Acteurs Stratégiques] entretiennent à différents degrés une connexion avec la zone (personnelle et/ou électorale). De ce fait, ils pourront être impliqués dans un plaidoyer portant sur la sécurisation des parcours, la régulation de l'activité pastorale et les initiatives de développement local.



Intermédiaires clés

Dogaris et sarkisanous : Ces acteurs constituent le centre gravité de la structure néo-pastorale dans les zones cibles au Cameroun. De par les compétences d'organisation du territoire et des flux pastoraux dont ils sont investis, ils détiennent une capacité d'influence sur les néo-éleveurs possédant des troupeaux dans la zone. Un engagement par médiation du Lamido à travers des formations et des sensibilisations pourront permettre une atténuation des effets négatifs de la pratique du néo-élevage sur les AP.



Connecteurs

Vétérinaires / Sakainas / Ardos : Ces trois acteurs sont identifiés comme connecteurs clés. Les services vétérinaires jouent un rôle pivot en tant que conseillers techniques de proximité, ils compensent parfois les limites des canaux de médiation relevant officiellement de la justice ou de l'administration territoriale. Les **ardos** sont également des informateurs clés du système de lamidat et pourront être approchés à cet égard. Au contact direct des communautés de bergers, ils détiennent une capacité d'influence et de sensibilisation. Enfin, le rapport fait état du rôle clé des **sakainas** dans la liaison entre éleveurs (et néo-éleveurs) d'une part, et acheteurs. De ce fait, ils profitent d'une visibilité forte sur la nature des passages transfrontaliers de bétail, les flux et les tendances de marchés. Ils pourront être sollicités notamment sur des initiatives plaidant pour une plus grande transparence et traçabilité des flux de bétail.



Figure 5 - Négociations de bétail, marché de Touboro (Crédits GIST Research)

4 ECONOMIE POLITIQUE - TCHAD

4.1 Acteurs

Les acteurs identifiés par cette étude sont en majeure partie liés aux réseaux institutionnels et militaires. Cependant, ces catégories demeurent floues et peu définies. Ainsi, des acteurs militaires peuvent exercer des fonctions institutionnelles à l'échelle locale. D'autre part, une distinction s'impose entre acteurs institutionnels tenant leur légitimité d'une proximité avec le pouvoir en place et d'autres acteurs en poste en capitale fortement implantés dans les zones pastorales du Sud-Tchad. A ces acteurs, s'ajoutent des entrepreneurs locaux, commerçants ou agriculteurs pour qui la détention de bétail peut être une activité principale ou structurante, ou une activité secondaire. Enfin, ces acteurs interagissent et doivent être pensés en logique de réseau davantage qu'en catégorie séparées.

4.1.1 Stratégiques

Canal politique/ institutionnel central

L'étude a confirmé la détention de bétail au sein d'élites politiques proches du pouvoir central ou des institutions.

À ce titre, les consultations menées à N'Djamena ont mis en exergue le fait que le ministère de l'Élevage est perçu comme un « ministère des éleveurs », c'est-à-dire chargé d'une identité nordiste, favorable aux investisseurs du néo-élevage. Les entretiens ont cependant relativisé ce discours en établissant que des ministères d'État (Administration territoriale, Défense, Sécurité publique) disposaient de davantage de moyens d'influence sur le néo-élevage. Ceci notamment en raison du fait que certains cadres de ces hautes administrations (Administration territoriale, Défense, Sécurité publique) sont eux-mêmes néo-éleveurs et exercent de ce fait une influence réelle plus immédiate sur la filière.

Les principales motivations d'investissement invoquées sont liées à de la sécurisation de capital en cas de perte d'emploi ou de position d'influence, de consolidation d'assise politique locale ou de dissimulation de fonds. [voir VI. [Motivation et intérêts](#)].

Ces acteurs sont en mesure de mobiliser des ressources politiques pour déléguer la protection du bétail et parfois arranger un contournement de taxes, notamment douanières.

Canal politique/ ancrage local (Sud)

Certaines élites institutionnelles basées en capitale conservent un ancrage territorial fort dans leur région d'origine. Pour ces acteurs, l'investissement dans le bétail s'inscrit le plus souvent dans une logique de réinvestissement local, orientée vers leur province natale ou vers des localités qu'ils connaissent directement: liens avec des chefs de village, anciennes affectations administratives, ou connaissance d'espaces favorables au pâturage.

Dans ces cas, l'investissement pastoral relève à la fois d'une stratégie économique, d'un marqueur de réussite sociale et d'un levier de maintien d'influence politique locale. Les élites autochtones privilégient également plus souvent des modèles de fermes intégrées, combinant élevage et agriculture sur des surfaces acquises et clôturées.

« Si je dois me faire recruter par un néo-éleveur, je préférerais quelqu'un d'instruit, comme les hommes politiques. En 2024 à N'Djamena je soignais le bétail de [ancien haut responsable politique]. Lui ne dérangeait pas trop. On avait fait un premier traitement et il avait perdu trois bœufs. [...] En tant qu'intellectuel il m'avait compris et avait parlé au bouvier. [...] Si c'était un propriétaire illettré, il aurait soutenu le bouvier ».
(Entretien responsable vétérinaire, Moundou, 13/02/206)

Cet ancrage local tend à atténuer les effets négatifs du néo-élevage, dans la mesure où ces acteurs restent insérés dans les équilibres sociaux et fonciers locaux. En tant que « fils de la localité », ils apparaissent généralement plus enclins à respecter les règles relatives aux aires protégées. Les entretiens menés au cours de cette recherche ont par ailleurs fortement nuancé la réputation de néo-éleveurs nécessairement prédateurs et déstabilisateurs d'équilibres locaux. Un

entretien en particulier à Moundou a montré le rôle positif que pouvaient avoir des responsables politiques lettrés et détachés des conflits locaux.¹⁸

Canal Forces de Sécurité

Les néo-éleveurs issus des FDS profitent d'un accès direct à des ressources matérielles (emploi de personnels et véhicules des FDS) et politiques (autorité et influence liées à leur fonction) à des fins de facilitation (transport, escorte) et de coercition (intimidation).

Des acteurs de ce canal dissimulent leurs activités pastorales, craignant que la révélation de leurs troupeaux n'entraîne leur remplacement, des sanctions professionnelles ou des critiques liées aux dégâts causés par leur bétail. Dans ce contexte, la discrétion constitue également une stratégie d'autoprotection, à la fois sur le plan réputationnel et au regard des luttes de pouvoir qui traversent les échelles nationale et locale.

Canal administratif/ local

Des cadres administratifs locaux apparaissent à la fois comme détenteurs de bétail et comme intermédiaires pour le compte d'autres propriétaires. Cette catégorie reste difficile à isoler en tant que groupe homogène, dans la mesure où elle fonctionne avant tout en réseau. Les entretiens suggèrent en particulier de fortes connexions entre ces acteurs, les réseaux des forces de sécurité d'une part, et les élites commerçantes locales d'autre part.

À Pala, par exemple, un responsable de l'ANADER indiquait que ses proches Moundang s'étaient largement investis dans le néo-élevage, et qu'il envisageait lui-même de le faire dès qu'il en aurait les moyens. Un autre entretien illustre plus directement ces imbrications entre fonctions administratives, activités commerciales et réseaux sécuritaires : « J'étais directeur technique d'une grande pharmacie et un cadre du ministère des Finances de l'ethnie Zaghawa avait ouvert une pharmacie vétérinaire et qui était aussi grand propriétaire. Ses clients sont en majorité ses frères Zaghawa de l'armée. On voit des véhicules militaires s'arrêter et ils achètent parfois jusqu'à 600 CFA de marchandise »

Commerçants / Agriculteurs

Les commerçants constituent également une catégorie importante de détenteurs de bétail. Deux profils se distinguent : d'une part, ceux qui combinent commerce et détention directe de bétail. D'autre part, certains commerçants consultés achètent des animaux puis les confient à un bouvier en brousse pour l'élevage.

À Pala, plusieurs agriculteurs locaux rencontrés déclarent également pratiquer l'élevage, généralement à plus petite échelle. Une interlocutrice a par ailleurs indiqué que, dans certains cas, la propriété du bétail était volontairement laissée floue à des fins de protection. Cette ambiguïté permettrait de faire assimiler certains troupeaux à ceux de personnalités influentes, et ainsi de bénéficier indirectement de la protection qui leur est associée.

4.1.2 Intermédiaires

De manière similaire aux dynamiques observées au Cameroun, les acteurs intermédiaires apparaissent cruciaux dans le fonctionnement de la filière. Ces acteurs sont facilitateurs, mais peuvent également détenir eux-mêmes des troupeaux. Ils s'inscrivent dans une logique de prestation en termes de protection (forces de sécurité/ cadres administratifs), recrutement (chefs de race), santé du bétail et médiation sociale (agents vétérinaires).

Les commerçants peuvent cumuler deux fonctions : acheteurs de bétail et intermédiaires pour le pâturage, illustrant le rôle déterminant des niveaux intermédiaires. À ce titre, les propriétaires demeurent les principaux décideurs des investissements/ventes. Mais à l'échelon tactique, les intermédiaires basés sur le terrain peuvent influencer sur ces décisions par leur connaissance du contexte et leur présence sur le terrain.

Des acteurs des forces de sécurité à l'échelon local fournissent des services de sécurisation, mais également des prestations plus courantes. Plusieurs entretiens indiquent que certains éléments peuvent mettre à disposition des véhicules et du personnel pour assurer des liaisons régulières, notamment avec les services vétérinaires. Ce positionnement est hybride. Dans certains cas, ces forces de sécurité sont employées par leur chaîne hiérarchique à des fins de sécurisation ou d'interposition en cas de conflit impliquant du bétail. Dans d'autres situations, ces

¹⁸ Nos recherches attestent que le responsable politique cité possède également du bétail en transit dans les zones de l'étude.

forces de sécurité ont été décrites comme agissant sur la cooptation d'éleveurs influents recourant à leur services contre rémunération.

Encadré 10. Implication des FDS dans les activités pastorales

Le positionnement hybride des forces de sécurité observé sur le terrain peut être mis en lien avec l'analyse de Marielle Debos développée dans son étude sur la condition militaire au Tchad (Le métier des armes au Tchad).¹⁹ L'auteure montre qu'au Tchad, les frontières entre fonctions militaires, sécurité privée et activités économiques restent souvent poreuses. Dans ce contexte, le contrôle des armes et l'appartenance aux réseaux sécuritaires constituent également des moyens d'accès à des ressources économiques et à des formes de capital social. Les prestations de sécurisation, de transport ou d'appui logistique autour des activités pastorales peuvent ainsi être comprises selon cette logique de porosité entre fonctions officielles de FDS et logiques de revenus, de réseaux et de fidélités personnelles.

Administratif/ intermédiation

Dans l'espace public, les services techniques incarnent la neutralité de l'État et l'idéal de cohésion nationale. Mais dans la sphère communautaire, ils peuvent devenir des relais d'intérêts particuliers.

Certains cadres administratifs peuvent rendre des services liés à la gestion ou à la protection du bétail, par exemple en surveillant un troupeau ou en protégeant un bouvier face à l'administration. Ces services peuvent s'inscrire dans des relations transactionnelles, en échange d'appuis ou de perspectives de promotion (affectation, nomination).

Ils peuvent également constituer un levier d'influence locale. Dans le Moyen Chari, par exemple, un responsable administratif rencontré apparaissait comme en quête de visibilité locale, ce qui le rendait, selon les entretiens, facilement accessible à de grands propriétaires susceptibles de solliciter ses services.

Cette logique clientéliste s'inscrit dans une économie politique de la faveur où les dons de troupeaux, constitués collectivement, permettent d'assurer la loyauté des autorités locales.

Chefferies traditionnelles

Les chefs de village et chefs de race ont été identifiés dans l'étude comme des intermédiaires de recrutement, mais également comme des relais mobilisés par les néo-éleveurs dans la gestion des conflits agropastoraux.

Ils peuvent notamment être sollicités pour arbitrer ou négocier à la place des propriétaires, en particulier lorsque ceux-ci cherchent à rester discrets. Ainsi, un général peut demander à son chef de race d'intervenir directement dans une négociation ou de se rendre au commissariat dans le cadre d'un conflit impliquant son bétail. Ce rôle d'intermédiation a notamment été documenté lors d'un entretien avec un chef de race à Sido.

Damin/ garants

Le *damin* est identifié comme un acteur intermédiaire clé des systèmes pastoraux, jouant un rôle de courtier entre éleveurs transhumants et autorités ou communautés locales détentrices des ressources. Il intervient pour négocier, organiser et sécuriser l'accès aux pâturages, aux points d'eau et aux zones de passage, en fixant les conditions d'usage (paiements, durée, règles) et en assurant une fonction de médiation en cas de tensions. Doté d'un fort ancrage local et d'une connaissance fine des rapports sociaux, le *damin* contribue à la régulation des mobilités pastorales, mais peut également devenir un vecteur de captation économique et d'opacité, en multipliant les prélèvements informels ou en renforçant des positions de pouvoir au détriment des éleveurs.²⁰

Vétérinaires et pharmacies vétérinaires

Les vétérinaires et pharmacies vétérinaires occupent un rôle pivot dans l'économie pastorale. L'étude montre que, malgré la diffusion de la prophylaxie via des programmes d'assistance (notamment PRAPS 2), ces acteurs peuvent ponctuellement faire l'objet de pressions de la part d'intermédiaires du néo-élevage quand ces derniers sont peu qualifiés et attribuent sans justification des pertes de bétail à la qualité supposée des traitements vétérinaires.

¹⁹ Marielle Debos. (2013). Le métier des armes au Tchad : le gouvernement de l'entre-guerres. Paris : Karthala, coll. « Recherches internationales ».

²⁰ Rigourd, C. (2013). *Pasteurs, khalifa, damin, commerçants, convoyeurs, bouchers et tanneurs : renforcer les capacités des acteurs de la filière bovine au Tchad*. Projet d'appui à la filière bovine. N'Djamena.

D'autres témoignages confirment au contraire leur rôle de médiation. En contact direct avec l'ensemble des profils de néo-éleveurs, ces acteurs apparaissent comme un point d'entrée privilégié pour des initiatives de dialogue et de médiation.

4.1.3 Locaux

On peut distinguer les bouviers selon leur degré d'intégration aux mondes pastoraux. Deux grands profils ressortent : d'une part, des **acteurs traditionnellement insérés dans la transhumance**. D'autre part, des **profils reconvertis ou recrutés de manière plus occasionnelle** par les acteurs du néo-élevage

- ▶ **Les acteurs traditionnellement insérés dans la transhumance disposent d'une bonne maîtrise des pratiques pastorales, des itinéraires et des couloirs de passage.** Les entretiens font référence à des groupes ethniques locaux ou issus du Nord du Tchad. Dans le contexte du néo-élevage, et à cet échelon d'action, une grande diversité et porosité de profils a été notée entre ressortissants Zaghawa, Gorane, Arabes, Peuls ou Haoussa. Les néo-éleveurs négocient ainsi régulièrement les contrats de gardiennage avec d'anciens éleveurs ou des acteurs déjà insérés dans les ferricks. (Entretien, Pala, responsable ANADER, 5 février 2026). Cette catégorie inclut également des agriculteurs pratiquant l'élevage à la marge, et impliqués dans la prise en charge de troupeaux par délégation ou confiage.
- ▶ **Les profils reconvertis ou recrutés de manière plus occasionnelle relèvent davantage de reconversions professionnelles ou de main-d'œuvre occasionnelle.** Il peut s'agir de fils d'agriculteurs ou d'éleveurs, de personnes ayant perdu leur bétail, de chômeurs recrutés ponctuellement au Cameroun ou au Nigéria, parfois peu familiers des usages locaux. Certains témoignages évoquent également le recrutement de profils plus marginaux, voire issus de milieux criminels.

4.2 Moyens : capacités d'investissement et de protection du bétail

Par rapport aux formes classiques de l'élevage, le néo-élevage dans les zones d'étude se caractérise par des moyens logistiques, de protection et des ressources d'influence plus marqués.

La filière du néo-élevage se démarque des pratiques traditionnelles par une logistique de transport plus sophistiquée, une capacité à diversifier les sources d'approvisionnement en bétail, des infrastructures pastorales, des modes de recrutement décentralisés.

Au Tchad, le profil des grands propriétaires ainsi que leurs affiliations leur donnent un accès privilégié à de la main d'œuvre et des moyens de protection issus des forces de sécurité. Ces moyens de protection peuvent également être utilisés comme une capacité de coercition ou d'influence dans un espace marqué par une forte conflictualité.

La question de l'armement des bergers est ambivalente. Il est prouvé que des bergers utilisent un armement léger ou un armement de guerre. Il est probable par ailleurs que la généralisation de l'armement des bergers soit fonction de la détérioration du contexte sécuritaire. Nous avons reçu plusieurs témoignages portant sur l'armement de bergers par des néo-éleveurs. Nous avons par ailleurs collecté des données matérielles (vidéo) validant ces témoignages.

Cependant, nous n'avons pas pu établir dans quelle mesure l'armement des bergers par les néo-éleveurs était systématique, et différents pour les bergers ne travaillant pas par des néo-éleveurs.

- ▶ Il y a une **probabilité forte** que les relais politiques locaux de néo-éleveurs assurent passe-droit et fourniture d'armement.
- ▶ Mais nous n'établissons **pas de corrélation systématique et vérifiée** entre développement du néo-élevage et augmentation de l'armement des bergers.

4.2.1 Gestion privatisée des moyens de protection armée par les acteurs du néo-élevage

Enjeux d'insécurité

Dans les zones du Mayo-Kebbi Est et Ouest, notamment autour de Sena Oura, ainsi que dans les espaces frontaliers Tchad-RCA du Moyen-Chari, les détenteurs de troupeaux opèrent dans un contexte d'insécurité marqué par l'essor d'une économie du kidnapping et la récurrence des vols.

Le Parc National de Sena Oura a été décrit dans les entretiens comme un espace potentiel de transit voire de planification d'enlèvements. C'est également le constat établi par d'autres recherches récentes.²¹ La région du Lac Iro, et plus particulièrement la localité de **Roro** (adjacente à la frontière RCA) est régulièrement impactée par des conflits armés opposants bergers et agriculteurs Sara (Source ACLED).²²

Enjeu de gouvernance et conflits

Les troupeaux des néo éleveurs évoluent dans un contexte de gouvernance fragile. Cette fragilité se manifeste par une hausse significative des affrontements intercommunautaires depuis 2020, en particulier entre agriculteurs et éleveurs. Cette situation favorise l'émergence de réflexes d'autoprotection parmi les opérateurs de cheptels, qui mobilisent des moyens humains armés pour sécuriser la conduite de leurs troupeaux. Ce phénomène a généré des débats intenses – fortement médiatisés, y compris sur les réseaux sociaux d'activistes à l'échelle nationale.

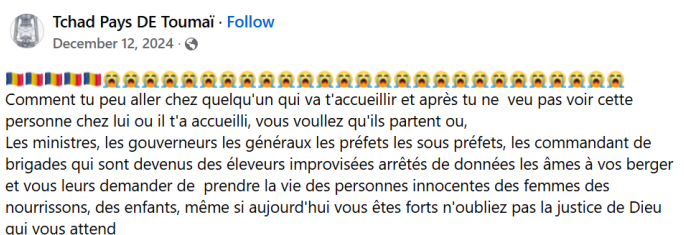


Figure 6 - Post facebook Déc.2024, Tchad Pays de Toumaï; 118K abonnés

Témoignages portant sur l'armement des bouviers de troupeaux appartenant à des néo-éleveurs

Les témoignages recueillis indiquent que certains propriétaires de bétail disposant d'une influence politique confient des armes à leurs bouviers et les encouragent à pénétrer dans les champs, avec l'instruction d'imposer la progression du troupeau et de recourir à la force en cas d'opposition. D'autres témoignages mentionnent des comportements coercitifs à l'égard de prestataires, notamment des menaces ou refus de paiement adressés à des vétérinaires.

« Quand on parle souvent des bouviers armés, ce sont ceux qui conduisent les bœufs qui n'ont pas de cornes là généralement on les appelle les « bogolodji ». Cette race de bœufs on les trouve beaucoup vers Moundou, Deli et un peu aussi ici vers Pala. Lors de nos déplacements vers les frontières, certains d'entre nous sont souvent armés avec des fusils pour garder leur bétail. » (Entretien berger, Pala, 06/02/2026)

comportements coercitifs à l'égard de prestataires, notamment des menaces ou refus de paiement adressés à des vétérinaires.

La présence de bouviers dotés de kalachnikovs est régulièrement rapportée. Ces derniers seraient recrutés hors du Tchad, en particulier parmi des travailleurs nigériens circulant via les filières commerciales du bétail.

De manière générale, l'armement des bouviers pourrait dépasser le phénomène du néo-élevage et concerner de nombreux groupes de bouviers, évoluant notamment dans les zones connectant les AP de Sena Oura (Tchad) et Bamingui Bangoran (RCA).

²¹ « Les réserves naturelles et les parcs nationaux — en l'occurrence, Sena Oura et Boubou Ndjida — servent de refuge aux ravisseurs et de points de transit vers le Cameroun voisin et vice versa » in Berks, M., Haidara, B., Neneck, A.-K., & Tondandi, A. (2025). La menace régionale des enlèvements contre rançon dans le sud-ouest du Tchad. Bonn International Centre for Conflict Studies (BICC), Project Armed Groups in the Sahel, Mise en ligne 11 septembre 2025.

²² Aux alentours du 12 septembre 2022, des agriculteurs sara-kaba et des pasteurs originaires de Roro se sont affrontés pendant trois jours à l'arme à feu dans le village de Mabarabe, situé à environ 50 km de Kyabé (Lac Iro, Moyen-Chari), après le blocage des mouvements de transhumance par des agriculteurs. Les affrontements ont fait 19 morts et une vingtaine de blessés.



Figure 7 - Extrait vidéo bouviers Sud Tchad/ Source GIST (Vidéo complète disponible sur demande)

Dans l'extrait vidéo reçu par GIST (non datée), cinq individus armés se présentant comme des bouviers affirment avoir été victimes de vol de bétail, menacent de violence les populations locales. Ils s'expriment en arabe tchadien, utilisant certains vocables peulhs. L'un des individus suggère de poster la vidéo sur un compte TikTok. La vidéo est vraisemblablement tournée autour de la localité de Goré (frontière centrafricaine).

Faits établis suggérant une implication récurrente de moyens armés issus des FDS

« Par exemple lorsqu'on a un problème en RCA, on est obligé de demander leur [FDS] aide, ils nous donnent des papiers pour traverser la frontière et parfois si le cas est compliqué comme dans les situations de confiscation de bétail, ils viennent directement avec nous et de gré ou de force, nous ramenons le bétail au Tchad. Entretien autorité traditionnelle, Sido, 10/02/2026 »

Plusieurs entretiens soulignent également l'implication de membres des forces de défense et de sécurité dans la gestion de cheptels privés, évoquant la détention de bétail en brousse par des officiers et la mise à disposition d'armes à des bouviers associés. Il est établi que des moyens militaires, incluant des véhicules et du personnel, sont mobilisés pour la gestion de certains troupeaux appartenant à des néo-éleveurs. La circulation d'armement au sud

du Tchad est également avérée et s'est manifestée lors de récents affrontements entre communautés d'éleveurs et d'agriculteurs, notamment lors de l'attaque de Mandakao, le 14 mai 2025, ayant entraîné quarante victimes civiles. L'imbrication de personnels et de moyens militaires dans la gestion de certains cheptels constitue un facteur de conflictualité élevé, compliquant la mise en place de mécanismes de médiation efficaces.

Concernant l'armement des bergers, des témoignages concordants appuient cette hypothèse. **Cependant, il ne peut en être conclu que les bergers travaillant pour des néo-éleveurs sont davantage ou plus systématiquement armés que les bergers de filières plus traditionnelles.** Le schéma qui a pu être recoupé est le suivant

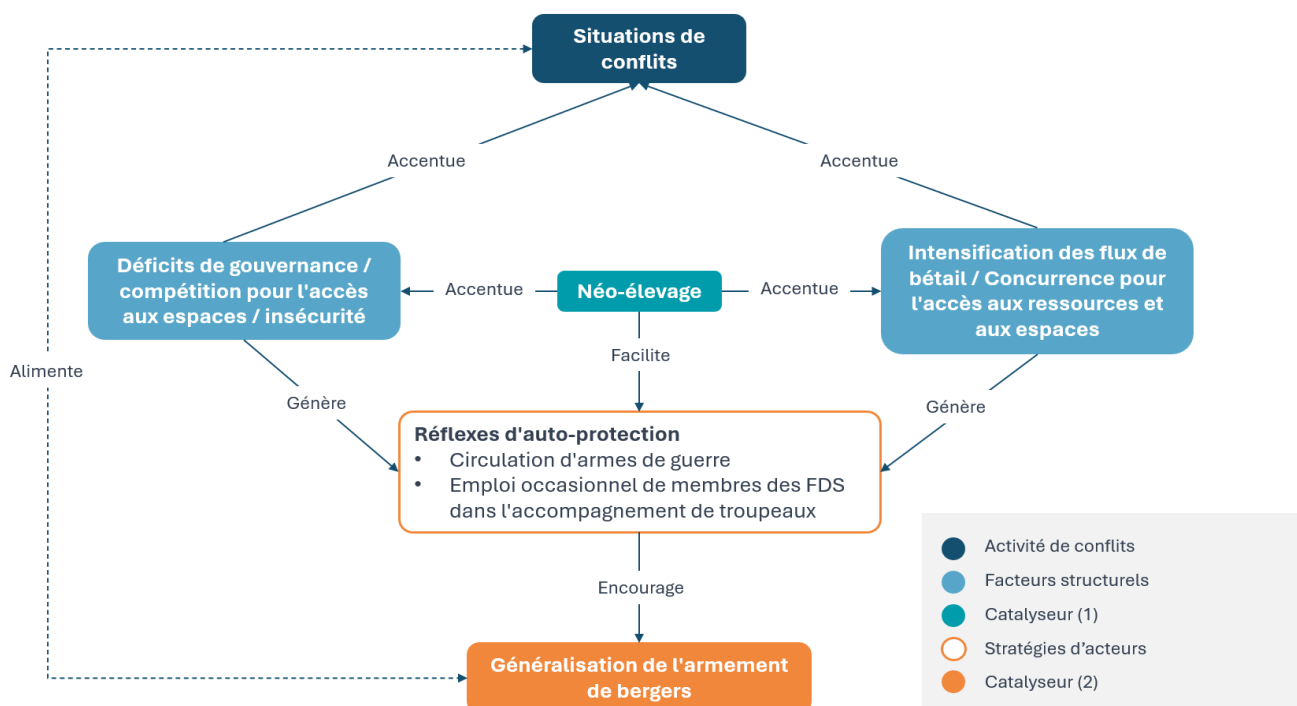


Figure 8 - Impact des pratiques du néo-élevage sur la généralisation des réflexes d'auto-protection au Tchad

4.2.2 Des contacts directs avec les vétérinaires indépendants des canaux officiels

Les entretiens avec des personnels vétérinaires font état de moyens financiers importants consacrés au traitement du bétail. Les échanges suggèrent un recours plus systématique aux prophylaxies que chez les éleveurs classiques. La vaccination systématique apparaît centrale et systématique dans la stratégie d'investissement des néo-éleveurs. C'est un élément différenciant par rapports aux systèmes pastoraux plus traditionnels, où la vaccination est perçue comme un moyen de contrôle et de taxation par les intermédiaires de l'Etat.²³ (rapport taxation).

Les entretiens évoquent également des relations directes et de long terme avec les vétérinaires, souvent sans recours aux services étatiques. Ces relations directes et de long terme peuvent servir deux objectifs :

« Ces néo-éleveurs ne paient pas sur le terrain. Ils attendent parfois deux à trois jours avant que tu ne reçoives ton argent par l'intermédiaire de son chauffeur ou de son garde du corps » (Entretien vétérinaire, Pala).

assurer un contrôle sur la qualité du traitement du bétail, mais aussi contourner la supervision et le contrôle des services de l'Etat. Les paiements seraient organisés par l'intermédiaire de relais présents sur le terrain.

²³ Sougnabé, P., & Reounodji, F. (2021). Mécanismes de prévention et de gestion des conflits dans les zones d'intervention du projet ACCEPT. Projet ACCEPT – Adapter l'accès aux ressources agro-pastorales dans un contexte de mobilité et de changement climatique pour l'élevage pastoral au Tchad. IRAM / AFD / UE

Les entretiens suggèrent cependant que ces relations sans intermédiaire étatique avec les vétérinaires

« Parfois ils te laissent traiter avec leurs gardes du corps ou même leurs chauffeurs, tu arrives, tu soignes leurs animaux et quand par la suite deux ou trois animaux perdent la vie ils ne comprendront pas et ils vont t'accuser d'avoir tué. Il y a des généraux qui menacent et refusent même de payer après prestation. » (Entretiens Vétérinaire, Moundou)

peuvent placer ces derniers dans des situations de pression. Ces pressions sont souvent liées à des incompréhensions ou à un manque de confiance réciproque, accentué par le recours à des intermédiaires privés des néo-éleveurs parfois non qualifiés sur les questions techniques de l'élevage.

4.2.3 Privatisation de l'espace par des réseaux d'infrastructures : espaces de parcage, de transit

« Les néo éleveurs disposent de tels moyens qu'ils sont capables d'acheter de centaine d'hectare de terre et ils construisent des habitations et font parfois des forages et par la suite un petit village naît là. Même ce dimanche dernier je me rendais dans mon champ et j'ai vu des hectares qui sont en train d'être clôturés et on me dit que c'est pour un cadre. » Entretien Responsable ANADER 05/02/2026

Des observations de terrain ont également fait état de la mise en place d'infrastructures pastorales par des grands propriétaires. Ces infrastructures consistent en des stations pastorales (parcages, forages, équipement en panneaux solaires). Elles peuvent dans certains cas s'étendre à des fermes voire des habitations. Ces installations témoignent d'une volonté de sécurisation du bétail et de sédentarisation de la part de certains néo-éleveurs. Elles visent à constituer des investissements durables.

Par ailleurs, elles peuvent alimenter un discours de défiance ou de rejet, réactualisant des thèmes de conflit socio-culturel (en partie symboliques) fondés sur le prisme d'un Nord éleveur et musulman, et d'un sud agricole et chrétien. Fulbert N'Godji fait notamment référence au ressentiment qui peut s'exprimer localement. « Les éleveurs nouvellement installés y construisent des infrastructures durables. Concessions, forages, lieux de culte musulman s'imposent dans le paysage rural. Aux yeux des populations agricoles locales, cette présence matérielle, souvent plus solide que les habitations traditionnelles en banco aux toits de paille, est perçue comme une provocation ou une démonstration ostentatoire de puissance économique. »²⁴

4.3 Canaux de médiation

La littérature met en évidence trois principaux canaux de médiation, qui coexistent et se complètent. **Néanmoins, les entretiens de terrain montrent que ces médiations sont souvent mises sous pression par le recours à des stratégies d'influence de la part de néo-éleveurs (contournements et intimidation).** Ce primat laissé aux acteurs d'influence est en partie lié au fait que la gouvernance du foncier reste dominée par la coutume et par l'absence de cadastre opérationnel.²⁵ Les recherches menées par Sougnabé attestent par ailleurs d'un affaiblissement des canaux traditionnels du fait d'une conflictualité croissante et d'une compétition d'accès aux ressources.

Des médiations restent possibles, y compris avec les néo-éleveurs. Ces dernières devront être menées à un échelon institutionnel (voire [Recommandations](#)). Pour s'inscrire dans la réalité du contexte, elles devront cependant s'appuyer sur des dispositifs ad hoc, fondés sur des infrastructures physiques et concrètes, à base communautaire, où les intérêts des éleveurs, des agriculteurs et des investisseurs peuvent converger. À ce titre, le rapport préconise la mise en place de stations pastorales comme plateformes physiques de dialogue, combinant espaces de concertation et infrastructures partagées.

²⁴ Ngodji, F. (2025). *Un texte face à deux mondes : ce que disent les controverses autour du Code pastoral au Tchad*. Communication présentée aux Séminaires internationaux de Noria Research, 30 septembre 2025.

²⁵ idem

4.3.1 Médiation étatique limitée par l'incertitude juridique

Marquée par un flou juridique en l'absence d'un code pastoral agréé et consensuel, la gestion administrative des conflits apparaît peu adaptée aux réalités du pastoralisme mobile. Les litiges sont souvent examinés en l'absence des éleveurs concernés, les transhumants ayant déjà quitté la zone au moment du traitement des contentieux. La médiation étatique est par ailleurs **concurrencée par l'influences de chef traditionnels locaux** (cf encadré ci-dessous). **Les brigades de gendarmerie sont fréquemment impliquées** dans la gestion des conflits agropastoraux (Sougnabé). Les interventions des forces de défense et de sécurité s'accompagnent régulièrement d'une exposition médiatique, posant la question de l'affichage politique au regard des effets réels d'atténuation des conflits.

Encadré 11. Illustration des systèmes de prélèvements des « 10 % »

Lors d'un entretien avec un chef de race dans une zone frontalière de la RCA (Entretien, zone frontalière RCA, chef de race, 10 février 2026), il est fait état d'une opposition entre chef de race et sous-préfet. Cette rivalité illustre les tensions entre ordre coutumier et ordre étatique dans la gestion des conflits agropastoraux. Mais, en arrière-plan, l'enjeu semble également financier. Les tensions traduisent une concurrence entre acteurs locaux pour le contrôle de la médiation et des compensations financières. Le chef coutumier applique notamment la règle des « 10 % » : pour chaque conflit réglé, il perçoit une part du montant versé à la victime. Cette pratique, courante dans certains circuits de l'administration publique et de l'intermédiation locale, est dénoncée par le sous-préfet, qui accuse le chef de se substituer aux autorités administratives et de tirer profit de la gestion des conflits.

4.3.2 Médiation via comités paritaires présentés comme peu représentatifs des éleveurs

Ce canal de médiation comprend les instances locales de résolution des conflits, les comités de gestion des ouvrages pastoraux et les commissions mixtes associant autorités administratives et traditionnelles. Ce canal apparaît efficace lorsqu'il est ad hoc, endogène et adossé à des infrastructures communautaires, assurant une légitimité fonctionnelle et sociale. Au Moyen Chari, des comités paritaires agro-pastoraux jouent le rôle de liaison. Mais les bergers transhumants étant du fait de leur mobilité sont moins représentés.

4.3.3 Médiation traditionnelle ancrée mais menacée

Ce canal intègre un mode de règlement par consensus fondé sur une légitimité traditionnelle reposant sur des systèmes d'alliance. Comme le souligne Sougnabé, « les comités les plus efficaces sont ceux qui ont la meilleure légitimité aux yeux des communautés [...] par exemple lorsqu'ils bénéficient d'une caution morale émanant des autorités religieuses », tandis que ceux créés à l'initiative des seules autorités administratives se révèlent souvent

inefficaces.²⁶ Les sarkissanou restent actifs au Mayo Kebbi, mais moins au Moyen Chari. De manière transversale, les points d'entrée les plus généralisés sont les chefs de village et chefs de ferrick.

Ce canal apparaît toutefois fragilisé par les risques de décredibilisation liés à la mise sous influence des chefferies par des acteurs politiques influents, souvent détenteurs eux-mêmes de bétail.

“En principe c'est le chef de canton qui doit prendre ses responsabilités. Il ne joue pas aussi son rôle de neutre dans le règlement des conflits car il est ami aux chefs de ferrick et certaines autorités. En cas de certaines prises de position alors les militants du MPS reviennent dire qu'il est contre le parti au pouvoir.” Entretien intermédiaire de bétail, Kyabé, 10/02/2026

²⁶ Pabame Sougnabé, Mian Oudanang Koussou, Duteurtre Guillaume. 2001. La gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs au sud du Tchad : succès et limites des comités locaux.

4.3.4 Médiation via organisations pastorales efficaces mais limitées à l'échelon local

Les organisations pastorales et associations d'éleveurs constituent des interlocuteurs privilégiés dans les conflits opposant éleveurs et agriculteurs. Leur action est cependant limitée par le fait qu'elles ne disposent pas d'une autorité exécutive, et qu'elles sont dans certains cas influencées par des néo-éleveurs davantage soucieux de leurs intérêts financiers directs que d'un équilibre local entre pastoraux et agriculteurs.

Limites identifiées

Les organisations pastorales au Tchad font face à plusieurs limites dans la gestion des mobilités pastorales et des conflits agro-pastoraux. La pression foncière croissante liée à l'extension des espaces ruraux impacte le tracé des couloirs de transhumance. Les organisations pastorales disposent souvent de moyens limités pour faire respecter ces tracés face à l'extension des surfaces cultivées.

Les questions pastorales sont également marquées par une forte politisation. Certaines organisations sont dirigées par des chefs traditionnels ou des élites disposant elles-mêmes de grands troupeaux, ce qui peut alimenter des perceptions de partialité. L'ancrage identitaire de certaines structures contribue parfois à renforcer les clivages entre groupes professionnels ou communautaires.

Les entretiens soulignent aussi les difficultés croissantes à encadrer les jeunes bergers, parfois armés dans un contexte de vols de bétail et d'insécurité. Ces derniers sont perçus comme moins enclins à respecter les mécanismes traditionnels de médiation. (Entretien, Garoua, coordonnateur APESS,)

Enfin, les médiateurs communautaires disposent d'un statut juridique limité et leurs décisions peuvent être contestées par les autorités administratives ou judiciaires. La faible coordination transfrontalière avec le Cameroun et la RCA complique également la gestion des mobilités pastorales régionales.

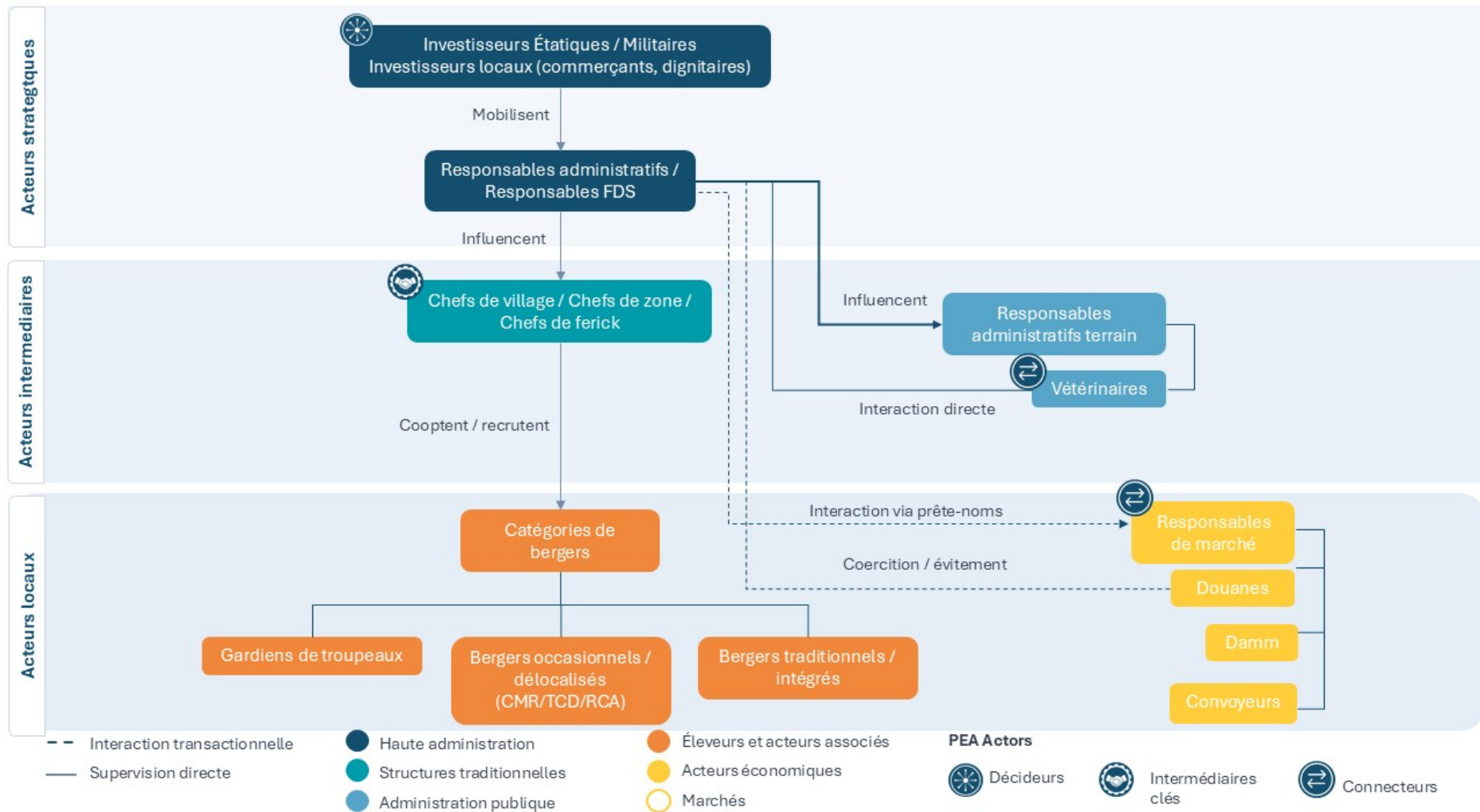
Encadré 12. Panorama de l'action des organisations pastorales

Les organisations pastorales au Tchad interviennent dans plusieurs domaines liés à la sécurisation de la transhumance, la médiation des conflits, le plaidoyer institutionnel et la gestion des ressources naturelles. Dans le sud du pays, elles participent au balisage des couloirs de transhumance et négocient avec les autorités coutumières afin de limiter leur mise en culture. Des initiatives comme ACCEPT ou la Plateforme Pastorale du Tchad (PPT) travaillent également sur la cohabitation entre pastoralisme et aires protégées, notamment à Binder-Léré ou Zakouma.

Ces organisations jouent aussi un rôle important dans la médiation de proximité. AMECET a mis en place des structures locales réunissant cultivateurs et éleveurs afin d'intervenir rapidement lors d'incidents liés aux dégâts de cultures. Tabital Pulaaku ou l'Association des Éleveurs Nomades (AEN) interviennent également dans des actions de sensibilisation, de solidarité ou de plaidoyer sur les droits pastoraux et la mobilité.

D'autres structures, comme le SNCECBT ou la CONFIFET, agissent sur les chaînes de valeur de l'élevage, la modernisation des marchés à bétail, la sécurisation des paiements ou la promotion de pratiques agro-pastorales complémentaires, notamment à travers les contrats de fumure et les actions de sensibilisation environnementale.

4.4 Synthèse d'économie politique - Tchad





Décideurs

Acteurs politiques de haut-niveau détenteurs de troupeaux : Des néo-éleveurs de l'échelon stratégique pourront être impliqués dans des initiatives de plaidoyer portant sur la structuration de la filière pastorale selon les trois axes que sont la sécurisation des parcours, la régulation de l'activité pastorale et les initiatives de développement local. Les acteurs à engager devront avoir un positionnement favorable sur la gestion des conflits éleveurs et agriculteurs, une adoption consensuelle d'un Code Pastoral renouvelé et une structuration de filière favorisant le développement local. [cf annexe Acteurs Stratégiques]



Intermédiaires clés

Intermédiaires issus des administrations et FDS : Ces acteurs constituent le centre gravité de la structure néo-pastorale dans les zones cibles au Tchad. Les fonctions formelles de ces acteurs leur procurent une capacité d'influence et des moyens (politiques et matériels). Ces capacités et moyens sont le cœur du fonctionnement des filières de néo-élevage dans les zones cibles du Tchad. Un engagement discret à travers des formations et des sensibilisations pourront permettre une atténuation des effets négatifs de la pratique du néo-élevage sur les AP.



Connecteurs

Vétérinaires et responsables de marchés : Ces acteurs connectent les acteurs décisionnaires et opérationnels (bergers). Ils pourront constituer des relais d'information (bottom-up) et de sensibilisation (top-down). Le rôle des vétérinaires a particulièrement été référencé dans les entretiens, en raison de leurs connaissances techniques ainsi que de leur capacités de médiation. Les responsables de marchés sont des interlocuteurs clés, et points de contact pour les initiatives de recherche-action visant à mieux anticiper les flux et comprendre les attentes des acteurs pastoraux en déplacement. Il est recommandé dans ce rapport d'établir une liaison avec ces acteurs en amont des espaces protégées, afin de permettre une anticipation des risques.



Figure 10 - Entretien croisé Responsable de marché et Responsable FDS - Crédit: GIST Research

5 MOTIVATIONS ET INTERETS

Nous identifions dans cette section les motivations et intérêts de manière transversale au Tchad et au Cameroun. Les motivations d'investissement et intérêts escomptés sont aussi diversifiés que les acteurs qui investissent. La principale motivation est liée à la rentabilité (demande et forte croissance du secteur) présentée dans la partie 2.2 **Contexte**. Les trois sections ci-dessous présentent les motivations sous-jacentes identifiées à travers les entretiens. **La mise en sécurité d'actifs** accumulés lors d'un passage dans un poste à responsabilité (ou donnant accès à des ressources) semble être la première motivation sous-jacente. L'investissement dans le bétail permet un placement démarqué, peu traçable (notamment du fait de paiements en cash). **La consolidation d'assise politique locale** également été présentée comme une incitation à l'investissement. C'est d'ailleurs un levier que les PA devront utiliser. Dans ce cas, les propriétaires sont relativement identifiables, dans la mesure où ils comptent sur l'animation d'une économie locale pour leur sécuriser des soutiens locaux. Enfin, il nous est paru important d'évoquer les motivations des bergers eux-mêmes, attirés par une possibilité d'**émancipation de cadres sociaux traditionnels** jugés enfermants, en générant des revenus rapides

5.1 Sécurisation et dissimulation du capital par l'investissement dans des actifs de long terme

Sécurisation des actifs : une réponse à l'instabilité des parcours et des contextes politiques

Cet aspect est particulièrement noté au Tchad, où l'environnement politique local est marqué par une forte instabilité, dans lequel les trajectoires administratives et militaires restent étroitement liées à des logiques de nomination, de cooptation et de repositionnement. Ces dynamiques impliquent des agendas par nature instables et réversibles dans le temps.

Dans ce contexte, des personnels nommés à des positions d'influence ou rémunératrices sont enclins à réinvestir le capital accumulé vers des actifs de plus long terme. Les entretiens suggèrent que les investissements se concentrent principalement dans l'immobilier, d'une part, et le bétail d'autre part. Ces actifs constituent un filet de sécurité financier en anticipation de retrait, pause ou fin de carrière.

Cette logique se traduit par des investissements dans des troupeaux destinés à être conservés dans la durée, ainsi que par l'installation d'infrastructures fixes le long des axes pastoraux. Ces implantations prennent souvent la forme d'installations en dur, proches de fermes pastorales, avec des aménagements destinés à stabiliser les troupeaux et à sécuriser leur entretien dans le temps. Ce mode d'implantation reflète une logique de patrimonialisation de l'élevage davantage qu'une logique pastorale strictement mobile

Dissimulation du capital : échapper aux contrôles étatiques, et atténuer l'exposition à la concurrence

Certains investissements visent à dissimuler du patrimoine acquis de manière irrégulière par des élites politiques et militaires. Dans l'ensemble des entretiens, il ressort que la dissimulation sert deux objectifs. Elle permet en effet de placer des ressources financières acquises de manière irrégulière. Elle est par ailleurs un moyen de discrétion, dans un contexte politique marqué par une grande compétitivité parfois violente, entre acteurs économiques.

« Une des clauses non écrites, c'est de ne jamais dévoiler l'identité du vrai propriétaire en cas de problème grave, notamment à la justice. Dans bien des cas au tribunal de Tcholliré, les propriétaires dissimulés refusent de payer une caution de 30 000 CFA de caution (au risque de se dévoiler] au point où le berger est conduit en prison. » Responsable secteur juridique, Tcholliré

Au Cameroun, cette pratique s'est accentuée avec le lancement des opérations anti-corruption des années 2000.²⁷ Au Tchad, la compétition parfois violente entre acteurs est une motivation majeure de dissimulation.

Pour les aires protégées, la dissimulation est un enjeu crucial : elle limite les opportunités de dialogues avec les responsables étatiques et les gestionnaires d'AP. Par ailleurs, elle constitue un obstacle à la gouvernance

²⁷ Le lancement de l'opération Épervier au Cameroun en 2006, campagne anti-corruption initiée par la Présidence, a conduit à la détention de plusieurs hauts responsables, et à une dissimulation accrue de capitaux.

et au règlement des conflits. Elle place les bergers en première ligne de litiges avec écogardes, responsables étatiques et populations agricoles.

5.2 Renforcement des bases de soutien politique locales

L'investissement dans le bétail a été présenté à travers les entretiens comme un vecteur de consolidation d'assise politique locale. Des propriétaires positionnés à des postes de pouvoir en capitale (ministères notamment) usent d'un ancrage local via la détention de bétail pour consolider une base de soutien ou une base électorale.

Au Cameroun, cette posture est illustrée par la détention par des personnalités politiques de haut niveau, détentrices de troupeaux dans la zone de la Bénoué et de Mayo Rey. Au-delà de la dimension de rentabilité de l'investissement, la détention de troupeaux permet de maintenir un lien avec des communautés locales, qui constituent une base politique et un potentiel faire-valoir dans des négociations nationales. **Au Tchad**, un ancien ministre identifié dans l'étude incarne cette connexion entre position de pouvoir et ancrage politique local. D'autres entretiens ont montré que le néo-élevage pouvait être un marqueur de réussite sociale pour des populations agricultrices du Sud.

Par ailleurs, cette connexion entre détention de bétail et renforcement d'assise politique locale semble corroborée par la concomitance d'une hausse de vente de bétails aux marchés de Touboro et Adoumri pendant les périodes d'élections locales (**Cameroun**). Des entretiens avec un cadre communal (Touboro) et un chef de centre vétérinaire (Adoumri) ont en effet fait état d'une augmentation de flux de bétails sur les marchés, de la présence d'acteurs politiques locaux en campagne, et de l'usage de l'octroi gracieux de têtes de bétail aux communautés comme moyen d'influence pour des entrepreneurs politiques locaux.

5.3 Valorisation sociale des bergers professionnels et recherche de gains rapides

Les observations de terrain suggèrent que la pratique du néo-élevage génère l'émergence de nouveaux profils de bergers. La diversification des profils de bergers s'explique par l'effet d'opportunité que génèrent des emplois rapides, aux paiements plus attractifs que d'autres activités agricoles, ou que le pastoralisme classique. À ce titre, le néo-élevage peut constituer un moyen d'émancipation pour de jeunes ouvriers agricoles reconvertis.

Depuis quelques années, au contact des néo-éleveurs et dans des localités à forte mixité socioculturelle, certains bergers montrent des signes de transformation progressive de leurs référents sociaux, de leurs pratiques et de leurs modes de projection. Ces évolutions se traduisent notamment par des formes plus visibles d'affichage

Des bergers affirment que “depuis quelques années, au contact des néo-éleveurs, nos habitudes changent. Nous habitons maintenant dans les grandes localités, habillons différemment, utilisons de petits matériels électroniques d'éclairage, de protection et d'usage quotidien” . Focus groups Bergers, marché de Tcholliré, 2026.

social, notamment à travers les réseaux sociaux. Elles s'accompagnent également de changements d'habitudes et de formes d'émancipation plus marquées vis-à-vis des cadres sociaux et communautaires traditionnels.

Ces transformations s'accompagnent également de besoins financiers plus élevés et d'une recherche plus forte de gains rapides.

Dans certains cas, cela peut accroître une

exposition marginale à des formes de recrutement criminel, en particulier lorsque certaines activités illégales (entretien BIR, **Cameroun**). Cela peut également se traduire par des logiques de diversification des ressources, notamment à travers une alternance entre activités pastorales et pratiques d'orpaillage, y compris dans des zones situées à proximité des aires protégées au Cameroun.



Figure 11 - Bergers en ravitaillement, Marché de Krout - Crédit: GIST Research

6 ENJEUX IDENTIFIES POUR LA GESTION DES AP

La pratique du néo-élevage concerne à la fois des élites politiques et militaires réinvestissant leur capital à des fins de sécurisation, et des acteurs stratégiques ou locaux désireux de consolider une assise politique locale. Elle est également le fait d'acteurs très locaux (commerçants, responsables d'administration, agriculteurs réinvestissant leurs revenus). En ce sens, un grand nombre d'acteurs seront susceptibles d'adopter les pratiques du néo-élevage. Si cette évolution est étudiée, sécurisée et suivie dans le long terme, elle ne constitue pas un risque en soi.

En revanche, en l'absence d'adaptation des cadres de gouvernance et de liaison, de sécurisation des parcours et de prise en compte des nouveaux profils d'acteurs (intermédiaires et bergers), les aires protégées pourraient progressivement perdre leur capacité d'anticipation des flux pastoraux et de maintien des contacts avec les acteurs de la filière. Cette situation pourrait ensuite favoriser une augmentation de l'insécurité dans leurs périphéries immédiates, ainsi qu'une multiplication des tensions et conflits entre éleveurs, bergers et gestionnaires d'aires protégées.

Pour les aires protégées, **quatre principaux enjeux** liés au développement du néo-élevage ont été identifiés :

- ▶ Le premier concerne le développement de systèmes de pouvoir parallèles susceptibles de concurrencer des cadres de gouvernance locale et de conservation déjà fragiles.
- ▶ Le second réside dans le manque d'encadrement des bergers au sein de systèmes fortement décentralisés, compliquant les mécanismes de dialogue, de médiation.
- ▶ Le troisième enjeu tient au risque de précarisation croissante du métier de berger générant une conflictualité accrue et une hausse de l'insécurité à proximité directe des AP
- ▶ Enfin, ces dynamiques peuvent exercer une pression croissante sur les initiatives de contact, de liaison et de coexistence mises en place entre acteurs pastoraux, communautés locales et gestionnaires d'aires protégées.

6.1 Le néo-élevage favorise l'émergence de systèmes de pouvoirs parallèles susceptibles de concurrencer les cadres de gouvernance locale et de conservation

Au Cameroun, les entretiens ont mis en évidence des déficits de coordination et de formation des administrations locales en matière de gestion du pastoralisme. Plusieurs interlocuteurs ont décrit des logiques de concurrence entre administrations sectorielles, limitant le développement d'approches concertées entre élevage, conservation, sécurité et gestion foncière. Un conservateur interrogé à Garoua souligne ainsi que les différentes administrations « se font la guerre en privilégiant leurs intérêts sectoriels au détriment d'un système plus intégré et renforcé par une compréhension mutuelle des enjeux du pastoralisme » (Entretien, Garoua, conservateur, 12 février 2026).

Position renchérie par un vétérinaire pour qui « la configuration des acteurs est telle que le vétérinaire protège l'éleveur, le responsable agricole protège les agriculteurs et les conservateurs protègent la faune »²⁸. Les recherches montrent également des capacités limitées des services techniques en matière de compréhension des réglementations locales, de suivi des mobilités pastorales et de mécanismes de liaison avec les aires protégées.

Au Tchad, les cadres de gouvernance du pastoralisme restent marqués par une forte instabilité juridique. L'absence prolongée de cadres de régulation entretient un vide juridique favorisant les passe-droits, les mécanismes de cooptation et les logiques d'influence autour de la gestion des mobilités pastorales. Les controverses autour du Code Pastoral (cf encadré) ont ravivé des tensions politiques, foncières et identitaires autour de la sécurisation de la transhumance, des droits d'usage des ressources pastorales et des risques d'accaparement foncier liés au développement du néo-élevage.

Le néo-élevage encourage des mécanismes de contournement via des réseaux d'intermédiation. Le système de néo-élevage repose largement sur des réseaux d'intermédiaires, de facilitateurs et de relais locaux. Les recherches suggèrent que le principal facteur de déstabilisation des cadres locaux de gouvernance réside dans la

²⁸ Entretien, Tcholliré, 4 février 2026.

marge de manœuvre dont disposent certains acteurs d'intermédiation au sein de systèmes pastoraux fortement décentralisés.

Ces intermédiaires mobilisent des ressources politiques afin d'orienter l'accès aux espaces pastoraux et de renforcer leur capacité d'influence.

- ▶ **Au Cameroun**, ils s'appuient sur les réseaux coutumiers et leur proximité avec les autorités traditionnelles. Les cadres intermédiaires des systèmes traditionnels disposent d'une importante marge de manœuvre et profitent d'une supervision limitée à l'échelon local.
- ▶ **Au Tchad**, des relais issus ou liés aux sphères administratives, sécuritaires et militaires mobilisent des moyens des forces de sécurité à des fins de protection (escortes, gardes du corps), de facilitation (véhicules utilisés pour des transferts d'argent).
- ▶ **Dans les deux pays**, les recherches documentent des situations de contournement des réglementations locales et d'impunité face aux mécanismes judiciaires (voir entretiens Tcholliré)

Dans ce contexte, le néo-élevage contribue à affaiblir la légitimité et l'efficacité des cadres de régulation étatique les administrations locales apparaissent alors régulièrement contournées ou délégitimées dans la gestion des mobilités pastorales et des conflits associés. **Ces dynamiques alimentées par le développement du néo-élevage compliquent la mise en œuvre des mécanismes de coexistence entre activités pastorales, populations locales et gestionnaires d'aires protégées.**

6.2 Les formes décentralisées de gestion des troupeaux engendrent un déficit d'encadrement des bergers compliquant les mécanismes de dialogue et médiation entre ces derniers et les AP

Le modèle de gestion décentralisé (depuis la détention du capital animal jusqu'à la gestion opérationnelle des troupeaux) favorise un encadrement limité des bergers. Ce modèle repose sur une délégation importante des fonctions d'encadrement. Cette organisation mobilise parfois des cadres intermédiaires disposant parfois d'une connaissance limitée des réglementations locales,²⁹ des mécanismes de coordination territoriale et des enjeux liés aux aires protégées.

Ce système repose en partie sur l'emploi de bergers et de bouviers parfois originaires de zones extérieures aux espaces traversés. Ces personnels disposent d'une connaissance limitée des usages coutumiers, des mécanismes locaux de médiation et des règles encadrant les espaces pastoraux et les périphéries d'aires protégées.

Le manque de coordination avec les autorités administratives et traditionnelles réduit la visibilité des mouvements de troupeaux et complique l'anticipation des flux pastoraux par les gestionnaires d'AP. Les bergers qui ne se déclarent pas auprès des autorités locales échappent aux mécanismes habituels de suivi et de médiation. Comme le résume un entretien : « Pour ceux qui sont de passage, en particulier les transhumants venant du Nigeria et certains du Tchad, il y a peu de négociations, pas d'intermédiaires. Leur passage est clandestin et souvent forcé, avec usage de violence le cas échéant. »³⁰

Les formes décentralisées de gestion compliquent également la traçabilité des troupeaux en cas de divagation, d'incursion dans les aires protégées ou de conflit local. Les recherches montrent que certains troupeaux circulent avec peu ou pas de déclaration administrative et portent plusieurs marques ou insignes, compliquant l'identification des propriétaires et des responsabilités.

Cette situation contraste avec les systèmes pastoraux autochtones plus territorialisés, au sein desquels les éleveurs restent généralement identifiables par les autorités locales et les communautés riveraines.

²⁹ Ce constat est à nuancer. Certains néo-éleveurs disposent d'une bonne connaissance du terrain et des pratiques. Cf Entretien responsable Moundou, 13/02/2026 cité plus haut : « En tant qu'intellectuel il m'avait compris et avait parlé au bouvier. [...] Si c'était un propriétaire illettré, il aurait soutenu le bouvier ». (Entretien responsable vétérinaire, Moundou, 13/02/20)

³⁰ Entretien, Rey Bouba, 3 février 2026

6.3 La précarisation croissante du métier de berger engendrée par les pratiques néo-pastorales génère une conflictualité accrue et une hausse de l'insécurité à proximité directe des AP

« Dans de nombreux pays, les pasteurs restent **politiquement marginalisés, économiquement exclus et socialement négligés** malgré leur contribution importante aux économies nationales. » in « *New Fringe Pastoralism: Conflict and Insecurity and Development in the Horn of Africa and the Sahel* »³¹

Le recrutement de bergers occasionnels et un encadrement parfois déficient accentuent la **précarisation de ces derniers**. L'emploi de bergers parfois peu formés au métier pastoral et peu connectés aux communautés locales dans les zones traversées renforce un phénomène de « **pastoralisme de la marge** ».³¹ Ce terme

fait référence à une transformation du pastoralisme marquée par une intégration accrue aux logiques de marché, l'investissement d'élites urbaines et politico-militaires dans l'élevage, ainsi qu'une recomposition des mobilités et des rapports sociaux pastoraux.

La contrepartie du paiement rapide en numéraire (analysé en partie 3.3.3) réside fréquemment dans l'impossibilité d'accumuler progressivement un petit cheptel. Nos recherches suggèrent une précarisation de certains bergers à travers des emplois de court terme, sans capacité de projection économique ou sociale. Les bergers employés pour les troupeaux de néo-éleveurs apparaissent également particulièrement exposés au traitement judiciaire d'incidents impliquant les troupeaux de néo-éleveurs. L'augmentation des conflits pour l'accès aux points d'eau et aux ressources les place en responsabilité directe en cas de dégâts agricoles ou de conflits. Cette exposition

accentue la défiance envers les autorités locales, souvent perçues comme prédatrices et inéquitables.

« **Les conflits sont aussi de plus en plus sanglants parce qu'ils opposent de nouvelles générations d'agriculteurs et d'éleveurs qui ne connaissent rien à l'élevage, qui consomment l'alcool et n'écourent personne. Certains d'entre eux consomment des stupéfiants, manquent de sagesse, ne réfléchissent pas aux conséquences de leurs actes et ne veulent même pas apprendre comment leurs grands-pères faisaient avant pour rester en paix avec les autres.** » Entretien Chef de ferrick d'éleveurs peuls de Touroundou, Sous-préfecture de Danamadji, 10/2/26.

Enfin, les difficultés accrues sur les parcours de transhumance, combinées à l'éloignement prolongé des communautés d'origine, se traduisent parfois par un recours à la violence et à une consommation accrue de stupéfiants parmi certains groupes de bergers.

Encadré 13. Activité criminelle à proximité des AP

Au Cameroun, dans les zones de l'étude, la présence de groupes criminels autour des parcs nationaux a renforcé la méfiance et témoigne de la fragilité du maillage administratif et sécuritaire.

« **Plusieurs kidnappeurs sont en réalité d'anciens bergers révoltés, mal payés, ex-prisonniers victimes d'abandon des propriétaires. Il y a quelques mois, 54 têtes de bœufs ont été emportées avec la complicité des acteurs locaux.** » (Interview, Garoua, Magistrat, 12/2/2026).

Depuis 2020, les départements du Mayo-Rey et de la Bénoué connaissent une hausse marquée des enlèvements contre rançon perpétrés par des acteurs criminels dits « zaraguinas », issus de réseaux initialement spécialisés dans le vol de bétail. Ces réseaux criminels recoupent partiellement le paysage du

néo-pastoralisme et constituent une menace sécuritaire aggravant les défis de conservation. Leurs activités sont associées à l'insécurité des corridors de transhumance.³² Des entretiens avec des forces de sécurité

³¹ United Nations Economic Commission for Africa. *New Fringe Pastoralism: Conflict and Insecurity and Development in the Horn of Africa and the Sahel*. Addis Ababa: United Nations Economic Commission for Africa, 2017.

³² Ojewale, O., & Tayo, R. S. (2025). *Cattle rustling in the border regions of Cameroon and Chad*. ENACT – Enhancing Africa's Ability to Counter Transnational Crime. March 2025

ont fait état d'une porosité entre acteurs locaux du néo-élevage (principalement bergers) et réseaux criminels.

Nos recherches ont en effet **signalé une porosité** à l'échelon local/opérationnel entre bergers/bouvier et groupes criminels actifs dans la zone des parcs, en particulier des enlèvements de personnes contre rançons sur l'axe carrefour Guidjiba, Djala, Dogba, Sakgé, Gamba. La ZIC 25 aujourd'hui abandonnée constitue aussi un foyer de criminalité. Cependant, nous n'avons **pas établi de connexion** entre propriétaires ou intermédiaires pastoraux et groupes criminels.

Par ailleurs, des entretiens avec des forces de sécurité ont suggéré que plusieurs kidnappeurs actifs dans la zone sont d'anciens bergers. Cependant, ces affirmations ne permettent pas de conclure à une coopération structurée entre réseaux de bergers et groupes criminels. Il s'agit plutôt d'une porosité opportuniste et à l'échelle individuelle entre bergers en situation de précarités et réseaux criminels locaux.

Elles révèlent cependant la précarité des bergers occasionnels, rendus vulnérables au recrutement criminel en raison de l'irrégularité de leurs emplois et sources de revenus.

À la frontière nigériane, plusieurs interlocuteurs ont signalé la présence de groupes criminels opérant dans les zones des parcs du Faro et de la Bénoué. Il s'agit notamment de groupes criminels se faisant passer pour des bergers, opérant en groupes restreints et conduisant de petits troupeaux d'une vingtaine de têtes. Leur mode opératoire consiste à pénétrer dans les parcs à la rencontre d'autres troupeaux, voler du bétail puis ressortir avec des troupeaux plus importants. Plusieurs groupes de ce type auraient été démantelés par le BIR ou les éco-gardes à Gamba et Gouna en 2025, puis plus récemment à Guidjiba en janvier 2026. (Entretien, lieu à compléter, responsable BIR, 2 février 2026)

Dans les zones de l'étude au Tchad, les conflits communautaires opposant notamment communautés d'éleveurs et d'agriculteurs connaissent une forte accélération depuis 2020 et témoignent d'une circulation accrue d'armes de guerre. Plusieurs rapports, ainsi que nos propres recherches, signalent également un déficit de supervision sécuritaire dans les zones du Mayo-Kebbi Ouest, marqué par une recrudescence des enlèvements. Par ailleurs, une étude publiée en 2025 appuie l'hypothèse d'une implication de certains bergers, notamment des « bergers Ouda », dans certaines activités criminelles, en particulier des kidnappings à proximité du Parc National de Sena Oura.³³

6.4 A terme, insécurité et gouvernance défaillante pourront mettre sous pression les initiatives de contact

L'enjeu identifié réside ainsi dans le manque d'identification en amont des troupeaux en mobilité, ainsi que dans l'insuffisance de protocoles clairs de contact et de liaison avec les responsables de troupeaux. Cette situation limite la capacité des acteurs concernés à anticiper les passages de troupeaux, à coordonner les interventions le long des parcours pastoraux et à réagir rapidement en cas de tensions ou d'incidents.

Ces difficultés apparaissent à plusieurs niveaux de la chaîne de gestion de la transhumance :

- ▶ Le long des parcours pastoraux, où les mouvements effectifs de troupeaux restent parfois mal documentés
- ▶ Le long de la chaîne de coordination institutionnelle, où les dispositifs d'information et de transmission des alertes sont défaillants du fait de la dissimulation ou de l'inaccessibilité de certains grands éleveurs

Dans ce contexte, les échanges avec les acteurs de terrain mettent en évidence un besoin de meilleure identification des troupeaux en amont, ainsi que de mécanismes plus structurés de contact, de liaison et d'alerte, afin de faciliter une gestion plus en amont des situations de tension le long des corridors de transhumance. (Entretien, lieu à compléter, conseiller technique AP, février 2026)

³³ Berks, M., Haidara, B., Neneck, A.-K., & Tondandi, A. (2025). La menace régionale des enlèvements contre rançon dans le sud-ouest du Tchad. Bonn International Centre for Conflict Studies (BICC), Project Armed Groups in the Sahel, Mise en ligne 11 septembre 2025.

7 FACTEURS DE RISQUES POUR LES AP

Les enjeux de coexistence et coopération entre systèmes néo-pastoraux et AP dépendent de facteurs propres à la structuration des filières (facteurs endogènes) ou liés de manière plus large à des paramètres d'environnement sécuritaire, et de modes de gouvernance. Afin d'élaborer des recommandations opérationnelles visant une réduction des impacts négatifs du néo-élevage et en vue d'une gestion durable des paysages, nous avons déterminé quatre facteurs de risques/opportunités.

7.1 Facteurs endogènes

7.1.1 Degré de connectivité et de coordination entre les propriétaires, intermédiaires et bergers

Le niveau de connectivité entre propriétaires de troupeaux, intermédiaires et opérationnels constitue un facteur central de risque ou, au contraire, de coexistence avec les aires protégées (AP). Dans les configurations à risque, la connectivité reste limitée: les propriétaires peuvent dissimuler leur identité, les intermédiaires disposent d'une forte autonomie (aux dépens des systèmes sociaux de gouvernance) et les systèmes de supervision des bergers sont déficients.

- ➔ Cette faible coordination accroît les risques d'incursion dans les AP, réduit la capacité à identifier les responsabilités en cas d'incident et complique les interactions avec les autorités locales et les gestionnaires d'AP.
- ➔ À l'inverse, une connectivité structurée entre décideurs, intermédiaires et opérationnels favorise une meilleure traçabilité des troupeaux, une capacité accrue à gérer les incidents ou à retirer rapidement le bétail en cas d'intrusion, ainsi qu'un dialogue plus efficace avec les gestionnaires d'AP.

7.1.2 Type de recrutement des bergers et à leur encadrement (formation et interactions avec responsables administratifs et communautaires locaux)

Le mode de recrutement et le niveau d'encadrement des bergers apparaissent également comme des facteurs déterminants. Les configurations les plus à risque reposent sur un recrutement fortement délégué, des employés pastoraux non formés et des bergers peu insérés dans les contextes locaux.

- ➔ L'absence d'interactions régulières avec les autorités administratives ou coutumières augmente alors les risques de tensions communautaires, de contournement volontaire des réglementations et d'incursions dans les AP.
- ➔ À l'inverse, les systèmes favorisant l'intégration des réseaux de néo-éleveurs aux réseaux communautaires locaux, le recrutement de personnels familiers des contextes pastoraux et des formations régulières contribuent à une meilleure circulation de l'information sur les réglementations et les tracés, à des mécanismes de prévention plus efficaces et à des relations plus apaisées avec les communautés locales et les équipes de conservation.

7.2 Facteurs exogènes

7.2.1 Niveaux de sécurité ou situations de conflits dans les espaces traversés par les cheptels/ à proximité des AP

« On leur donne les armes et on leur dit, « entrez dans les champs [...]. S'il y a quoi que ce soit, tuez et on paiera la diya. Ça ne coûte même pas cher, et même si c'est le cas, appelez-moi je vais envoyer l'argent » Entretien administrateur provincial, Sarh, 10/02/2026

Le contexte sécuritaire dans les zones de transhumance et à proximité des AP influence fortement les dynamiques de coexistence.

Dans les espaces marqués par des conflits, des économies parallèles ou des tensions intercommunautaires élevées, les bergers peuvent être davantage incités à porter des

armes afin de protéger les troupeaux ou de se livrer à des actions de rétributions.

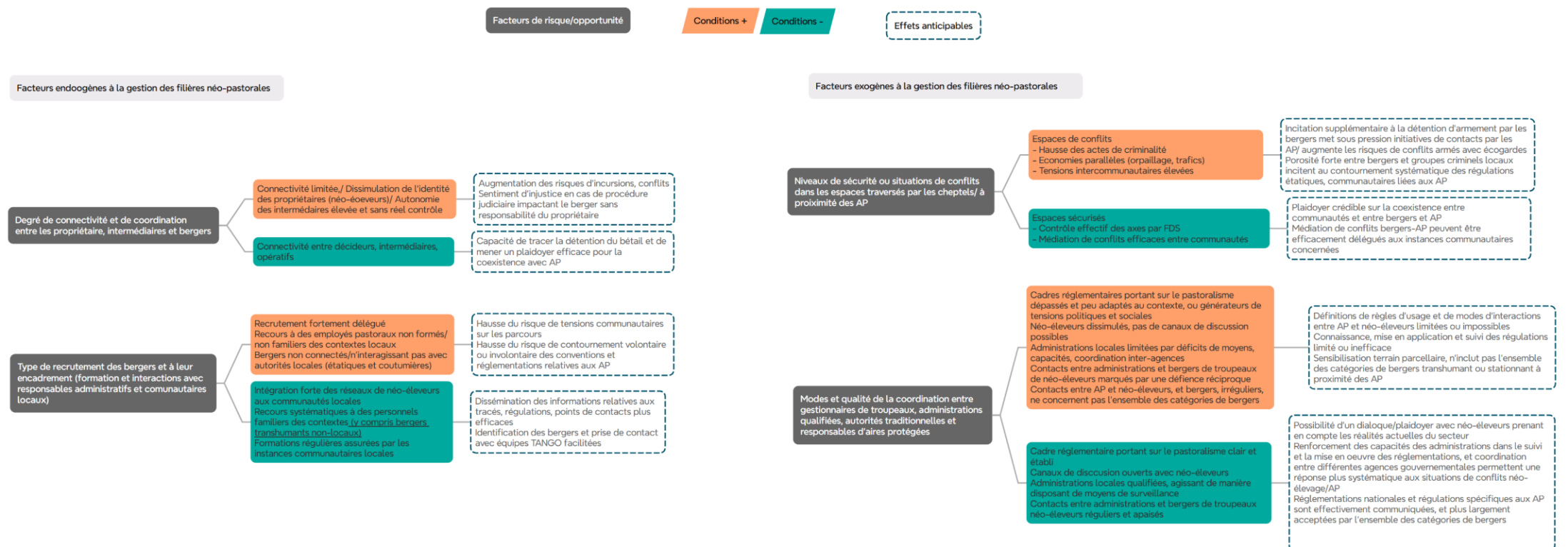
- ➔ Ces contextes favorisent les affrontements avec les écogardes, l'évitement des dispositifs de régulation et l'intégration de certains bergers dans des réseaux criminels locaux.
- ➔ A l'inverse, des contextes maîtrisés avec des systèmes de règlements des conflits en place rendent crédible les sensibilisations locales sur le respect des régulations et la coexistence AP-néo-élevage.

7.2.2 Modes et qualité de la coordination entre gestionnaires de troupeaux, administrations qualifiées, autorités traditionnelles et responsables d'aires protégées

Le schéma met également en avant l'importance de la coordination institutionnelle autour des activités pastorales.

Les situations les plus à risque se caractérisent par des cadres réglementaires inexistantes, datés ou mal adaptés aux réalités pastorales, des administrations disposant de faibles capacités, l'absence de canaux de discussion réguliers avec les néo-éleveurs ou encore des relations limitées entre gestionnaires d'AP et bergers.

- ➔ Ces facteurs encouragent les incompréhensions, les contournements des réglementations et les tensions autour des usages des espaces protégés.
- ➔ À l'inverse, des cadres réglementaires clairs, des administrations locales disposant de moyens de suivi, des mécanismes de dialogue ouverts avec les néo-éleveurs et des contacts réguliers entre gestionnaires d'AP et acteurs pastoraux permettent de définir des règles d'usage plus acceptées, de renforcer la prévention des conflits et de faciliter la coexistence entre activités pastorales et AP.



8 RECOMMANDATIONS

Les recommandations proposées visent à répondre aux enjeux identifiés. Elles sont structurées selon trois thématiques clés identifiées au cours de l'étude :

1. **Plaidoyer institutionnel et dialogue sur la régulation des espaces**
2. **Liaison communautaire, sensibilisation et développement local**
3. **Sécurisation des parcours et anticipation des conflits**

Au sein de chaque thématique, les recommandations sont articulées selon les trois niveaux d'analyse et d'action retenus par l'étude :

- a. **Stratégique,**
- b. **Intermédiaire**
- c. **Terrain (opérationnel)**

Ces recommandations se fondent sur le constat que les nouvelles formes d'élevage marquées par une forte concentration de bétail et une délégation de gestion génèrent des effets négatifs impactant directement les AP. Cependant, elles prennent également compte du fait que les néo-éleveurs seuls ne sauraient être responsables de ces impacts négatifs (déficits de gouvernance, insécurité, incursions). Les néo-éleveurs, par ailleurs, à différents niveaux, pourraient faire partie de la solution aux enjeux auxquels les AP font face.

Dans la conception de ces recommandations, nous nous sommes efforcés d'adopter une approche cohérente, où **les initiatives déployées à différents échelons se soutiennent et se complètent.**

Elles reposent sur le constat suivant

- ▶ **Sans prise en compte dans les stratégies des AP, le néo-élevage augmente les risques de conflit.**
- ▶ **Identifiés, caractérisés, et approchés sans biais de jugement, les acteurs (déclarés et volontaires) du néo-élevage pourront au contraire faire partie des réponses déployées par les AP.**

A court et moyen terme, un engagement discret pourra être mené auprès des réseaux d'intermédiaires de néo-éleveurs (principalement traditionnels au Cameroun, administrations locales au Tchad). Cet engagement devra être mené dans des espaces neutres et apaisés. Les enjeux décrits plus hauts concernent un déficit de gouvernance, la précarisation de certaines catégories de bergers et l'alimentation du climat d'insécurité dans et autour des AP. A cette fin, les recommandations de niveau tactique et terrain s'articulent en large partie autour du déploiement de stations pastorales – espaces de contact et de dialogue décrits en détail en annexe.

Sur le long terme, un plaidoyer de long terme devra être mené sur la nécessité d'encourager une plus forte transparence sur la propriété et la traçabilité du bétail des néo-éleveurs. Ce plaidoyer devra également porter sur l'encadrement législatif des activités pastorales. Ce dernier point devra cependant être abordé avec des précautions avancées, notamment dans le cas du Tchad.

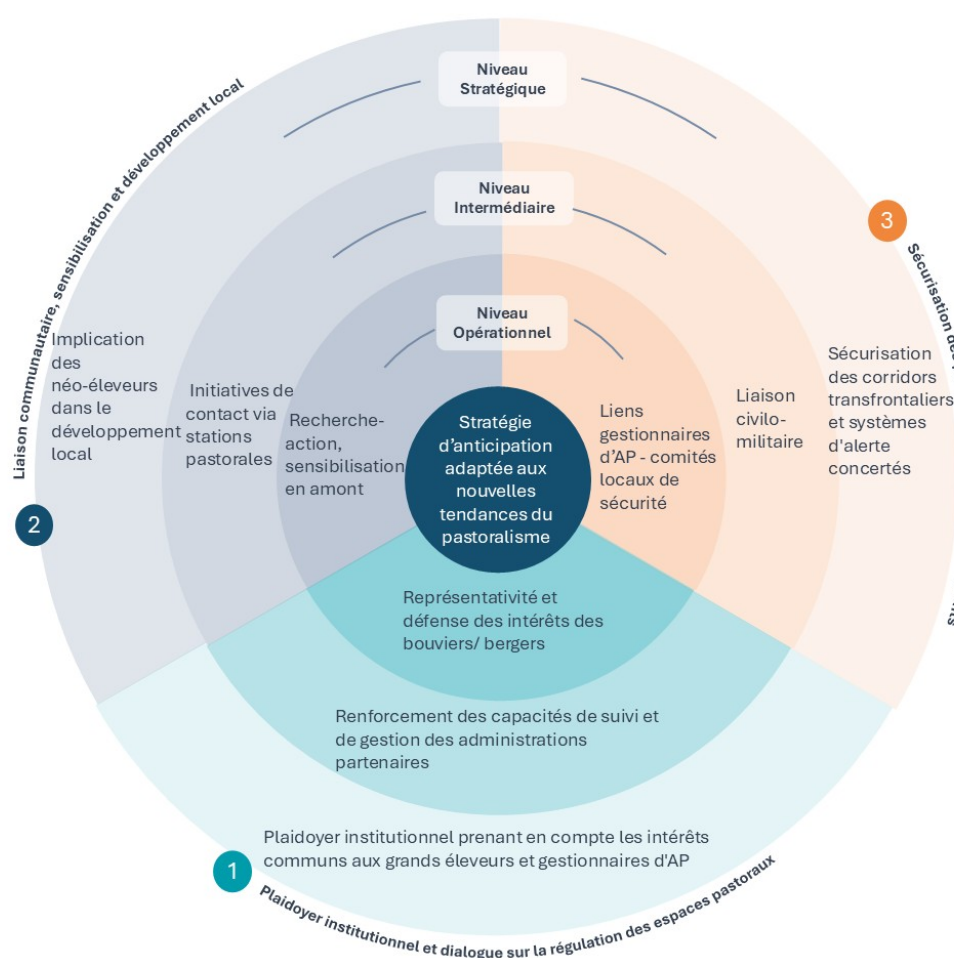
Un atelier de co-construction et de validation pourra être mené avec les équipes dédiées de WCS Cameroun et WCS Tchad. Cet atelier pourra permettre d'évaluer la pertinence et la faisabilité de ces recommandations, ainsi que leur éventuelle redondance avec des mesures déjà existantes.

Au regard des dynamiques du néo-élevage observées au Tchad et au Cameroun, et de leurs effets sur la gestion des aires protégées (AP), ce rapport formule trois axes de recommandations complémentaires, déclinés aux niveaux stratégique, intermédiaire et opérationnel.

Le premier axe porte sur le plaidoyer institutionnel et le dialogue sur la régulation des espaces pastoraux. À l'échelon stratégique, ce rapport suggère de déterminer et concevoir un plaidoyer discret auprès des propriétaires déclarés disposant d'une capacité d'influence politique ou réglementaire. À l'échelon intermédiaire, l'analyse propose de renforcer la coordination et les capacités des administrations partenaires, via des canaux décloisonnés et des curriculums ciblés (traçabilité, paiements mobiles, ingénierie pastorale). À l'échelon opérationnel, la représentativité des bergers et bouviers pourra être consolidée par l'appui aux groupes d'intérêts communs (GIC) et par des consultations régulières alimentant une boucle de rétroaction vers le dialogue stratégique.

Le deuxième axe concerne la liaison communautaire, la sensibilisation et le développement local. À ce titre, les filières du néo-élevage identifiées, déclarées et volontaires pourront être approchées afin de participer au développement local et au cofinancement d'infrastructures pastorales. Les stations pastorales joueront un rôle clé à l'échelon intermédiaire : elles devront constituer des espaces apaisés de contact, d'information et d'appui concrets aux bergers en transit — formations vétérinaires, espaces de parcage, infrastructures hydrauliques. Une recherche-action, facilitée par les stations pastorales, permettra de mieux comprendre les profils et préoccupations des bergers/bouviers en transit à proximité ou en direction des AP.

Le troisième axe vise la sécurisation des parcours et l'anticipation des conflits, par la coopération transfrontalière entre forces de sécurité, la liaison civilo-militaire, et l'implication des autorités traditionnelles et communautaires locales dans les dispositifs d'alerte.



8.1 Plaidoyer institutionnel et dialogue sur la régulation des espaces pastoraux

8.1.1 Niveau stratégique : plaidoyer institutionnel prenant en compte les intérêts communs aux grands éleveurs et gestionnaires d'AP

Le plaidoyer devra permettre de définir un positionnement commun et une feuille de route. Il gagnera en pertinence s'il valorise des thèmes d'intérêts communs aux éleveurs et AP. Il favorisera l'implication des acteurs du néo-élevage disposant d'une capacité d'influence dans les débats sur l'organisation et la réglementation des espaces.

À long terme, une inclusion pragmatique des néo-éleveurs volontaires dans des cadres de régulation consensuels apparaît nécessaire. Ce plaidoyer devra notamment aborder, de manière sensible au contexte, les enjeux de traitement judiciaire des incidents causés par les troupeaux de néo-éleveurs.

Un document détaillant ces pistes de plaidoyer est joint en annexe [Cf. Annexe 1].

Thème 1 – Sécurisation des mouvements et systèmes d'alertes concertés

Renforcer la coopération entre aires protégées et autorités locales et traditionnelles sur le suivi et la sécurisation des routes de transhumance. Les enjeux de sécurité ont des conséquences directes sur la rentabilité des filières. Dans des espaces de gouvernance fragile, les réseaux néo-éleveurs sont à la fois exposés à l'insécurité et y contribuent par un manque de supervision et des logiques d'autoprotection. Au Cameroun et au Tchad, les autorités traditionnelles demeurent des maillons centraux de la gestion du bétail. Une coopération active entre AP et autorités traditionnelles peut fournir des garanties aux néo-éleveurs, encourager le désarmement et dissuader les acteurs recourant à des pratiques coercitives.

Thème 2 – Implication des grands détenteurs de cheptels dans la régulation des espaces

Favoriser l'implication des acteurs du néo-élevage disposant d'une capacité d'influence dans les débats sur l'organisation et la réglementation des espaces. Le néo-élevage est marqué par une forte sensibilité politique. Au Tchad, il recoupe des tensions entre élites politiques et militaires affiliées aux gouvernements, et entrepreneurs implantés dans les régions du sud affiliées aux groupes d'opposition. Au Cameroun, la double légitimité politique et traditionnelle du Lamido entretient un flou juridique propice aux contournements. Cette sensibilité empêche la consolidation d'un cadre réglementaire clair et consensuel. À long terme, une inclusion pragmatique des néo-éleveurs volontaires dans des cadres de régulation consensuels apparaît nécessaire. Ce plaidoyer devra notamment aborder, de manière sensible au contexte, les enjeux de traitement judiciaire des incidents causés par leurs troupeaux.

Thème 3 – Intégration des néo-éleveurs dans les dynamiques locales de développement

Impliquer les néo-éleveurs dans la valorisation des espaces traversés ou occupés, et de ce fait les communautés locales. Les canaux de dialogue avec les réseaux néo-pastoraux sont complexes, en raison d'un manque de coordination et d'une identification encore partielle des acteurs. Certains recourent à des stratégies actives de dissimulation et seront difficilement intégrables. D'autres pourront être amenés à une coopération plus active. Cette coopération pourra s'établir à travers des initiatives de mise en valeur et de structuration de filière. En retour, le soutien à la structuration des chaînes de valeur du secteur pourra être conditionné à une contribution des néo-éleveurs au développement local, notamment par la construction et la mise à disposition d'infrastructures et de services (eau, fourrage, services vétérinaires). Les néo-éleveurs pourront ainsi être incités à soutenir matériellement la mise en place de stations pastorales.

Encadré 15. Précautions et sensibilité au contexte

Sensibilité politique de la question du pastoralisme : Le néo-élevage est marqué par une forte sensibilité politique. Au Tchad, il recoupe des tensions entre élites politiques et militaires affiliées aux gouvernements, et entrepreneurs implantés dans les régions du sud affiliées aux groupes d'opposition. Au Cameroun, la

double légitimité politique et traditionnelle du Lamido entretient un flou juridique propice aux contournements. Cette sensibilité empêche la consolidation d'un cadre réglementaire clair et consensuel.

Dissimulation des acteurs du néo-élevage : Les canaux de dialogue avec les réseaux néo-pastoraux sont complexes, en raison d'un manque de coordination et d'une identification encore partielle des acteurs. Certains acteurs recourent à des stratégies actives de dissimulation et seront difficilement intégrables à une stratégie de plaidoyer. D'autres propriétaires pourront être amenés à une coopération plus active.

8.1.2 Niveau intermédiaire : coordination et renforcement des capacités de gestion des administrations partenaires

Enjeu : contournement et déstabilisation des systèmes locaux de gouvernance.

Cette étude signale que les services techniques et administrations locales sont souvent contournés, ou agissent en silo sans coordination efficace. Par ailleurs, face à l'afflux de bétail à proximité des parcs et au manque de traçabilité des troupeaux de néo-éleveurs, un accent particulier devra être porté sur deux axes : d'une part, les modes de liaison entre administrations et intermédiaires de l'élevage, d'autre part, les capacités de ces administrations en matière de traçabilité du bétail transitant et de gestion concertée des ressources (eau et fourrage notamment).

Faciliter les canaux de coordinations

Un plaidoyer pourra être mené auprès des administrations partenaires des parcs pour la mise en place de canaux de communication et de coordination plus fluides et systématiques. Ces canaux de communication devront permettre un décloisonnement entre :

- Administrations et AP
- Services techniques de différentes administrations
- Administrations et éleveurs

A cette fin, des dispositifs de partenariats jumelages) entre responsables d'AP et administrations clés pourront être mis en place

Renforcer les moyens de contrôle et régulation des mouvements de bétail

Objectif principal le renforcement des capacités de suivi des mouvements de bétail et de gestion des suivi par les administrations partenaires. Afin de renforcer les systèmes de suivi, surveillance et alerte précoce, un audit d'étape pourra être conduit sur les **Instances Locales d'Orientation et de Décision (ILOD)** déployées dans les périphéries de Sena Oura — en vue d'une possible généralisation.

Développer ou adapter les curriculums de soutien capacitaire

Les curriculums pourront reprendre les principaux enjeux identifiés dans cette étude :

- ▶ Transparence et traçabilité des troupeaux / suivi des échanges commerciaux de bétail.
 - ▶ Gestion des flux et systèmes de liaison bergers – autorités (étatiques et coutumières).
 - ▶ Gestion des ressources naturelles / ingénierie pastorale et hydraulique.
 - ▶ Transparence / suivi des paiements — formation sur la généralisation des paiements en mobile money.
- Une initiative est à noter à cet égard :

- Le Syndicat National des Commerçants, Éleveurs et Convoyeurs de Bétail du Tchad (SNCECBT) s'est associé à Moov Africa Tchad pour introduire le paiement par Moov Money sur les marchés à bétail, permettant de sécuriser les revenus et d'éviter les risques liés au transport de cash.

8.1.3 Niveau opérationnel : implication des cadres de terrain (bergers et acteurs pastoraux de terrain) dans la régulation des espaces de passages et de stationnement à proximité des AP

Enjeu : précarisation croissante du métier de berger.

Soutien à la représentativité et à la défense des intérêts des bouviers/bergers

Dans les entretiens, il est apparu que les organisations pastorales, actuellement principal canal de communication et d'échange avec les éleveurs, n'accordent qu'une place limitée, voire inexistante, aux bergers/bouviers. Le personnel de terrain se professionnalise et s'autonomise des cadres communautaires traditionnels. Il apparaît donc pertinent de penser de nouveaux modes de représentation, permettant à ces derniers de faire valoir leurs préoccupations, leurs intérêts et leurs savoir-faire à travers des plateformes réellement représentatives.

Ce rapport fait référence au « nouveau pastoralisme de la marge » et à l'exclusion sociale et économique des bergers sortis des circuits traditionnels du pastoralisme. Sur le terrain, des initiatives locales voient le jour. Des GIC (groupes d'intérêts communs) constituent des relais de représentativité alternatifs aux organisations pastorales, parfois jugées peu inclusives. Une cartographie plus poussée de ces initiatives et de leurs besoins pourra être menée, dans l'optique d'un soutien capacitaire.

Ce travail d'identification à l'échelon terrain devra viser à :

- ▶ Identifier et soutenir des initiatives indépendantes de représentation des bergers, alternatives aux grandes OP.
- ▶ Apporter un soutien technique et capacitaire à la consolidation des GIC existants. Ce soutien pourra prendre la forme de formations sur la gouvernance associative et les techniques d'élaboration et de montage de projets.

Intégration continue des intérêts des bergers dans le plaidoyer et la décision stratégique

Afin d'assurer une prise en compte réellement opérationnelle des enjeux du néo-pastoralisme, il est recommandé de structurer une boucle de rétroaction entre le terrain et l'échelon stratégique :

- ▶ Intégrer les données collectées via la recherche-action (cf. 8.2.3) et les stations pastorales dans les argumentaires de plaidoyer : profils de bergers, volumes de flux, nature des incidents, besoins exprimés.
- ▶ Formaliser un format de reporting périodique permettant aux équipes terrain de transmettre des constats exploitables par les équipes de plaidoyer de WCS

8.2 Liaison communautaire, sensibilisation et développement local

8.2.1 Niveau stratégique : implication des néo-éleveurs dans les dynamiques locales de développement

Conditionner les soutiens publics et l'action de WCS en faveur de la structuration des filières et chaînes de valeur du néo-élevage à une contribution des acteurs néo-éleveurs au développement local.

Ces derniers bénéficieront directement de la prise en compte des intérêts des éleveurs locaux, de la qualité des infrastructures pastorales mises en place, et d'une meilleure coordination entre acteurs du secteur. À ce titre, ils pourront être incités à investir dans des infrastructures pastorales accessibles à tous, ou dans des projets de subsistance au profit des communautés locales — notamment par la construction et la mise à disposition d'infrastructures et de services (eau, fourrage, services vétérinaires).

Identifier des actions de développement local convergeant avec les intérêts des néo-éleveurs

Une telle conditionnalité rejoint les intérêts mêmes des néo-éleveurs, qui bénéficient directement :

- ▶ De la prise en compte des intérêts des éleveurs locaux et d'une meilleure coordination entre groupes sociaux
- ▶ De la qualité des infrastructures pastorales mises à disposition
- ▶ D'une meilleure coordination entre acteurs du secteur.

Identifier des axes de co-financement et de mise en place d'infrastructures

Sur cette base, les néo-éleveurs pourront être incités à contribuer au développement local à travers :

- ▶ L'incitation au financement d'infrastructures (points d'eau, aires de parcage)
- ▶ La participation au financement de formations vétérinaires et techniques
- ▶ La participation au financement d'activités génératrices de revenus au profit des communautés locales.

8.2.2 Niveau intermédiaire : initiatives de contact via stations pastorales

Enjeu : gestion décentralisée et déficits d'encadrement.

La pratique du néo-élevage implique une gestion décentralisée, souvent hors des canaux traditionnels de contact et de médiation. Cette configuration génère au moins trois impacts pour les Aires Protégées :

- **Anticipation limitée** : les responsables d'AP disposent d'une visibilité, et donc d'une capacité d'anticipation, limitée vis-à-vis de certains mouvements de troupeaux non déclarés.
- **Contournement et illégalité** : les gestionnaires de troupeaux de néo-éleveurs sont davantage enclins à contourner les réglementations et à éviter les représentants des services techniques étatiques.
- **Information et sensibilisation déficitaires** : les opératifs (bergers/bouviers), peu familiers avec les conventions communautaires et réglementations, sont moins exposés aux actions de sensibilisation, voire incités à des logiques de contournement ou de confrontation.

Afin de répondre à ces enjeux, des **Stations Pastorales** pourront être établies à des points stratégiques de passage. Ces stations pourront constituer des espaces apaisés de contact sur les axes de transhumance et de passage.

- ✓ Elles devront être co-gérées avec les communautés, permettant des rencontres apaisées entre éleveurs (propriétaires et bergers), autorités locales (services techniques) et AP.
- ✓ Elles pourraient reprendre des dispositifs existants, voire s'inspirer d'infrastructures déjà mises en place par certains néo-éleveurs le long des parcours de troupeaux.

Un modèle détaillé est fourni en annexe à ce rapport.

Favoriser des contacts en amont des parcours pastoraux impactant les AP

L'une des principales fonctions de stations pastorales serait de faciliter les contacts entre différents acteurs de gouvernance locale. Ces contacts clés capables d'informer les équipes WCS, **en amont**, sur les flux et profils entrants aux points frontières et espaces de marchés. Cette information permettra d'anticiper les potentielles intensifications de flux et d'adapter les modes d'assistance ou de liaison sur les stations pastorales.

- ▶ Continuer, consolider ou initier des contacts avec les intermédiaires commerciaux (grands commerçants, sakâinas).
- ▶ Nouer ces contacts sur le terrain via les équipes TANGO, à proximité des AP, mais aussi en amont aux postes frontières et dans les espaces de marché.

- ▶ Favoriser un lien décentralisé entre bergers/bouvier, services techniques de l'État et gestionnaires d'AP sur les itinéraires de transhumance, dans une démarche de confiance distincte des approches sécuritaires et de contrôle.

Constituer des plateformes physiques d'information et de sensibilisation

Utiliser les stations pastorales comme points d'entrée pour informer les bergers/bouvier sur les conventions locales, les réglementations propres aux AP et les itinéraires sécurisés.

- ▶ Diffuser une information ciblée auprès des responsables locaux de troupeaux, en s'appuyant sur des supports adaptés aux profils des bergers/bouvier.
- ▶ Consolider ou établir un lien de confiance avec les responsables locaux de troupeaux, en mobilisant les services techniques de l'État et les gestionnaires d'AP.

Répondre aux besoins des acteurs locaux en cours de parcours

Concentrer en un même lieu un point d'eau et des services de soutien et d'orientation aux responsables de troupeaux, afin de répondre aux besoins immédiats rencontrés en cours de parcours. Cette offre intégrée sera mise en œuvre en impliquant les services techniques de l'État, avec un soutien technique et organisationnel de WCS.

- ▶ Accès à l'eau et aux aires de parage.
- ▶ Services vétérinaires et santé.
- ▶ Orientation et information sur les itinéraires et les espaces à risque.

Anticiper les flux de passages afin d'anticiper les conflits potentiels

Via les contacts établis et les données collectées sur les stations pastorales, identifier les variations de flux et de passages de troupeaux, ainsi que les profils de bergers en transit, afin d'anticiper et d'atténuer les conflits.

- ▶ Référencer les mouvements (flux et volumes), notamment à travers le suivi des volumes de vente et d'achat.
- ▶ Identifier les acteurs transhumants en amont des contacts avec les AP.
- ▶ Alimenter, à terme, un outil de prise d'information et d'anticipation pour les équipes de liaison communautaire de WCS.

8.2.3 Niveau opérationnel : Recherches-action, sensibilisation en amont des contacts troupeaux-AP

Enjeu : gestion décentralisée et déficits d'encadrement / recrutement hors localité et défaut de formation.

Enjeu : gestion décentralisée et déficits d'encadrement / recrutement hors localité et défaut de formation.

Cette étude a fait état de changements de comportements et d'approches du terrain. Une démarche continue de compréhension des nouveaux profils de bouvier, de leurs origines et de leurs attentes s'avère nécessaire pour adapter au mieux la liaison communautaire mise en œuvre par WCS. Cette initiative permettra par ailleurs de répondre, de manière pertinente et ciblée, au déficit d'information, et parfois de professionnalisation, qui caractérise certains profils de bergers/bouvier.

Recherche action permettant de comprendre profils et des préoccupations des bergers/bouvier en transit à proximité ou en direction des AP

Afin de pallier les effets de contournement des réglementations locales, ou de déclaration de passage de certaines catégories de bergers, il sera nécessaire de mieux comprendre leurs profils, ainsi que les modalités d'intégration à des programmes d'assistance en cours de transit.

- ▶ Via les stations pastorales, encourager des initiatives de contact entre bergers non locaux, autorités traditionnelles locales et intermédiaires pastoraux.
- ▶ Par la mise en place de protocoles de recherche-action, mieux comprendre les enjeux auxquels font face les nouvelles catégories de bergers identifiées dans ce rapport.

Information et sensibilisation afin de d'atténuer les effets de débordement et les incursions sur les espaces des AP

La gestion décentralisée des réseaux de néo-éleveurs implique la mobilisation de bergers ou gardiens de troupeaux peu familiers avec les conventions locales et les protocoles de liaison avec les autorités formelles et traditionnelles. Une communication ciblée sur ces personnels pourra être mise en œuvre, portant sur les réglementations propres aux AP. Elle devra notamment viser à vulgariser les réglementations propres aux AP.

- ▶ **Déployer des supports d'information** multilingues indiquant les itinéraires, les espaces à risque et les délimitations des AP.
- ▶ **Mettre en place une communication digitale** adaptée aux nouvelles générations de bouviers :
 - Facebook constitue la principale plateforme de référence au Tchad et au Cameroun, avec une forte concentration d'usage dans les centres urbains.
 - L'usage de TikTok marque une tendance à la hausse, notamment parmi les populations jeunes. Ce constat se fonde sur les observations du chercheur auprès de populations jeunes au Tchad, corroborées par des données de ciblage publicitaire de TikTok dans les zones cibles du Tchad et du Cameroun.
 - WhatsApp demeure une plateforme d'échange privilégiée, fédérant des groupes de bergers/bouviers sur base corporatiste et/ou communautaire :
 - Exemple 1 : اتحاد الشباب البقارة مندو / « Union des jeunes bouviers de Moundou ».
 - Exemple 2 : رعاة العرب في الجنوب / « Bergers arabes du Sud ».

8.3 Sécurisation des parcours et anticipation des conflits

8.3.1 Niveau stratégique : sécurisation des corridors transfrontaliers et systèmes d'alertes concertés

Les enjeux de sécurité ont des conséquences directes sur la rentabilité des filières. Dans des espaces de gouvernance fragile, les réseaux néo-éleveurs sont à la fois exposés à l'insécurité et y contribuent, par un manque de supervision et le recours croissant à des logiques d'autoprotection.

Au niveau stratégique, l'insécurité autour des parcs est largement amplifiée par leur dimension transfrontalière. Bien que cet aspect échappe au mandat des gestionnaires d'AP, des initiatives de coopération existent, mais gagneraient à être renforcées. Etant donnée la dimension frontalière du complexe BSB Yamoussa, des coopérations entre FDS tchadiennes et camerounaises devront être encouragées.

- ▶ Des formations ciblées sur la coopération transnationale et les protocoles de coordination entre unités pourront être proposées.

8.3.2 Niveau intermédiaire : Renforcement de la liaison civilo-militaire

Enjeu : insécurité à proximité de la zone des Parcs.

Afin de faire face aux phénomènes d'insécurité croissants documentés à proximité des AP, une approche à trois volets pourra être développée. Sur le long terme, ces initiatives devront permettre d'établir des liens de confiance avec des membres des FDS directement ou indirectement impliqués dans la facilitation, la gestion ou la détention de troupeaux.

- ▶ **Alerte** : associer écogardes, FDS locales et comités villageois de surveillance pour la détection de menaces ou d'incidents sécuritaires. Ce dispositif d'alerte devra être complété d'un moyen de diffusion aux bergers transhumants dans la zone, ainsi qu'aux propriétaires, voire aux néo-éleveurs identifiés. Cette diffusion sera nécessairement multicanal, étant donné les contraintes de réseau dans les zones cibles :
 - Diffusion WhatsApp sur chaîne dédiée.
 - Diffusion Bulk Messaging (SMS).
 - Diffusion verbale / prévention sur les sites de stations pastorales.
- ▶ **Liaison** : afin de faire face aux enjeux de cohésion difficile entre populations de bergers et autorités/FDS, des initiatives de sensibilisation devront être menées conjointement entre éco-gardes et autorités locales/FDS.
- ▶ **Formations** : Ces formations devront porter sur les Principes volontaires sur la sécurité et les droits humains, en association avec les ONG et organisations de la société civile compétentes.

8.3.3 Niveau opérationnel : Renforcer le lien entre gestionnaires d'AP et comités locaux de sécurité

Au Cameroun et au Tchad, les autorités traditionnelles demeurent des maillons centraux de la gestion du bétail. Une coopération active entre aires protégées et autorités traditionnelles peut fournir des garanties aux néo-éleveurs, encourager le désarmement et dissuader les acteurs recourant à des pratiques coercitives.

- ▶ Par la liaison avec les autorités traditionnelles, encourager la participation des bergers/bouvier aux comités villageois de surveillance, en tant que sources d'information sur les menaces observées en cours de transit.
- ▶ Collecter et faire remonter les signalements d'incidents sécuritaires vers le niveau intermédiaire, afin d'alimenter le dispositif d'anticipation.
- ▶ Assurer une diffusion efficace des alertes auprès des bergers en transit
- ▶ Relayer les alertes émises par le dispositif civilo-militaire (cf. 8.3.2) auprès des bergers en transit, via les points focaux des stations pastorales.

9 ANNEXE

9.1 Axes de plaidoyer

Les pistes de plaidoyer développées ci-dessous portent spécifiquement sur la prise en compte et l'atténuation des effets des pratiques de néo-élevage dans les zones d'étude. Elles seront intégrables dans le cadre plus général d'un cadre de plaidoyer en faveur d'une gestion intégrée des aires protégées et de leurs périphéries selon les objectifs du projet PAIRIAC. Elles visent à impliquer les néo-éleveurs dans des initiatives haut-niveau de plaidoyer pour une sécurisation des espaces de passage à proximité des AP du complexe BSB Yamoussa.

9.1.1 Thème 1 – Sécurisation des mouvements et systèmes d'alertes concertés : Renforcer la coopération entre aires protégées et autorités locales et traditionnelles sur le suivi et la sécurisation des routes de transhumance

Constats terrain

Les systèmes de gestion décentralisés et leur éloignement du terrain augmentent les risques d'incursions et de conflits.

Les déficits de gouvernance favorisent l'expansion de l'illégalité et de l'insécurité

Justification

Les enjeux de sécurité ont des conséquences directes sur la rentabilité des filières. Dans des espaces de gouvernance fragile, les réseaux néo-éleveurs sont à la fois exposés à l'insécurité et y contribuent par un manque de supervision et des logiques d'auto-protection. Au Cameroun et au Tchad, les autorités traditionnelles demeurent des maillons centraux de la gestion du bétail. Une coopération active entre aires protégées et autorités traditionnelles peut fournir des garanties aux néo-éleveurs, encourager le désarmement et dissuader des acteurs recourant à des pratiques coercitives. Par ailleurs, cette approche devra encourager des initiatives transfrontalières de sécurisation au sein et autour du complexe BSB Yamoussa.

Initiatives identifiées

- ▶ Dans la continuité de la conférence de Yaoundé (2023), mise en place de systèmes d'identification, d'alerte et de partage d'informations le long des couloirs de transhumance, ainsi que formalisation de forums traditionnels transfrontaliers.
- ▶ Mise en place en 2001 de l'Accord Tripartite de N'Djamena sur la lutte anti-braconnage transfrontalière (AT-LAB)
- ▶ Capitalisation possible des résultats de l'opération Bouba Ndjidda (BIR/ Cameroun) dans une logique de sécurisation des parcours et de planification transfrontalière
- ▶ Reprise des cinq piliers de la Déclaration de N'Djamena, notamment l'application d'un *nexus transhumance, aires protégées et ressources naturelles, développement, paix et sécurité de manière transfrontalière*

Exemples d'implication des OP

La sécurisation foncière et la gestion des parcours a constitué un axe important d'interventions des organisations pastorales. Entre 2015 et 2021, ASGIRAP (Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agro-Pastorales) a mis en place des cadres de dialogue dans 4 communes (environ 40 villages) dont Tcholliré et Ngong pour élaborer des plans de gestion des ressources partagées. Ces espaces permettent de négocier des accords de paix à l'amiable avant que les tensions ne s'aggravent. Les organisations pastorales d'obédience culturelle travaillent aussi à l'amélioration de la cohabitation pacifique. Les antennes régionales de Tabital Pulaaku et de Hoore Pulaaku mènent des activités de cohésion communautaire, notamment dans la médiation sociale et la lutte contre l'insécurité affectant les bergers. La CNEBCAM (Confédération Nationale des Éleveurs de Bovins du Cameroun) se présente comme une organisation faîtière majeure représentant les intérêts des éleveurs de bétail au niveau national, avec une influence marquée dans le Septentrion. À son actif, l'organisation depuis 2022, en partenariat avec la GIZ, de plusieurs ateliers à Garoua sur la sécurisation des espaces pastoraux et des couloirs de transhumance afin de limiter les heurts entre agriculteurs et éleveurs. Au Tchad, l'Association des Éleveurs Nomades du Tchad (AEN) organisation de la société civile dédiée au développement et à la défense des droits des

communautés pastorales (nomades, transhumants), agit spécifiquement sur la sécurité des mouvements de transhumance et la scolarisation des enfants nomades.

9.1.2 Thème 2 – Implication des grands détenteurs de cheptels dans la régulations des espaces : favoriser l'implication d'acteurs du néo-élevage qui détiennent une capacité d'influence dans les débats sur l'organisation et la réglementation des espaces.

Constats terrain

Renforcement de structures de pouvoir locales peu légitimes

Au Cameroun le manque de clarté sur la répartition des responsabilités entre autorités traditionnelles et formelles encourage des logiques de contournements.

Au Tchad, l'absence de consensus sur le Code Pastoral limite la capacité de médiation et de coordination entre acteurs pastoraux – transhumants et semi-sédentaires, agriculteurs et éleveurs.

Justification

Le néo-élevage est marqué par une forte sensibilité politique. Au Tchad, il recoupe des tensions entre élites politiques et militaires, et entrepreneurs implantés dans les régions du sud affiliées aux groupes d'opposition. Au Cameroun, la double légitimité politique et traditionnelle du Lamido entretient un flou juridique propice aux contournements. La sensibilité des enjeux pastoraux et en particulier de la thématique du néo-élevage empêche la consolidation d'un cadre réglementaire clair et consensuel.

À long terme, une inclusion pragmatique de néo-éleveurs volontaires dans des cadres de régulation consensuels apparaît nécessaire.

Initiatives identifiées

- ▶ Dans la continuité des recommandations du communiqué ministériel de Yaoundé (2023), les États sont appelés à « mettre en place des cadres politiques et juridiques nationaux appropriés pour la gestion des dynamiques de la transhumance » et à « réaliser des études au niveau des pays afin d'évaluer l'impact de la transhumance sur la sécurité, la biodiversité et le bien-être ». La régulation des grands détenteurs de cheptels s'inscrit dans ces orientations.
- ▶ Au Cameroun, la séquence récente de réformes prévoyant la loi faunique n° 2024/008 (juillet 2024) et lancement en novembre 2025 de la plateforme « Legal Hub » du MINFOF³⁴ (WCS étant membre du consortium) constitue une opportunité d'intégrer des dispositions sur la redevabilité des néo-éleveurs et l'encadrement des zones tampons des aires protégées.
- ▶ Le rapport du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (2021) recommande par ailleurs de prendre en compte le néo-pastoralisme dans les futurs aménagements du territoire, de développer des zones pastorales à des fins économiques et de renforcer les mécanismes de dialogue intercommunautaire, tout en améliorant la supervision des organes en charge de l'élevage, de l'environnement et des aires protégées.

Exemple Implication des OP

L'Association des Femmes Peules et Autochtones du Tchad (AFPAT), a conduit, le 12 février 2026 à Moundou, une rencontre stratégique consacrée à la promotion du droit foncier des femmes peul autochtones du Tchad, avec un accent particulier sur les communautés Mbororo.

³⁴<https://www.fao.org/cameroun/actualites/detail/cameroon-launches-the--legal-hub---a-digital-platform-for-wildlife-law-reform/fr#:~:text=Le%20Legal%20Hub%20vise%20%C3%A0,les%20capacit%C3%A9s%20des%20acteurs%20nationaux.>

9.1.3 Thème 3 – Intégration des néo-éleveurs dans les dynamiques locales de développement : impliquer les néo-éleveurs dans la valorisation des espaces traversés ou occupés, impliquant de ce fait les communautés locales.

Constats terrain

Initiatives d'engagement sous pression.

Difficulté d'identification et de coordination des acteurs.

Justification

Les canaux de dialogue avec les réseaux néo-pastoraux sont complexes, en raison d'un manque de coordination et d'une identification encore partielle des acteurs. Certains acteurs utilisent des stratégies actives de dissimulation et seront difficilement intégrables à une stratégie de plaidoyer. D'autres pourront être amenés à une coopération plus active. Cette coopération pourra être établie à travers des initiatives de mise en valeur et de structuration de filière. En retour, le soutien à la structuration des chaînes de valeur du secteur du néo-élevage pourra être conditionné à une contribution des acteurs néo-éleveurs au développement local, notamment par la construction et la mise à disposition d'infrastructures et de services (eau, fourrage, services vétérinaires). Les néo-éleveurs pourront ainsi être incités à soutenir matériellement la mise en place de stations pastorales.

Initiatives identifiées

- ▶ Au Cameroun, le projet PRODEL de la Banque mondiale, doté de 100 millions de dollars, vise à améliorer la productivité des systèmes d'élevage et la commercialisation, et appuie la formation technique ainsi que le renforcement des capacités des éleveurs. Un système de contrepartie pourra être envisagé, en mettant l'accent sur les bénéfices respectifs des différentes filières d'élevage (néo-élevage et élevage pastoraliste traditionnel).
- ▶ À cet égard, le projet PETRADEP (GIZ), en cours jusqu'en juin 2025 et prolongé par des phases ultérieures, constitue un exemple opérationnel structuré, en appui au renforcement des économies locales, à l'extension des services médicaux pour les personnes et les animaux, et à la gestion collective de la transhumance.

Implication des OP

La Confédération Interprofessionnelle de la Filière Élevage au Tchad (CONFIFET) en contribuant à la définition des orientations politiques du Gouvernement pour le secteur Élevage; Plaidoyer et participation à la campagne de vaccination des enfants des éleveurs; Participation au processus de structuration des organisations des éleveurs et des autres familles de la filière Élevage.

Limites

- ▶ Au Tchad, la réintroduction du code pastoral (2025–2026) constitue une fenêtre de plaidoyer immédiate. Mais un plaidoyer à moyen terme n'est pas recommandé en raison de fortes controverses politiques. Les enjeux de structuration réglementaire des zones pastorales courent le risque d'une politisation qui serait source de blocage.
- ▶ Au Tchad et au Cameroun, les initiatives plaçant pour une implication des néo-éleveurs dans le développement local pourront faire face à des contentieux fonciers. Les plans d'aménagement du territoire sont des enjeux politisés. Des précautions devront être pensées pour empêcher les logiques de privatisations de l'espace (réelles ou perçues) qui contribuent à cliver populations locales, gestionnaires et troupeaux transhumants, et propriétaires néo-éleveurs.
- ▶ Enfin, les approches sécuritaires devront être accompagnées de garanties en matière de Droits de l'Homme et ne pas exclure des approches non coercitives et communautaires à l'échelle locale. Plusieurs articles soulignent le risque comporterait une « stratégie de militarisation environnementale » potentiellement néfaste à la coexistence pacifique entre communautés locales, autorités et gestionnaires d'Aires Protégées.³⁵

³⁵ Tayo, R. S. (2025). *Renforcer la militarisation verte du Cameroun pour protéger les éléphants*. ENACT Africa / Institute for Security Studies (ISS), 13 janvier 2025.

9.2 Annexe Stations Pastorales

L'un des enjeux posés par la pratique du néo-élevage tient dans le fait qu'elle implique une gestion décentralisée et souvent hors des canaux traditionnels de contact et médiation. Cette configuration génère au moins trois impacts pour les Aires Protégées :

- ▶ **Anticipation limitée** : Les responsables d'AP disposent d'une visibilité et donc d'une capacité d'anticipation limitée vis-à-vis de certains mouvements de troupeaux non déclarés.
- ▶ **Contournement et illégalité** : Les gestionnaires de troupeaux de néo-éleveurs sont davantage enclins à contourner les réglementations et à éviter les représentants de services techniques étatiques.
- ▶ **Information/sensibilisation déficitaire** : Les opératifs (bergers/bouviers) peu familiers avec les conventions communautaires ou réglementations sont moins exposés aux sensibilisations voire incités à des logiques de contournement ou de confrontation.

Des espaces apaisés de contact sur les axes de transhumance et de passage

En parallèle des actions de plaidoyer et de contact avec les décideurs et investisseurs du néo-élevage, la mise en place de stations pastorales vise à palier ce manque d'information et de sensibilisation de responsables de troupeaux locaux en mettant en place des installations physiques de contact sur les axes. Ces installations pourront constituer des espaces appropriés par les communautés, permettant des espaces de rencontre apaisés entre éleveurs (propriétaires et bergers), autorités locales et AP.

- ▶ Ces installations visent à concentrer en un même lieu un point d'eau, et des services de soutien et d'orientation aux responsables de troupeaux afin de consolider ou d'établir un lien de confiance avec des responsables locaux de troupeaux.
- ▶ Par ailleurs, ces plateformes visent à inciter un lien décentralisé entre bergers/bouviers, services techniques de l'état et gestionnaires d'AP sur les itinéraires de transhumance et dans une démarche de confiance différentes des approches sécuritaires et de contrôle.

Ce faisant, les stations pastorales pourront servir les objectifs suivants

- 1 Sécurisation des parcours et monitoring des flux
- 2 Réponse aux besoins immédiats des bergers (eau, vétérinaires, santé)
- 3 Liaison communautaire concertée entre structures locales (comité de gestion), services techniques et équipes WCS

Les conditions de réussites dépendent de critères suivants

- ▶ Localisation stratégique/ Axe de transhumance pratiqué/Présence d'un point d'eau
- ▶ Espace sécurisé et accessible
- ▶ Possibilité d'autonomisation de certaines activités (entretien point d'eau, entretien des installations de base : parcs, clôtures, piste d'accès) par la mise en place d'activités génératrices de revenus
- ▶ Présence ponctuelle de points focaux WCS recrutés au sein des communautés et formés

Localisation : Aires de repos/aires de passage

Choix de localisation : Concerté avec autorités locales et relais communautaires du pastoralisme

CMR : Responsables du Lamidat

TCD : Responsables d'ILOD

Moyens physiques à déployer : Point d'eau et moyens de pompage / bâtiment d'accueil (zone de repos + consultations vétérinaires)/ Aire d'accueil et de parcage

Moyens humains : Coordination avec services techniques vétérinaires + Santé / Identification de groupements féminins d'AGR



Figure 11 - Ouvrage hydraulique à destination de troupeaux, LAC TCHAD (Crédits GIST)



Figure 10 - Unité de transformation farine/ Site AGR Femmes, KANEM (Crédits GIST)



Figure 13 - Parc à bétail, Lac Tchad (Crédits GIST)



Figure 9 - Vente de produits vétérinaires, Marché de Touboro (Crédits GIST)

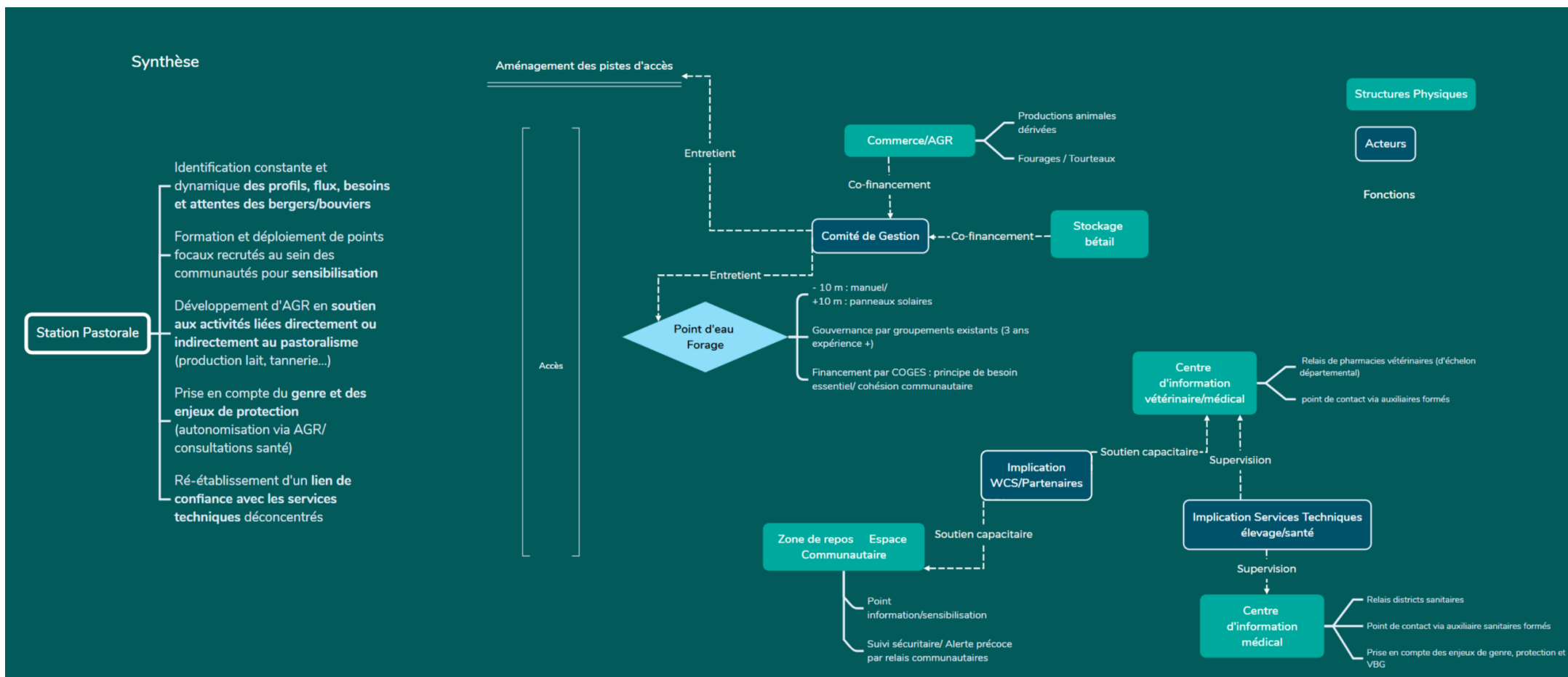


Figure 14 - Exemple de structuration de station pastorale

9.3 Glossaire

Agro-éleveurs :

Désigne les exploitants agricoles qui pratiquent simultanément l'agriculture et l'élevage au sein d'une même exploitation ou sur un même espace. À la différence des éleveurs transhumants ou des agriculteurs sédentaires, ils cherchent à créer une synergie entre les deux activités, notamment par la valorisation des résidus de culture comme fourrage et la fertilisation des champs par le bétail. Les agro-éleveurs constituent l'une des catégories d'acteurs ayant une incidence directe sur l'intégrité des aires protégées et des zones tampons.

Ardo :

Terme peul désignant le chef traditionnel et le guide des communautés d'éleveurs Fulbé (Peuls). En tant qu'autorité de premier rang au sein des sociétés pastorales, l'Ardo remplit plusieurs fonctions : chef de file de la mobilité (définition des itinéraires de transhumance, fondée sur une connaissance ancestrale des points d'eau et des pâturages), juge de paix de premier degré (évaluation des préjudices et règlement amiable des litiges agropastoraux), et relais administratif (fiscalité, sécurité, santé animale). Dans le contexte du néo-pastoralisme, certains Ardos gèrent également les troupeaux d'élites urbaines, utilisant leur autorité coutumière pour faciliter le transit du bétail, parfois au détriment des règles coutumières établies.

Bergers occasionnels :

Désigne une catégorie de main-d'œuvre pastorale de plus en plus présente dans les systèmes néo-pastoraux au Tchad et au Cameroun. À la différence des bergers traditionnels issus de la culture nomade, les bergers occasionnels sont généralement des jeunes ruraux ou urbains sans qualification spécialisée, recrutés comme gardiens de bétail pour le compte d'élites urbaines. Principalement recrutés sur les marchés transfrontaliers entre le Tchad et le Cameroun, ils assurent le convoyage du bétail entre les grands marchés de la zone et sont rémunérés à la tâche. Leur faible ancrage dans les normes pastorales coutumières est fréquemment identifié comme un facteur d'aggravation des conflits agropastoraux.

Bergers traditionnels :

Désigne les individus qui conduisent des troupeaux — qu'ils en soient propriétaires ou salariés — selon des pratiques pastorales héritées, suivant des pistes et des itinéraires établis entre zones de pâturage, points d'eau et marchés à bétail. Ils sont généralement issus des communautés Mbororo, Fulbé ou arabes nomades, et se distinguent des bergers occasionnels par leur maîtrise des droits coutumiers d'accès aux ressources pastorales et par leur connaissance des dynamiques locales de gestion des conflits.

Bouviers :

Terme désignant spécifiquement les gardiens de bovins (par opposition aux bergers de petits ruminants). Au Tchad notamment, le terme revêt une connotation sociale et sécuritaire marquée dans le cadre des débats autour du Code pastoral. En raison de la valeur marchande élevée des bovins et de la prévalence des vols de bétail, de nombreux bouviers sont aujourd'hui armés. Contrairement aux bergers de petits ruminants, le bouvier gère des troupeaux de cent à plusieurs centaines de têtes. Dans la hiérarchie néo-pastorale, il occupe le bas de l'échelle et est rémunéré mensuellement ou à la saison, parfois partiellement en nature (un veau par cycle annuel). Le terme est souvent employé de manière interchangeable avec « berger » dans le langage courant, bien que les deux fonctions soient distinctes.

Chef de canton :

Niveau intermédiaire de la hiérarchie des chefferies traditionnelles, le chef de canton exerce une autorité sur un terroir délimité et supervise les chefs de village et de ferrick qui lui sont subordonnés. Il intervient dans le règlement des grands litiges pastoraux et remplit plusieurs fonctions : gardien des terres (représentation de l'autorité sédentaire sur un territoire), arbitre des conflits agropastoraux (médiation et résolution des différends), auxiliaire de l'administration (application des lois et règlements de l'État), et collecteur des ressources (taxes et droits de marché à bétail).

Chef de ferrick :

Responsable direct d'un campement nomade ou d'un groupe de familles en déplacement, le chef de ferrick exerce un commandement de proximité, distinct de l'autorité coutumière plus large de l'Ardo. Ses fonctions comprennent la gestion quotidienne du campement (choix des emplacements, sécurité des familles et du bétail), la diplomatie

de proximité (négociation de l'accès aux points d'eau villageois, surveillance de la divagation des bêtes) et la médiation locale (règlement amiable des litiges). Dans le contexte néo-pastoral, le chef de ferrick supervise souvent plusieurs bergers occasionnels et assure la logistique opérationnelle (approvisionnement en céréales, médicaments vétérinaires) pour le compte du propriétaire résidant en milieu urbain.

Damin :

Désigne le système de cautionnement et de garantie en usage sur les marchés à bétail de la sous-région. Le Damin est un intermédiaire de confiance — généralement un notable ou un commerçant établi — qui se porte garant d'une transaction en attestant de l'origine licite du bétail et de la solvabilité du vendeur. Le recours au Damin constitue la principale barrière institutionnelle contre le recel de bétail volé : un acheteur averti n'acquerra pas de bêtes sans l'aval d'un Damin reconnu, sous peine d'engagement de sa responsabilité en cas de litige. Le Damin est un acteur rémunéré qui assure l'interface entre bergers traditionnels, grands commerçants et néo-éleveurs.

Djaoro :

Chef de quartier ou chef de village au sein de la hiérarchie traditionnelle peule, le Djaoro agit sous l'autorité directe du Lamido (à l'instar de ceux de Garoua ou de Rey-Bouba). Il constitue le premier niveau de représentation de l'autorité du Lamido sur le terrain et assure le relais de l'information entre la population et la Faada. En cas de litige qu'il ne peut régler à son échelon, il « monte » l'affaire devant le conseil supérieur du Lamido.

Dogari :

Terme désignant traditionnel ou l'agent de police coutumière attaché à une chefferie (Lamidat, Sultanat ou Alifa). Dans le contexte du Lamidat de Rey-Bouba, le Dogari représente l'autorité du Lamido de Mayo-Rey dans les principales localités du territoire (Tcholliré, Madingring, Touboro). Ses missions comprennent l'exécution des décisions de la Faada, la police des marchés, l'intermédiation avec les bergers et la protection des couloirs de transhumance. L'autorité morale des Dogari en milieu rural est considérable : leur intervention permet fréquemment de prévenir l'escalade des tensions agropastorales avant tout recours à l'administration formelle.

Faada :

Désigne la cour ou le conseil délibératif entourant un chef traditionnel (Lamido ou Sultan). Composée de dignitaires et de notables, la Faada conseille le chef sur les décisions politiques, judiciaires et sociales relevant de son autorité. Au sein du Lamidat de Rey-Bouba, par exemple, la Faada valide la distribution des terres, arbitre les conflits fonciers et décide de la gestion des pâturages, des parcours et des espaces marchands liés au bétail. Elle constitue en pratique l'organe exécutif du Lamidat.

Gong de Léré :

Titre porté par le chef traditionnel suprême de plusieurs communautés du groupe Moundang, principalement dans la région de Léré (Mayo-Kebbi Ouest, Tchad). Ses prérogatives comprennent la maîtrise des rituels et du calendrier agricole, la propriété éminente du sol, la médiation politique entre communautés et le dépôt de l'autorité locale. Il est l'équivalent fonctionnel du Lamido peul ou du Sultan arabe dans son aire d'influence.

Grands commerçants :

Désigne les opérateurs économiques de grande envergure, généralement établis dans les principales agglomérations urbaines, qui organisent et contrôlent l'exportation massive de bétail sur pied vers les marchés régionaux (Nigeria, Cameroun, République centrafricaine) et sous-régionaux (Douala, Yaoundé, Brazzaville, Libreville). Disposant de réseaux de collecte capables de mobiliser plusieurs milliers de têtes de bovins en quelques jours, ils exercent une influence déterminante sur la formation des prix aux marchés terminaux, affectant directement les revenus des petits éleveurs et des bergers. Parallèlement à leur activité commerciale, ils pratiquent souvent un néo-élevage à finalité patrimoniale et commerciale.

Grands troupeaux :

Désigne les troupeaux de plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de têtes de bovins appartenant à des membres de l'élite urbaine (officiers généraux, ministres, hauts fonctionnaires, grands commerçants). Ils constituent un instrument de puissance politique et économique, et transhument de façon saisonnière entre différentes localités ou pays de la sous-région. Leur gestion est confiée à des bergers salariés sous la supervision d'un kalifa, le propriétaire demeurant en milieu urbain.

Hawalas :

Terme désignant (ou hawala) un système informel de transfert de fonds fondé sur la confiance et l'honneur, fonctionnant parallèlement au système bancaire formel. Dans le contexte pastoral transfrontalier, ce mécanisme permet aux bergers et aux grands commerçants à bétail opérant dans des zones reculées dépourvues d'infrastructures bancaires de transférer des sommes importantes — notamment pour l'achat de grands troupeaux — sans transport physique de liquidités, réduisant ainsi les risques liés aux attaques de « coupeurs de route » et aux enlèvements. Le principe repose sur la compensation de marchandises ou de services, sans mouvement de fonds transfrontalier traçable entre le Cameroun, le Tchad et le Nigeria.

Hoore Pulaaku :

Expression peule signifiant littéralement « la Tête » ou « le Sommet de la culture peule », désignant la structure dirigeante suprême de l'organisation Tabital Pulaaku International. Composée de personnalités de très haut rang (anciens chefs d'État, chefs traditionnels de premier plan, grands intellectuels), elle remplit une fonction d'arbitrage des tensions internes à la communauté peule, notamment entre éleveurs traditionnels paupérisés et néo-éleveurs issus des élites urbaines. Au Tchad, le Hoore Pulaaku exerce une influence diplomatique discrète visant à prévenir toute instrumentalisation législative du pastoralisme comme vecteur de sédentarisation forcée.

Kalifa :

Désigne l'homme de confiance et le représentant opérationnel du propriétaire néo-éleveur (ministre, officier général, grand commerçant) sur le terrain pastoral. Son rôle se distingue substantiellement de celui du berger ordinaire : intendant général (supervision de plusieurs troupeaux dispersés sur de vastes zones, gestion du budget d'exploitation, approvisionnement en compléments alimentaires et en produits vétérinaires), recruteur (sélection et encadrement des bouviers et bergers occasionnels, garant de leur loyauté envers le propriétaire) et représentant légal (négociation avec les autorités administratives et traditionnelles, mobilisation de l'influence du propriétaire pour débloquer les situations conflictuelles).

Kashallah :

Grade ou titre de commandement traditionnel en usage principalement au sein des communautés arabes et apparentées du nord et du centre du Tchad. Historiquement, le Kashallah est le chef des guerriers d'une communauté ou d'un sultanat. Dans le contexte contemporain des conflits agropastoraux, ce titre est fréquemment porté par les responsables des groupes d'autodéfense communautaire ou des escortes armées assurant la protection des grands troupeaux. Il assure également une mission de médiation sécuritaire, fondée sur une connaissance anthropologique et sociologique approfondie du milieu.

Lamido :

Plus haute autorité traditionnelle et spirituelle des sociétés peules (Fulbé) et musulmanes du nord du Cameroun et de certaines zones du Tchad, le Lamido cumule les fonctions de maître du foncier, de juge suprême des conflits et d'intermédiaire politique au sein de sa communauté. Dans le contexte du néo-pastoralisme, certains Lamidats constituent des acteurs centraux : le Lamido détient souvent des troupeaux massifs et utilise son influence administrative pour sécuriser l'accès aux meilleurs pâturages et points d'eau, conférant au Lamidat une position d'interface entre autorité coutumière et économie pastorale informelle.

sarkisanou :

Terme d'origine haoussa signifiant littéralement « Chef du bétail », désignant une figure centrale de l'organisation des marchés à bétail et de la gestion de la transhumance. Le sarkisanou remplit trois fonctions principales : régulateur du marché (arbitrage des litiges de prix ou de qualité entre commerçants et bergers, supervision des Damins), maître de la transhumance locale (identification des zones de pâturage autorisées, prévention des conflits liés à l'obstruction des couloirs de transhumance) et relais de l'administration (diffusion des informations relatives aux campagnes de vaccination et aux dispositions réglementaires en matière de pastoralisme). Bien que notable influent de la Faada ou membre actif de Tabital Pulaaku, sa position lui permet de conjuguer la défense des intérêts des élites néo-éleveuses et le maintien de l'ordre social sur les marchés.

Tabital Pulaaku :

Expression peule signifiant littéralement « la pérennité de la culture peule », désignant l'organisation socioculturelle internationale la plus influente des communautés Fulbé. Au-delà de sa mission de préservation culturelle, Tabital Pulaaku agit comme un puissant groupe de pression en faveur de la défense des intérêts des éleveurs peuls, intervenant dans les débats législatifs relatifs au pastoralisme, aux droits fonciers et à la gestion des ressources naturelles à l'échelle sous-régionale.

Wang Dore :

Titre de noblesse traditionnelle de premier rang au sein du peuple Tupuri, principalement dans la région de Léré (Mayo-Kebbi Ouest, Tchad) et dans les zones frontalières du Cameroun. Équivalent fonctionnel du Lamido peul ou du Sultan arabe dans son aire d'influence, le Wang Dore cumule les prérogatives de chef politique, de gardien des traditions et d'arbitre des conflits intercommunautaires.

9.4 Liste des consultations

Liste des consultations Cameroun

Réf.	Type	Profil / Interlocuteur	Organisation / Fonction	Localité	Pays	Date	Méthode
CM-01	Entretien	Chef de Centre Zootechnique et Vétérinaire	CZV Touboro	Touboro	Cameroun	09/02/2026	Entretien semi-directif
CM-02	Entretien	Kalifa / Intermédiaire (néo-éleveurs tchadiens)	Opérateur pastoral indépendant	Touboro	Cameroun	Fév. 2026	Entretien semi-directif
CM-03	Entretien	Convoyeur de bétail	Opérateur pastoral indépendant	Touboro	Cameroun	Fév. 2026	Entretien semi-directif
CM-04	Entretien	Éleveur traditionnel	Communauté pastorale locale	Touboro	Cameroun	Fév. 2026	Entretien semi-directif
CM-05	Entretien	Président, Association des délégués exportateurs de bétail tchadiens (ADEBT)	ADEBT Touboro	Touboro	Cameroun	Fév. 2026	Entretien semi-directif
CM-06	Entretien	Chef de poste forestier	MINFOF / ZIC & PN-Bouba Njidda	Touboro	Cameroun	Fév. 2026	Entretien semi-directif
CM-07	Entretien	Néo-éleveur local (reconverti)	Opérateur pastoral indépendant	Touboro	Cameroun	Fév. 2026	Entretien semi-directif
CM-08	Entretien	Sarki Saanu (représentant des éleveurs, Lamidat)	Lamidat de Rey Bouba	Touboro	Cameroun	Fév. 2026	Entretien semi-directif
CM-09	Entretien	Berger salarié (troupeau néo-éleveur)	Opérateur pastoral indépendant (berger de Moussa Ali)	Touboro	Cameroun	Fév. 2026	Entretien semi-directif
CM-10	Entretien	Cadre communal / Chef d'unité environnementale, spécialiste de la faune	Commune de Touboro	Touboro	Cameroun	Fév. 2026	Entretien semi-directif
CM-11	Observation	Observation marché à bétail	Marché de Touboro	Touboro	Cameroun	Fév. 2026	Observation terrain
CM-12	Observation	Observation point d'abreuvement	Zone pastorale Touboro	Touboro	Cameroun	Fév. 2026	Observation terrain
CM-13	Réunion	Équipe WCS (Bobo/GIS, Bosco/PAIRIAC, Hamidou/Pastoralisme)	WCS Cameroun / PAIRIAC	Garoua	Cameroun	03/02/2026	Réunion technique
CM-14	Entretien	Ancien conservateur, PN-Bouba Njidda (retraité)	Ex-MINFOF	Garoua	Cameroun	Fév. 2026	Entretien semi-directif
CM-15	Entretien	Coordonnateur	APES Garoua	Garoua	Cameroun	Fév. 2026	Entretien semi-directif
CM-16	Entretien	Officier des forces spéciales (BIR)	Armée camerounaise / BIR	Garoua / Région Nord	Cameroun	Fév. 2026	Entretien semi-directif
CM-17	Entretien	Président du Tribunal	Tribunal de Tcholliré	Tcholliré	Cameroun	Fév. 2026	Entretien semi-directif
CM-18	Entretien	Conservateur, PN-Bouba Njidda	MINFOF / PN-Bouba Njidda	Région Nord	Cameroun	Fév. 2026	Entretien semi-directif
CM-19	Entretien	Néo-éleveur (Marabout-Moddibo, originaire Extrême-Nord)	Opérateur pastoral indépendant	Garoua	Cameroun	Fév. 2026	Entretien semi-directif
CM-20	Entretien	Sarkisanou (Ministre de l'élevage du Lamidat)	Lamidat de Rey Bouba	Rey Bouba	Cameroun	Fév. 2026	Entretien semi-directif
CM-21	Entretien	Délégué d'arrondissement MINEPIA / Néo-éleveur / Kalifa	MINEPIA Rey Bouba	Rey Bouba	Cameroun	Fév. 2026	Entretien semi-directif
CM-22	Entretien	Manager marché à bétail / Kalifa	CDEN / MINEPIA Mayo Rey	Rey Bouba	Cameroun	Fév. 2026	Entretien semi-directif
CM-23	Entretien	Chef de Centre Vétérinaire et Zootechnique / Kalifa (beau-frère du Lamido)	CZV Tcholliré / MINEPIA	Tcholliré	Cameroun	Fév. 2026	Entretien semi-directif
CM-24	Entretien	Commerçant de bétail / Kalifa	Marché de Tcholliré	Tcholliré	Cameroun	Fév. 2026	Entretien semi-directif
CM-25	Entretien	Discussion de groupe — bergers traditionnels et occasionnels	Communautés pastorales	Tcholliré / Adoumri	Cameroun	Fév. 2026	Entretien de groupe
CM-26	Entretien	Conservateur, PN-Bénoué	MINFOF / PN-Bénoué	Garoua	Cameroun	14/02/2026	Entretien semi-directif
CM-27	Entretien	Conseiller technique	WCS Cameroun	Garoua	Cameroun	Fév. 2026	Entretien semi-directif
CM-28	Observation	Observation marché à bétail	Marché d'Adoumri	Adoumri	Cameroun	Fév. 2026	Observation terrain
CM-29	Observation	Observation marché à bétail	Marché de Krout	Krout	Cameroun	Fév. 2026	Observation terrain

Liste des consultations Tchad

Réf.	Type	Profil / Interlocuteur	Organisation / Fonction	Localité	Pays	Date	Méthode	Fichier nom source
TC-01	Réunion	Expert GIS / Ouvrages pastoraux WCS	WCS Tchad (BSB / PAIRIAC)	NDjamena	Tchad	02/02/2026	Réunion technique	TCD - Notes entretien Francis GIS
TC-02	Entretien	Analyste des politiques rurales	Comité technique de suivi du secteur rural	NDjamena	Tchad	02/02/2026	Entretien semi-directif	Analyste des politiques rurales - Comité interministériel - NDjamena
TC-03	Entretien	Directeur des études économiques et de la planification	CEBEVIRHA (organe d'exécution CEMAC)	NDjamena	Tchad	02/02/2026	Entretien semi-directif	Directeur Etudes Economiques - CEBEVIRHA - NDjamena
TC-04	Entretien	3e Vice-président / Enseignant-chercheur	Tabitaal Pulaaku / École Normale Supérieure	NDjamena	Tchad	02/02/2026	Entretien semi-directif	Tabitaal Pulaaku - NDjamena
TC-05	Entretien	Coordinateur	WCS Pala (projet PAIRIAC / BSB)	Pala	Tchad	05/02/2026	Entretien semi-directif	Coordinateur WCS - Pala
TC-06	Entretien	Chargé de programme	WCS Pala (PAIRIAC / ex-PRAPS)	Pala	Tchad	05/02/2026	Entretien semi-directif	Chargé de Programme WCS - Pala
TC-07	Entretien	Chef de secteur	ANADER Pala	Pala	Tchad	05/02/2026	Entretien semi-directif	Chef secteur ANADER - Pala
TC-08	Entretien	Vétérinaire	Prestataire vétérinaire indépendant	Pala	Tchad	05/02/2026	Entretien semi-directif	Vétérinaire - Pala
TC-09	Entretien	Commerçant de bétail / Chef de race Zaghawa	Commerce de bétail / Communauté Zaghawa	Pala	Tchad	07/02/2026	Entretien semi-directif	Commerçant de bétail - Pala
TC-10	Entretien	Conducteur de bétail	Opérateur pastoral indépendant	Pala	Tchad	06/02/2026	Entretien semi-directif	Conducteur bétail - Pala
TC-11	Entretien	Chef de canton Goumadij (comité, parc Sena Ora)	Autorité traditionnelle / Goumadij	Goumadij	Tchad	06/02/2026	Entretien semi-directif	Chef de canton, Ngoumadij (parc Sena Ora)
TC-12	Entretien	Chef de campement (responsable de ferrick)	Communauté pastorale peule	Goumadij	Tchad	06/02/2026	Entretien semi-directif	Chef de campement d'éleveur
TC-13	Entretien	Équipe de quatre agents Tango WCS	WCS / Équipe terrain Goumadij	Goumadij	Tchad	06/02/2026	Entretien de groupe	Equipe Tango - Goumadij
TC-14	Entretien	Collecteur / Sarki du marché à bétail	Marché à bétail de Lowi	Lowi	Tchad	07/02/2026	Entretien semi-directif	Collecteur du marché à bétail - Lowi
TC-15	Entretien	Ancien bouvier / Conducteur de bétail (retraité)	Opérateur pastoral indépendant	Roro (Lac-Iro)	Tchad	09/02/2026	Entretien semi-directif	Ancien Bouvier - Roro
TC-16	Entretien	Démarcheur / intermédiaire marché à bétail	Marché à bétail de Kyabé	Kyabé	Tchad	09/02/2026	Entretien semi-directif	Démarcheur du marché de Bétail, Kyabé
TC-17	Entretien	Secrétaire général de la province	Gouvernorat du Moyen-Chari	Sarh	Tchad	09/02/2026	Entretien semi-directif	Secrétaire général Moyen-Chari - Sarh
TC-18	Entretien	Responsable / Président des commerçants de bétail	Association des commerçants de bétail	Sarh	Tchad	09/02/2026	Entretien semi-directif	Président commerçants de bétail - Sarh
TC-19	Entretien	Secrétaire du secrétariat provincial	Gouvernorat du Moyen-Chari	Sarh	Tchad	10/02/2026	Entretien semi-directif	Secrétaire du secrétariat général Moyen-Chari - Sarh
TC-20	Entretien	Sous-préfet (colonel de l'armée)	Sous-préfecture de Danamadij	Danamadij	Tchad	10/02/2026	Entretien semi-directif	Sous-préfet Danamadij
TC-21	Entretien	Chef de race arabe (éleveurs arabes, village Ndakono)	Communauté pastorale arabe / Moyen-Chari	Danamadij	Tchad	10/02/2026	Entretien semi-directif	Chef de race arabe - Danamadij
TC-22	Entretien	Chef de ferrick d'éleveurs peuls (Touroundou) / Coordinateur adjoint comité d'entente agro-pastoral	Communauté pastorale peule (Ouda)	Danamadij	Tchad	10/02/2026	Entretien semi-directif	Chef de race peul - Danamadij
TC-23	Entretien	Chef de race arabe (médiateur agro-pastoral)	Autorité communautaire arabe / Sido	Sido	Tchad	10/02/2026	Entretien semi-directif	Chef de race arabe - Sido
TC-24	Entretien	Délégué provincial de l'élevage	Ministère de l'Élevage / Moundou (Lac-Wey)	Moundou	Tchad	12/02/2026	Entretien semi-directif	Délégué Elevage Moundou
TC-25	Entretien	Commandant de la Garde nationale et nomade du Tchad (GNNT)	GNNT / Moundou	Moundou	Tchad	13/02/2026	Entretien semi-directif	Commandant Garde Nomade du Tchad - Moundou
TC-26	Entretien	Vétérinaire	Prestataire vétérinaire indépendant	Moundou	Tchad	13/02/2026	Entretien semi-directif	Vétérinaire - Moundou